

Villiger relativise les progrès

Fiscalité de l'épargne ■ Pour le ministre des Finances, il est encore trop tôt pour triompher. Malgré l'accord entre les Quinze, des divergences subsistent

On peut l'affirmer aujourd'hui: l'accord sur la fiscalité de l'épargne, auquel ont abouti mardi les ministres des Finances de l'UE, représente une victoire pour la Suisse. Mais c'est moins une victoire contre l'UE que contre la Grande-Bretagne: c'est elle qui est battue. En 1998, l'UE pensait laisser aux Etats membres le choix de leur système d'imposition des épargnants étrangers: échange ouvert entre autorités fiscales (fin du secret bancaire) ou retenue à la source. Deux ans plus tard, elle suivait la Grande-Bretagne: rien que l'échange. Aujourd'hui, elle fait marche arrière.

OPINION

Berne-Londres: 1-0

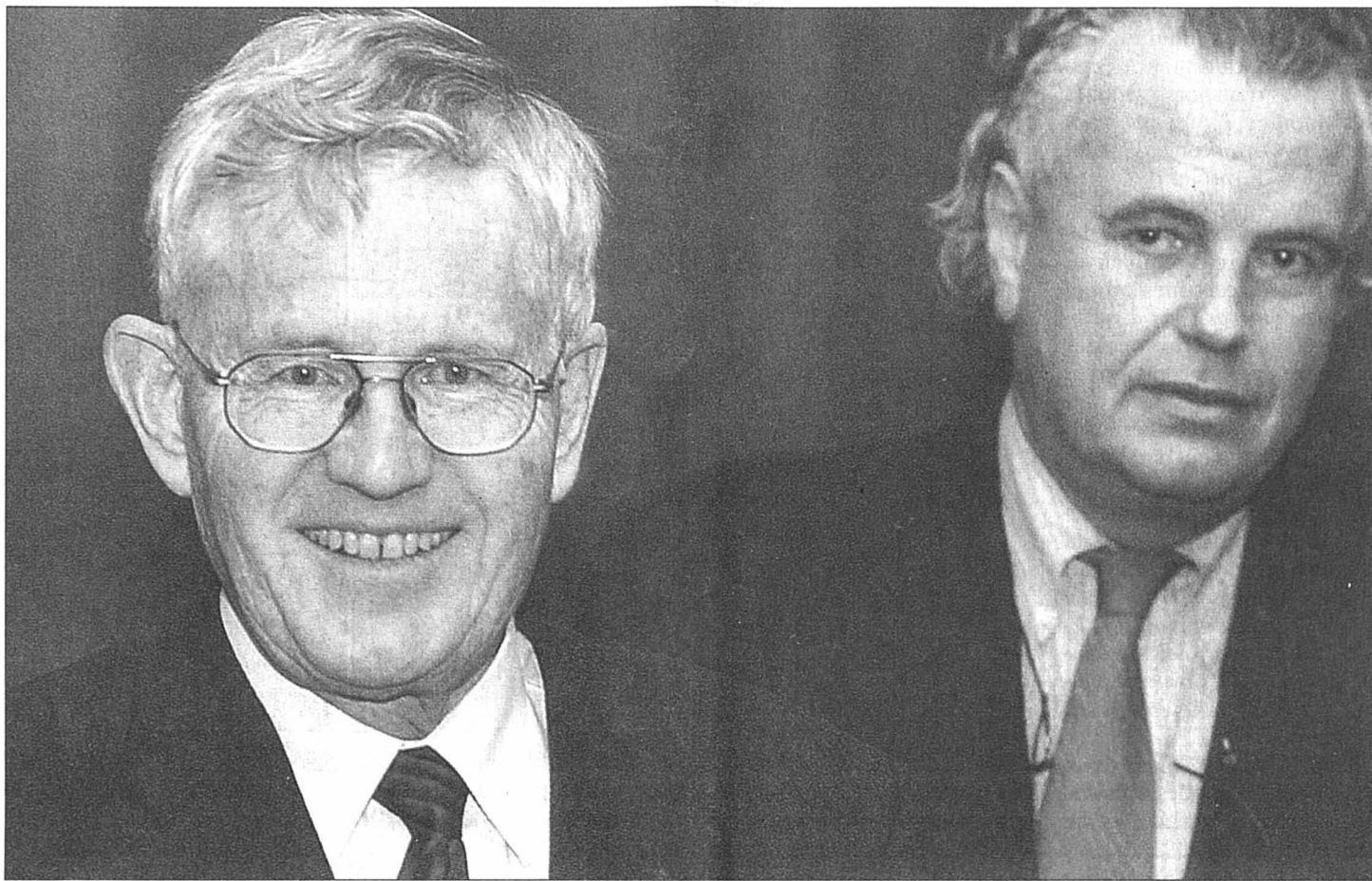
Entre-temps, l'UE a fait deux constats. D'abord, la position de Londres n'est plus apparue comme un rempart moral contre les honteuses opacités du secret bancaire: son système fiscal favorise si bien les trusts qu'il épargne largement les personnes physiques. L'hypocrisie a été ouvertement dénoncée.

A l'inverse, la position suisse - mal connue au départ - est apparue toujours plus cohérente et solide. Mais il a fallu, à nouveau, expliquer un particularisme: le secret bancaire cohabite en Suisse avec un impôt anticipé de 35 pour cent. Un système dissuasif qui fait des Helvètes d'assez honnêtes contribuables. Au nom d'un secret bancaire «non négociable», Kaspar Villiger a défendu cette vieille pratique suisse. Et, pour prouver sa volonté de coopération, il a proposé une taxation à la source de l'épargne étrangère pouvant aller jusqu'à 35 pour cent. L'UE ne pouvait plus, en connaissance de cause, juger cette offre malhonnête.

Si l'exigence britannique semble enterrée pour quelques années, la rédaction des textes - pour l'UE, puis pour un accord avec la Suisse - fera encore l'objet d'après négociations. Car la Suisse réclame d'autres accords, notamment sur la sécurité et l'asile (Schengen/Dublin) et sur les services.

A cet égard, il est moins probable que la Suisse puisse renoncer longtemps à toute norme légale sur la soustraction fiscale: l'UE veut obtenir d'elle une entraide judiciaire moins avare, dans des affaires qui lui coûtent cher.

François Nussbaum



Le Conseil fédéral relativise les progrès réalisés dans le cadre du deuxième cycle de négociations bilatérales. En effet, des divergences doivent encore être aplanies et son aboutissement dépend de tout le paquet actuellement en discussion avec Bruxelles. «L'accord politique des ministres des Finances de l'Union européenne (UE) contient des lieux d'espoir et des points problématiques», a expliqué Kaspar Villiger. Le représentant belge auprès de l'UE juge, lui, cet accord «équivoque». De leur côté, les banquiers suisses se déclarent satisfaits.

■ page 19

Kaspar Villiger affiche sa bonne humeur sous le regard de Robert Waldburger, membre de la délégation de négociation. PHOTO KEYSTONE

LA POSTE Nouveau projet



Quelques mois après le tollé suscité par son projet de concentration des centres de tri du courrier, La Poste revient avec une nouvelle copie comprenant des variantes de trois à cinq sites. Ce projet ne satisfait toutefois pas le syndicat de la communication.

PHOTO KEYSTONE
■ page 21

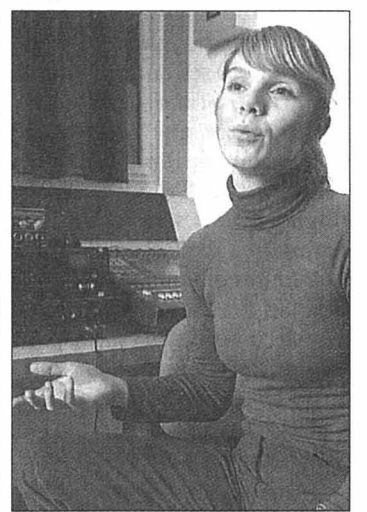
Ambiance de Grand Nord Saignelégier ■ La première Fête du chien nordique se déroulera en traîneau ou sur des karts à roulettes!



Plus de 60 attelages sont attendus à Saignelégier les 1er et 2 février prochain. La première Fête du chien nordique, qui remplace les courses internationales de chiens de traîneau, se disputera avec ou sans la neige.

PHOTO ARCH-GALLEY
■ page 13

LA CHAUX-DE-FONDS Nomination au DAV



Christine Rodeschini a pris, le 1er janvier, la direction du Département audiovisuel (DAV) de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds. Elle remplace Caroline Neeser, en charge depuis la fondation du DAV sous sa forme actuelle, il y a vingt ans.

PHOTO GALLEY
■ page 5

VOTATIONS

Metzler pour la réforme

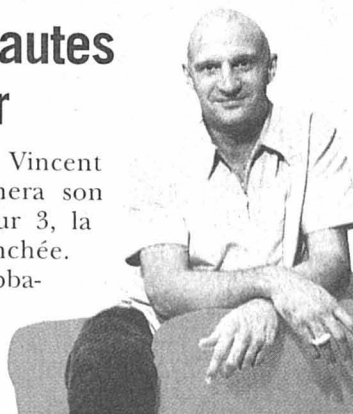
Ruth Metzler se bat pour le projet de réforme des droits populaires. Cet objet est contesté par la droite nationaliste (UDC) et fédéraliste (libéraux), mais aussi par la gauche. Elle répond aux opposants de tous bords dans notre interview.

■ page 20

MODE DE VIE

Des années hautes en couleur

Le 31 janvier prochain, Vincent Steudler (photo sp) terminera son mandat à la tête de Couleur 3, la chaîne romande la plus branchée. A la veille d'une année sabbatique, le Chaux-de-Fonnier revient sur son parcours radiophonique. Interview.



■ page 18

SONVILIER

Autorités indignées

Les autorités communales de Sonvilier clament leur indignation tout en criant à l'injustice. Le non-engagement d'un jeune citoyen du village au service des Travaux publics de La Chaux-de-fonds est à l'origine du conflit.

■ page 12

CONGRÈS

Jacques Rogge à Neuchâtel

Président du CIO (Comité international olympique), Jacques Rogge sera à Neuchâtel le vendredi 31 janvier. Il s'exprimera en ouverture d'un congrès traitant de justice et d'injustice dans le sport.

■ page 3

Convergences de vue soulignées

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ■ Les Conseils communaux des deux Villes s'accordent sur le dossier hospitalier. Pour l'agglomération urbaine cantonale, ils veulent un transport rapide

Par
Rémy Gogniat

Réunis hier à La Chaux-de-Fonds dans le cadre de leurs rencontres régulières, les Conseils communaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ont signé une «Déclaration d'intention» relative à l'acquisition d'appareils IRM (imagerie par résonance magnétique) dans leurs hôpitaux respectifs. Ils ont également décidé de s'impliquer dans le projet de RUN (réseau urbain neuchâtelois) qui, disent-ils, «perd de sa substance sans projet de métro». D'autres sujets ont été abordés. «D'une manière générale, ont déclaré les deux présidents Augsburer (Eric en bas et Charles en haut) à l'issue de la séance, ce ne sont pas des contentieux qui nous réunissent mais une volonté de trouver des convergences sur un certain nombre de dossiers.»

IRM. La déclaration d'intention des deux exécutifs souligne, comme nous l'annoncions lundi, la conviction d'une «nécessité prioritaire» d'équiper en IRM les hôpitaux de la Ville de Neuchâtel à fin 2003 et celui de La Chaux-de-Fonds à fin 2005. En contrepartie, les exécutifs sont d'accord de réduire de 900.000 francs par an durant trois ans

les investissements ordinaires en appareillages médicaux de chaque centre hospitalier.

RUN. Sans prendre formellement position sur le projet d'arrêté qui sera soumis au Grand Conseil la semaine prochaine (et qui conclut à l'abandon du projet de métro entre le haut et le bas du canton), les deux conseils ont néanmoins clairement déclaré que la concrétisation d'une agglomération cantonale nécessiterait des transports publics plus rapides entre les trois villes. Ils ont concédé que l'abandon du projet de métro faisait du projet de RUN «une coquille un peu vide». Ils ont décidé de prendre des initiatives pour avancer certaines propositions et «ne pas avoir à subir» ce que l'Etat pourrait décider de mettre dans ce concept.

Police. Suite à la satisfaction générale après l'expérience de la Ville de Neuchâtel avec la police cantonale durant l'Expo, les exécutifs sont d'accord d'aller plus loin dans la collaboration avec l'Etat. «Mais ce n'est pas pour substituer la police cantonale aux polices locales. Au contraire, nous voulons que nos polices de proximité puissent accroître leurs sphères de compétences.»

Police du feu. Les deux Villes pensent que les frais des SIS (Service d'incendie et de

secours) devraient être mieux répartis sur les différentes communes qui en tirent avantage.

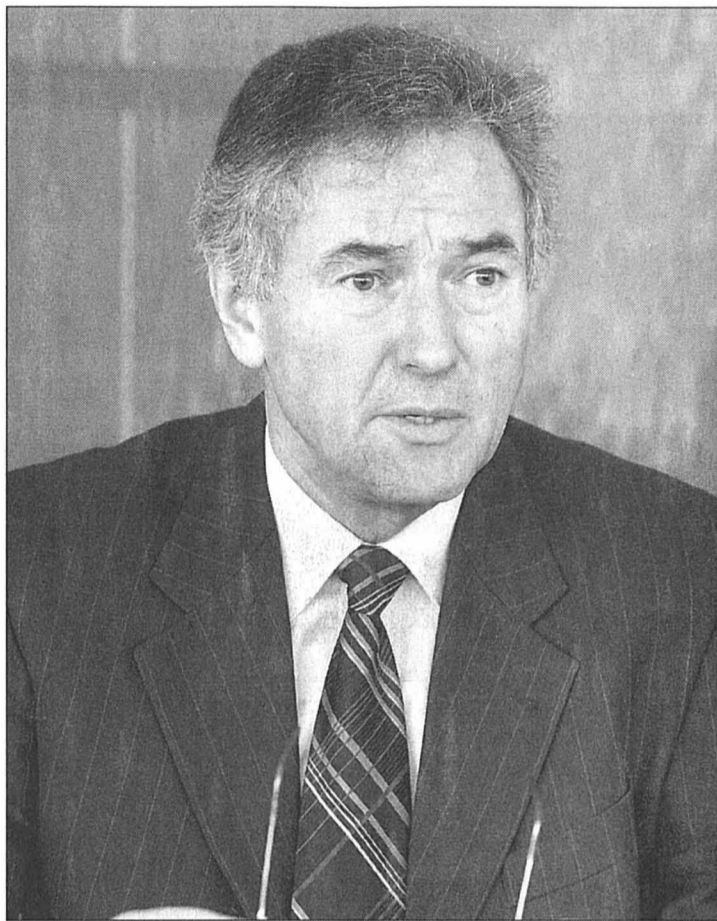
Informatique. Les deux Villes veulent mieux harmoniser leurs systèmes avec celui du

canton pour une meilleure maîtrise des coûts sans baisse de prestations.

Désenchevêtrement. Une délégation a été constituée (Didier Burkhalter à Neuchâtel et Didier Berberat à La

Chaux-de-Fonds) pour préparer ce dossier avec les autres communes en vue des discussions avec l'Etat. Ce dossier concernera prioritairement le secteur de la santé et de l'instruction publique.

Téléphonie mobile. La Chaux-de-Fonds souhaite s'inspirer du projet que Neuchâtel soumettra à son Conseil général pour restreindre la multiplication des antennes. /RGT



Les présidents Augsburer (Charles à La Chaux-de-Fonds – à gauche – et Eric à Neuchâtel) ont souligné leurs convergences et l'absence de contentieux entre les deux Villes. PHOTOS MARCHON

«Les efforts sont louables»

«Sans-papiers» ■ La commission des pétitions du Grand Conseil propose de classer l'appel des paroisses

Pétition des paroisses neuchâteloises sur les «sans-papiers»: on classe! C'est en tout cas ce que propose la commission des pétitions et des grâces du Grand Conseil, dont le rapport sera soumis en plénum lors de la session de la semaine prochaine.

C'était le 27 mars de l'an dernier. Préoccupées par le sort des sans-papiers de Suisse (dont 46, soutenus par un collectif, avaient choisi, à La Chaux-de-Fonds, de sortir de la

clandestinité), les paroisses réformées et catholiques-romaines du canton de Neuchâtel adressaient ce jour-là au Grand Conseil un appel muni de 1222 signatures. Afin que les autorités cantonales préparent «activement le terrain à une solution respectueuse de la dignité humaine.»

Après examen dudit appel, la commission propose aujourd'hui de le classer. Une décision prise à l'unanimité, souligne son président, Jean Wal-

der (lib-PPN). «Nous considérons que les efforts du gouvernement et de l'administration pour régler les problèmes des sans-papiers sont tout à fait louables; le canton de Neuchâtel va souvent bien au-delà d'autres cantons dans la recherche de solutions différenciées.»

Le hic, c'est que la loi ne lui offre pas une grande marge de manœuvre. «La loi étant ce qu'elle est, nous voyons mal ce que nous pouvons faire de plus», note Jean Walder. Sinon d'agir sur le plan fédéral. «Nous proposons

par exemple le dépôt d'une initiative parlementaire cantonale, afin d'adresser une requête au gouvernement fédéral. Si plusieurs législatifs cantonaux utilisaient ce biais, ce serait à nos yeux le meilleur relais possible.»

Surtout ceux des cantons qui se caractérisent par un «esprit assez avancé et novateur», précise le président de la commission. Qui rappelle que Neuchâtel a été un des premiers à scolariser les enfants des sans-papiers. /sdx

Multiplication des sociétés anonymes

Entreprises ■ Nombre de SA en hausse l'an dernier

Pour la première fois depuis 1997, le nombre de sociétés anonymes a augmenté dans le canton de Neuchâtel: 120 nouvelles inscriptions (contre 104 radiations) ont été enregistrées en 2002 au registre du commerce. Le nombre des SA neuchâteloises se monte désormais à 2949 unités. Il y a cinq ans, elles étaient encore 3030.

Année noire

Depuis, ce nombre n'avait jamais cessé de diminuer, avec une année particulièrement noire en 1999, où le registre du commerce avait même enregistré une baisse globale du nombre d'entreprises neuchâteloises.

Le sourire est revenu: 8735 sociétés de toute nature (+138, soit 613 nouvelles inscriptions contre 475 radiations) étaient enregistrées à fin 2002 dans le canton de Neuchâtel. Sous la forme de SA pour plus d'un tiers, mais en raison individuelle (3182, en hausse de 30 unités) ou encore en sociétés à responsabilité limitée (1024, +102). Cette dernière forme juridique connaît d'ailleurs un succès qui ne ralentit pas: son nombre a doublé en cinq ans!

Faillites: hausse à venir

Le nombre de faillites enregistrées l'an passé a quant à lui diminué en 2002: passant de 263 en 2001 à 257. Mais ce



Patrick Cossetini, chef du Service des poursuites et faillites. PHOTO-A

chiffre ne reflète que peu la situation économique actuelle, d'une part parce que ce chiffre englobe les successions répudiées (en réalité, le nombre de faillites proprement dites a augmenté de 13% l'an passé, à 147) mais aussi «parce qu'il faut attendre de 18 à 24 mois entre le moment où les procédures contre une entreprise sont débutées et le moment où la faillite est enregistrée», relève Patrick Cossetini, chef du Service des poursuites et faillites. Du coup, les conséquences de la péjoration actuelle de la conjoncture ne se feront vraiment sentir, au registre du commerce, que dans une année à deux ans. /FRK



Une exposition des «sans-papiers» présentée fin 2001 à l'usine Novo Cristal de La Chaux-de-Fonds. PHOTO ARCH-GALLEY

Jacques Rogge et la justice du sport

Visite ■ *Le président du Comité international olympique sera à Neuchâtel le 31 janvier. Il donnera le coup d'envoi d'un congrès touchant au droit, à l'économie et à la sociologie*

Par
Stéphane Devaux

justice, mais bien davantage son environnement.»

Le seigneur des anneaux à Neuchâtel: ce n'est pas du cinéma! Ces anneaux-là sont olympiques. Et c'est en sa qualité de président du CIO (Comité international olympique) que Jacques Rogge ouvrira, vendredi 31 janvier, le congrès organisé par le CIES (Centre international d'étude du sport). Sous le titre «Justice et injustice dans le sport», il abordera des questions mêlant droit, économie et sociologie.

Le chirurgien belge, qui préside la plus haute instance olympique depuis 2001, exposera sa propre conception de la justice en matière de pratique sportive.

Modèle de vertu?

C'est à la fois parce qu'il offre des développements pluridisciplinaires et qu'il est au cœur de l'actualité que le thème a été retenu par les collaborateurs du CIES, a souligné le sociologue Christophe Jaccoud, lors de la conférence de presse de présentation d'hier, dans le cadre prestigieux de son siège, l'hôtel Du-Peyrou, à Neuchâtel.

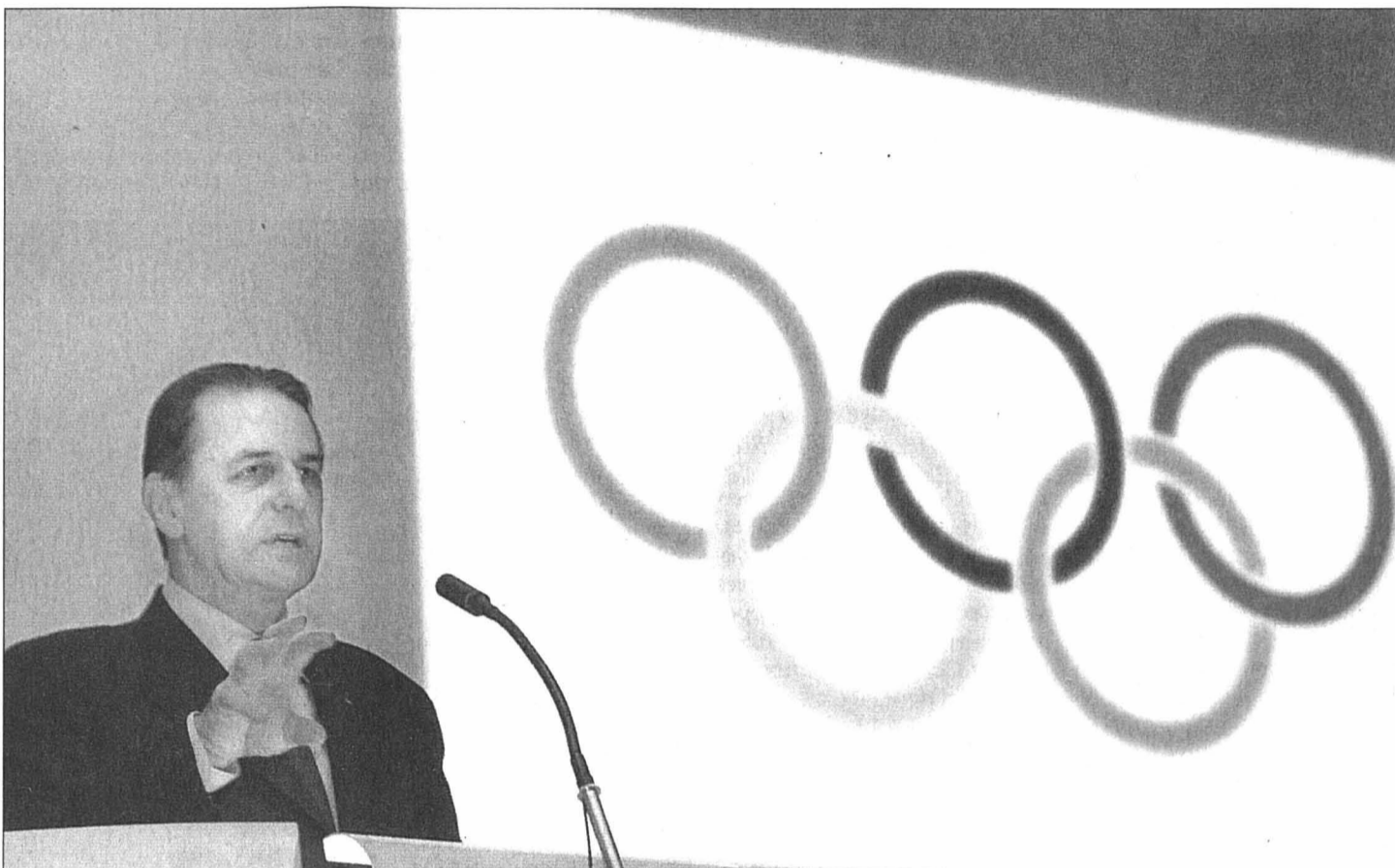
Une actualité souvent négative: «La violence, la corruption ou les «affaires» interpellent les dirigeants, qui voient le sport modèle de vertu confronté à une tout autre réalité», poursuit le chercheur, qui voit dans la marchandisation à l'extrême, mais aussi dans la complexification de gestion de l'activité sportive, les principales causes de cet état de fait. «La venue d'acteurs économiques de poids, qui introduit des normes de rendement, n'est pas forcément compatible avec les règles traditionnelles d'équité et de justice. Ce n'est donc pas le modèle sportif qui engendre l'in-

D'une injustice à l'autre

La dimension positive de cette nouvelle donne, c'est l'action menée par les associations et organisations sportives pour tenter de corriger ces injustices, enchaîne l'avocat neuchâtois Denis Oswald, directeur du CIES et membre du comité exécutif du CIO. Qui admet toutefois des limites à l'exercice. Primo, on ne pourra que tendre à une certaine équité, sans atteindre la justice absolue. Secundo, en gommant certaines injustices, on court le risque d'en créer d'autres. Ouvrir les grandes compétitions planétaires aux nations de tous les continents, n'est-ce pas prêter l'Europe, traditionnellement forte dans une majorité de disciplines?

Outre Jacques Rogge, plusieurs personnalités du monde francophone s'exprimeront lors de ce congrès, qui se veut largement ouvert au public. Denis Oswald – qui abordera le sujet des règlements – cite notamment Kéba Mbaye, président du Tribunal arbitral du sport. L'action de ce juriste sénégalais dépasse largement le cadre des terrains, puisqu'il participe actuellement, dans la région parisienne, aux pourparlers visant à régler le conflit ivoirien. Le soin de synthétiser la journée a été confié à un autre Neuchâtois, Denis Müller, professeur d'éthique... et grand amateur de football! /SDX

«Justice et injustice dans le sport», congrès du CIES, vendredi 31 janvier, 9h30-16h30, aula des Jeunes-Rives, Neuchâtel. Inscriptions possibles sur place.



Les anneaux olympiques sont-ils synonymes de justice ou d'injustice? Jacques Rogge montera sur le podium à Neuchâtel pour apporter sa réponse. PHOTO ARCH-KEYSTONE

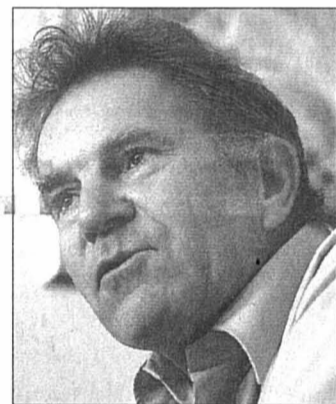
Comme un institut spécialisé

Créé en 1995, le CIES (Centre international d'étude du sport) est une fondation dont les membres fondateurs sont la Fifa (Fédération internationale de football), l'Université, la Ville et l'Etat de Neuchâtel. Il est rattaché à l'Université et fonctionne comme un institut spécialisé, résume son actuel directeur, Denis Oswald (photo arch-Marchon).

Le centre est actif dans plusieurs domaines, dont l'enseignement. Ainsi, il dispense un cours universitaire de droit du sport à l'Université, tout en offrant régulièrement des cours de formation continue (notamment du management destiné aux dirigeants de fédérations sportives nationales). Enfin, c'est lui qui coordonne la formation post-grade de 3e cycle répartie sur trois universités européennes:

Leicester (Grande-Bretagne), Milan et Neuchâtel. Deux volées d'une vingtaine d'étudiants du monde entier ont déjà obtenu ce titre en «management, droit et humanités du sport».

Les autres facettes du CIES ont trait à la recherche, aux prestations de services (pour clubs, associations ou sportifs en particulier) et, comme vendredi prochain, aux congrès et colloques. /SDX



Honneurs pour un nouveau laser

Recherche ■ *L'Université de Neuchâtel fête un de ses plus brillants représentants: le professeur de physique Jérôme Faist, lauréat du prix Latsis*

Un prix scientifique national, ça se fête dignement. L'Univer-

sité de Neuchâtel a décidé de faire honneur à un de ses plus brillants représentants,

le physicien Jérôme Faist, qui a reçu jeudi dernier le prix Latsis 2002, distinction re-

mise chaque année à un jeune chercheur de 40 ans au plus, pour la qualité remarquable de ses travaux. La manifestation autour de ce prix aura lieu demain, au grand auditorio de l'Institut de physique.

Prof à Harvard

Deux physiciens d'envergure, le professeur Federico Capasso, de la Harvard University (Etats-Unis), et son collègue Heinz P. Weber, de l'Université de Berne, honoreront de leurs propos scientifiques la première partie de l'après-midi (14h30-16h30), organisée sous forme de colloque. Dès 16h30, Hans Beck, directeur de l'Institut de physique, rappellera l'importance des travaux de Jérôme Faist pour le rayonnement de l'institut. Puis l'intéressé expliquera en personne le contenu de ses travaux, avant que François Zwahlen, doyen de la faculté des sciences, ne conclue la partie officielle.

Jérôme Faist est professeur ordinaire à l'Université de Neuchâtel depuis 1997; il

s'est fait connaître en 1994 grâce à la co-invention – révolutionnaire – d'un laser à cascade quantique. Pour ce nouveau laser, la longueur d'onde du rayon dépend désormais de l'épaisseur du matériau constituant le laser et non plus de sa composition chimique. Il s'agit d'une avancée considérable, puisque le fait de choisir «sur mesure» la longueur d'onde en variant l'épaisseur du matériau offre des possibilités d'applications technologiques beaucoup plus nombreuses.

Vue sur les Alpes

Il sera par exemple possible d'étudier à distance la nature des gaz polluants sortant des pots d'échappement. Dans les télécommunications, des liaisons laser aériennes traversant sans perte le brouillard, la pluie ou la neige amélioreront le transfert de données. Enfin, en médecine, certaines pathologies pourraient être détectées en analysant la composition de l'haleine des patients.

En 1998, afin d'exploiter les potentialités de sa découverte, Jérôme Faist a co-fondé la spin-off Alpes Lasers. Il s'agit, selon l'information fournie par la Fondation nationale suisse de la recherche scientifique, de la seule entreprise au monde à commercialiser ce genre de lasers. /SDX

«Jérôme Faist. Autour du prix Latsis national 2002», grand auditorio de l'Institut de physique, Université de Neuchâtel, vendredi 24 janvier, 14h30-17h45.



Jérôme Faist, accompagné de son épouse, recevant jeudi dernier le prix Latsis 2002.

PHOTO KEYSTONE

PUBLICITE

Cliquez sur :
jeux

Chaque semaine des prix à gagner.

L'Impartial
www.limpartial.ch

Prix rafraîchissants.

Actions du 21.1 au 27.1

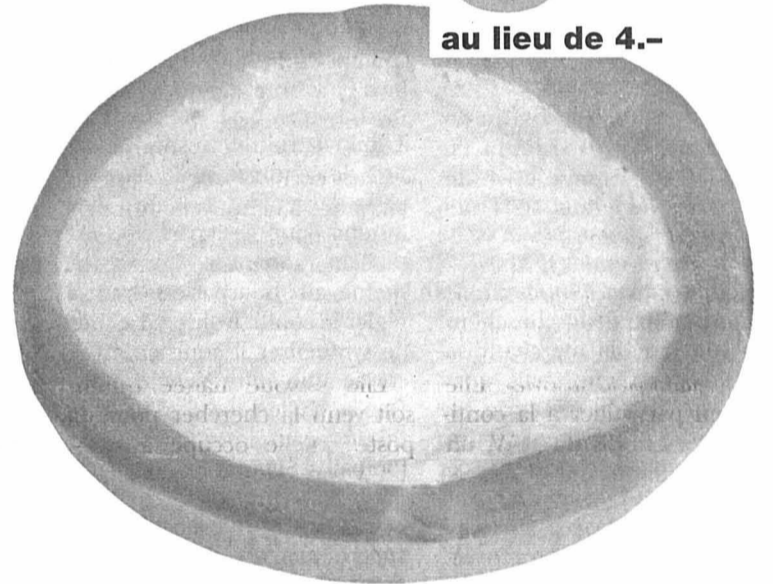
Boules de Berlin
le sachet de 5
300 g

3.-
au lieu de 3.80



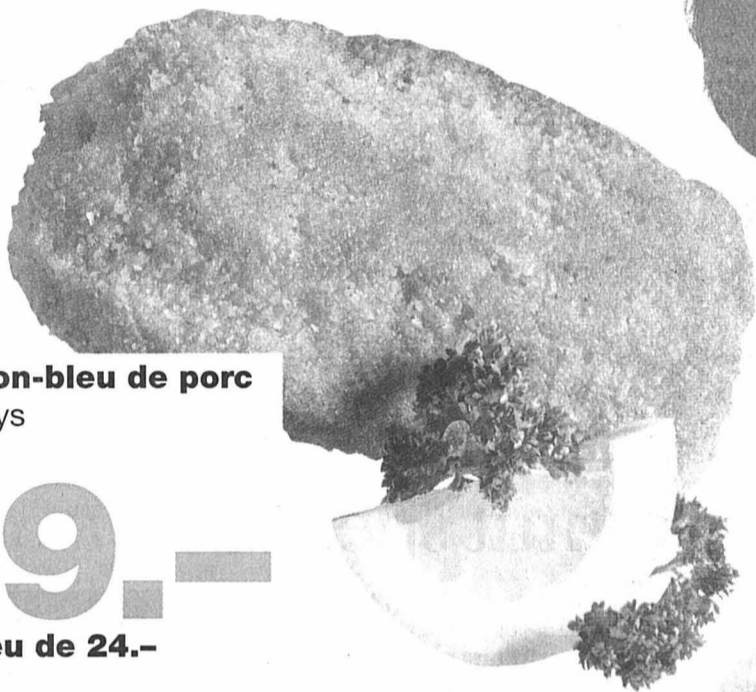
Salée à la crème
la pièce de 220 g

3.20
au lieu de 4.-



St-Paulin
fromage suisse
mi-dur
les 100 g

1.20
au lieu de 1.50



Cordon-bleu de porc
du pays
le kg

19.-
au lieu de 24.-



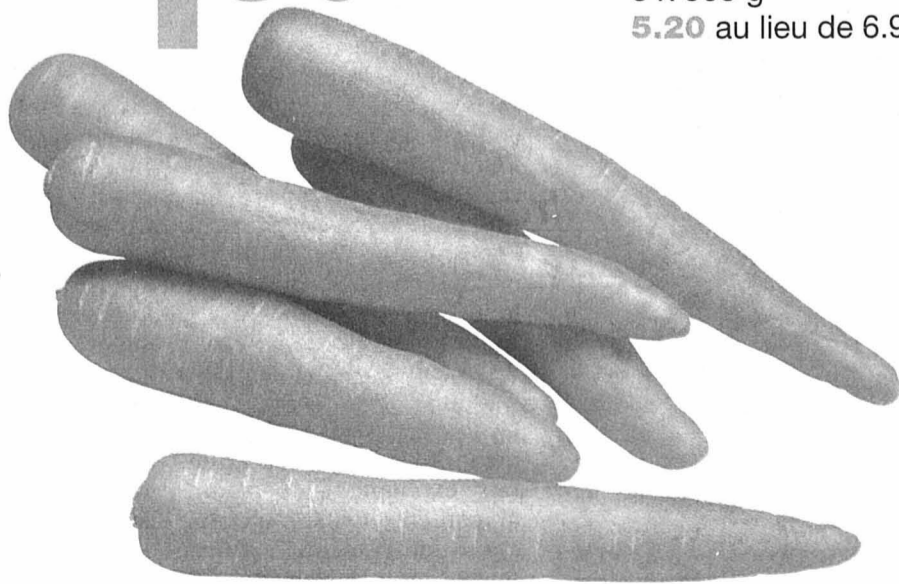
JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Pâte à gâteau brisée
3 x 500 g

4.70
au lieu de 6.30

Pâte feuilletée
3 x 500 g
5.20 au lieu de 6.90

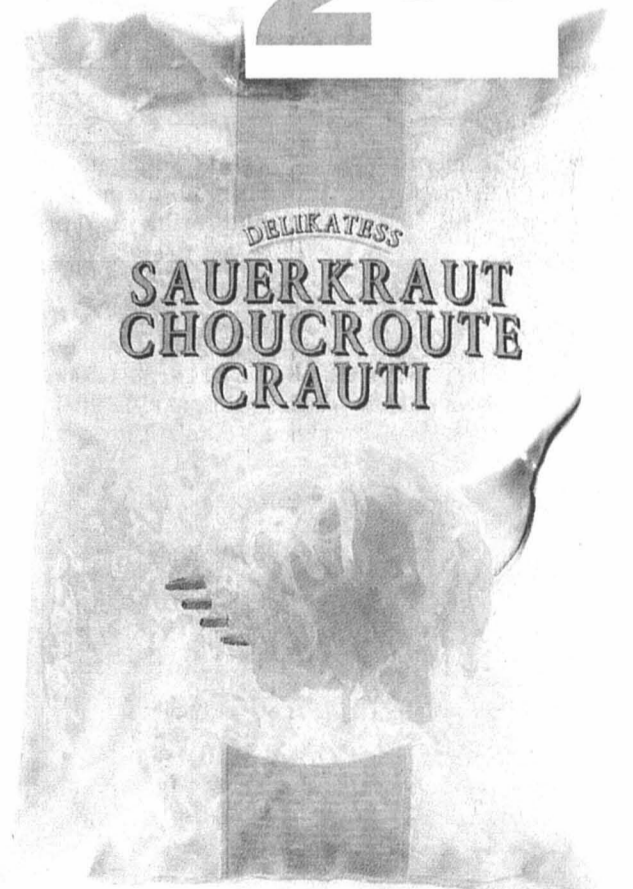
Carottes du pays
le kg

1.50



Choucroute
de Suisse
le paquet de 1 kg

2.80



Chicken-Nuggets «Don Pollo»
panés, frits, frais
élaborés en suisse avec de la
viande d'Allemagne
le trio-pack

12.-
au lieu de 16.20



www.migros.ch

Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg

MIGROS *Le Pays-Frischeur*

Nouvelle bobine au DAV

La Chaux-de-Fonds ■ *Caroline Neeser, responsable du Département audiovisuel de la Bibliothèque de la ville, s'en va*

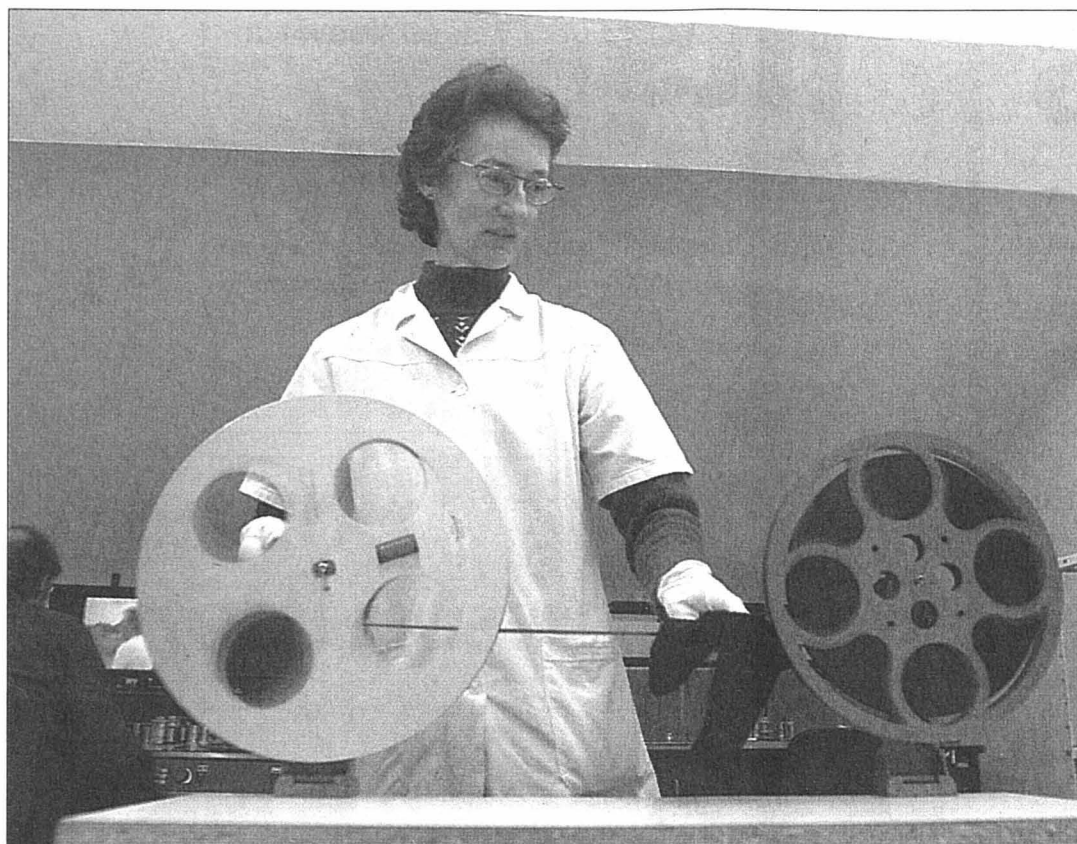
Par
Léo Bysaeth

Depuis le 1er janvier 2003, le Département audiovisuel (DAV) de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds a une nouvelle responsable. Jusqu'ici collaboratrice scientifique à mi-temps, Christine Rodeschini succède à Caroline Neeser.

Habitant le chef-lieu, Christine Rodeschini est licenciée en lettres de l'Université de Neuchâtel, où elle a étudié l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie. Rien qui prépare vraiment à la direction d'une telle institution. Il est vrai que, comme elle l'indique, «il n'existe pas de formation spécifique en archivistique audiovisuelle». La passion et la compétence des personnes en place sont les meilleurs guides.

Christine Rodeschini entend poursuivre sur les traces de Caroline Neeser, âme de l'institution depuis vingt ans. Jusqu'à fin mars, pour assurer la transition, l'ancienne responsable travaillera au DAV à raison de 20 pour cent. Celle qui lui succède ne reprendra le poste à 100% que depuis le 1er mars.

Jusqu'à là, elle assume la fin de son autre mi-temps au Laténium, où elle occupe la fonction de chargée de l'accueil. La nouvelle responsable accorde beaucoup d'importance au rôle public du DAV, institution «relativement discrète». Elle tient en particulier à la continuité des Lundis du DAV, un rendez-vous mensuel avec le public momentanément interrompu, en raison justement de la transition en cours. Elle est également à l'origine de la col-



Caroline Neeser travaille encore l'équivalent d'un jour par semaine au DAV. PHOTOS GALLEY

laboration régulière avec «L'Impartial» et «L'Express», dans la rubrique «Images d'un film».

Pour sa part, Caroline Neeser accorde une entière confiance à la nouvelle responsable, qualifiant la transition d'«harmonieuse». «Etre restée 20 ans a permis de consolider les choses, mais le renouveau, c'est bien.»

Elle s'avoue flattée qu'on soit venu la chercher pour le poste qu'elle occupe aujourd'hui à la Cinémathèque suisse. Elle dit aussi sa satisfaction d'avoir peu à peu imposé le DAV comme opérateur archivistique incontournable

dans le domaine audiovisuel. Ce n'est pas rien, dans un pays qui ne possède pas de vidéothèque nationale...

Le plus difficile? «Sur le plan technique, on est entièrement dépendants du secteur économique audiovisuel, qui nous impose ses changements technologiques.» Cela pose des problèmes parfois difficilement surmontables. Un exemple: «Plus personne ne peut lire les premières bandes vidéo Philips.»

Les liens noués, parfois de-

puis des lustres, avec des partenaires aussi divers que des privés, des entreprises ou des institutions, portent leurs fruits. «Depuis cinq ans, il y a une montée en puissance», indique-t-elle, faisant allusion aux partenaires de plus en plus nombreux à confier leurs archives au DAV. Malgré la surcharge de travail que cela représente, c'est un évident motif de satisfaction pour celle qui tourne le dernier épisode de vingt ans de vie professionnelle. /LBY

Une mission cantonale

L'histoire du DAV est étroitement associée au développement de la Bibliothèque de la ville. Dès 1979, à l'initiative du directeur d'alors, Fernand Donzé, l'audiovisuel a fait son entrée dans l'institution. La loi cantonale sur l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques, entrée en vigueur en 1981, permit la constitution du DAV sous sa forme actuelle, en 1983. Dès lors, sous la direction de Caroline Neeser, le travail de l'équipe en place allait pouvoir se développer sous la couverture d'un mandat cantonal. Le DAV reste toutefois une simple division administrative de la Bibliothèque de la ville. Son rôle est de réunir, conserver et mettre en valeur

les documents audiovisuels ayant trait au canton de Neuchâtel. Cela implique de multiples tâches. Il faut archiver toutes sortes de supports: films, phonogrammes, diapositives, supports numériques. Il faut se préoccuper de l'éventuelle restauration des documents. Il faut aussi chercher des sources, car il n'existe pas d'exigence de dépôt légal dans ce domaine. Le DAV accueille aussi le public. Sur rendez-vous, la salle audiovisuelle est par exemple à disposition de qui veut visionner un film. Enfin, c'est peut-être moins connu, le DAV produit aussi des documents (audio et audiovisuels), afin de conserver pour l'avenir des traces du présent. /lby



Christine Rodeschini, nouvelle responsable du DAV. Son ancien poste de collaboratrice scientifique sera mis au concours.

Initiative validée

La Chaux-de-Fonds ■ *Débat fiscal bientôt au législatif*

Déposée à la chancellerie le 9 décembre dernier, l'initiative des partis libéral-PPN et radical intitulée «Pour une meilleure image de la ville, halte à une fiscalité excessive!» a abouti. Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds l'a constaté formellement hier, lors de sa séance hebdomadaire. Le texte demande une baisse du coefficient fiscal de 104 à 100.

Après vérification par le contrôle des habitants, le comité d'initiative a récolté 5113 signatures valables sur 5749 signatures déposées. Ce sont 636

paraphes qui ont été annulés. Pour aboutir, l'initiative devait amasser 4164 signatures, soit l'équivalent de 15% du corps électoral, qui se monte à 27.763 personnes.

L'arrêté du Conseil communal constatant formellement l'aboutissement de l'initiative sera publié dans la «Feuille officielle» de demain. A dater de ce jour, l'exécutif dispose de six mois pour présenter au Conseil général un rapport sur cette initiative. «Il envisage de le faire dans le courant du printemps», indique un communiqué du Conseil communal. /comm-réd

Message fleuri à 99 ans

Centenaires ■ *Dispositions chaux-de-fonnières modifiées*

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a dernièrement pris connaissance de la nouvelle «avec une certaine surprise», indique-t-il dans un communiqué. L'Etat a en effet décidé «de limiter dorénavant son intervention en faveur des centenaires à l'envoi de fleurs, et ceci uniquement à l'occasion du 100e anniversaire».

L'exécutif, «souhaitant continuer à manifester sa gratitude à l'égard de ceux qui ont bâti la société d'aujourd'hui», n'est pas de cet avis. Il a donc pris d'autres dispositions. Les personnes entrant dans leur 100e année – fêtant donc leur 99e anniversaire – recevront à l'avenir de la part

des autorités communales un message fleuri. Les personnes fêtant leur 100e anniversaire recevront un présent du Conseil communal, qui leur sera remis par un représentant de l'autorité. Cette visite, qui jusqu'à présent était réservée à l'entrée dans la 100e année, est donc décalée d'une année. Lors des 101e anniversaire et suivants, le Conseil communal adressera un message fleuri.

Par ces dispositions, «les autorités communales espèrent maintenir l'indispensable lien entre les générations en témoignant leur reconnaissance à leurs centenaires», conclut le Conseil communal. /comm

Un avenir après l'Avent



L'une après l'autre, les magnifiques toiles géantes du calendrier de l'Avent sont décrochées des façades. Hier, c'était au tour de celle ornant le bâtiment de Musica-Théâtre de quitter la scène. Mais, se demandent nombre de quidams, que vont devenir ces beaux dessins? Leur avenir n'est pas encore définitivement décidé, mais l'on sait déjà que l'une ou l'autre institution conservera la toile que ses élèves ont réalisée. De plus, les écoles auront la priorité sur le futur de leurs créations. Quant aux autres œuvres, Lucien Willemin, président du comité du calendrier de l'Avent, caresse l'idée de leur offrir «une seconde vie, peut-être dans l'intimité de bâtiments privés ou publics», afin que brillent encore l'émotion et l'esprit chaleureux engendrés par cette belle réalisation. On en saura plus sous peu. /lbr

PHOTO GALLEY

Orchestre de la Tonhalle de Zurich

Société de musique ■ *A La Chaux-de-Fonds, Strauss, Honegger et Brahms sont au menu du septième concert de l'abonnement*

Quel plaisir d'accueillir le prestigieux Orchestre de la Tonhalle de Zurich, et son chef David Zinman! Quant au soliste, le violoncelliste Truls Mork, sa réputation dispense de tout commentaire. Il se produira dans le concerto d'Honegger, qui sera précédé de «Don Juan» de Strauss, et suivi de la 4e symphonie de Brahms.

Strauss avait 24 ans lorsqu'il dirigea la première de «Don Juan», en 1889. Oeuvre de jeu-

nesse donc, mais d'une telle richesse et d'une telle maîtrise, qu'elle assura la renommée du compositeur. On y voit don Juan déchiré entre son désir de conquêtes féminines forcément éphémères et son rêve impossible de la femme idéale. D'où un désespoir profond, auquel se mêlent les présages d'une mort de toute façon inéluctable.

Le concerto pour violoncelle d'Honegger date de 1929. Il fut créé deux ans plus tard à Boston. Contrairement à beau-

coup d'autres partitions du compositeur, connu pour son sérieux et sa rigueur, cette œuvre, quoique de construction fort savante, est un divertissement enjoué et quelque peu taquin, puisant à des sources diverses (le jazz par exemple) mais dans un moule parfaitement classique.

Créée à Meiningen en octobre 1885, où elle obtint d'emblée un triomphe, puis donnée dans les principales villes allemandes avec un égal succès, la

4e symphonie de Brahms n'a jamais quitté le répertoire ni le cœur des mélomanes. On le comprend, car cette œuvre monumentale est l'une des plus belles du XIXe siècle, pleine de séductions mélodiques et harmoniques et reposant sur une science approfondie de la construction et de l'orchestration. /mrt

La Chaux-de-Fonds, Salle de musique, dimanche 26 janvier à 17 heures

LA CHAUX-DE-FONDS

Décès de Julien L'Héritier

Un arc tendu entre la terre et le ciel: c'est l'image qui surgit en évoquant la personnalité de Julien L'Héritier, décédé le 17 janvier dernier, qui a partagé sa vie entre le bois, comme patron de la scierie des Eplatures, à La Chaux-de-Fonds, et sa passion pour l'aviation.

Julien L'Héritier avait 20 ans en 1933, quand il reprit la scierie fondée par son père. Jeune homme entreprenant, il lui a rapidement insufflé un fort développement, travaillant beaucoup avec la France et livrant même du bois pour le métro de Paris. Il était d'ailleurs de nationalité française et a assez vite abandonné son entreprise pour servir dans l'aviation militaire durant la première partie de la guerre.

Revenu à son poste, il a dirigé la scierie des Eplatures jusqu'en 1978. On se souvient de lui comme d'un patron social, très humain et proche de son personnel, certainement guidé par sa foi catholique, très fervente.

Julien L'Héritier a été également précurseur de l'aviation à La Chaux-de-Fonds. Il possédait déjà un petit avion à l'âge de 22 ou 23 ans et figure parmi les premiers membres de l'Aéro club des Montagnes neuchâteloises. Il a volé jusqu'à presque 70 ans. Ses enfants, qui l'ont souvent accompagné, se souviennent de voyages - et de retours - plutôt épiques. Sportif, ce grand-papa faisait encore, à 80 ans, des virées à ski de fond avec ses petits-enfants.

A la retraite, Julien L'Héritier et son épouse se sont retirés à Cortaillod, où ils ont vécu paisiblement jusqu'en 2000. Puis leur état de santé s'est dégradé et, après un séjour dans un home à Fleurier, c'est aux Arbres, à La Chaux-de-Fonds, que le couple s'est installé. Madame est décédée l'année dernière et Julien L'Héritier s'en est allé paisiblement vendredi dernier. Il a eu le bonheur de connaître son premier arrière-petit-enfant, qui perpétue une descendance assurée par trois enfants et huit petits-enfants. /ibr

Eaux du Locle aux Eplatures

Conseil général ■ Règlement sur la protection des captages loclois sur territoire chaux-de-fonnier à adopter lundi

Par
Robert Nussbaum

La ville du Locle capte une partie de ses eaux jusque sur le territoire de La Chaux-de-Fonds, aux Eplatures. Les législations fédérale et cantonale exigent des mesures de protection contre la pollution. Le législatif chaux-de-fonnier se prononcera lundi prochain sur un règlement en la matière, déjà adopté par le parlement loclois.

Pollution

Elément essentiel à la vie, l'eau se charge d'éléments chimiques en ruisselant sur le sol. Or, la pression démographique, l'utilisation intensive des sols et l'industrialisation contaminent les eaux de surface, puis souterraines, rappelle le rapport à l'appui de la demande.

Une étude montre que l'aire d'alimentation des captages de la combe des Enfers, de la combe Girard, de la Maladière et du Verger se trouve en partie aux Eplatures, dans le fond de la vallée, entre le Haut-du-Crêt et le pont de la Combe-à-l'Ours. La loi fédérale définit des zones précises:



L'eau du fond de la vallée, du Haut-du-Crêt à l'aérodrome des Eplatures grosso modo, est bue par les Loclois. PHOTO GALLEY

de captage (S1), de protection rapprochée (S2) et de protection éloignée (S3). En S1, aucune substance polluante ne doit parvenir dans le captage; en S2, «la plus grande partie des germes et des virus doit être tenue à l'écart»; en S3, on doit pouvoir prendre des mesures rapides en cas d'accident polluant.

Multitude de points

L'eau du Locle provient cependant d'une multitude de points, ce qui réduit l'inci-

dence d'un captage particulier sur la distribution d'eau de toute façon traitée. En S2 et S3, la ville du Locle a admis d'instituer des «zones à efficacité limitée». Par ailleurs, lit-on dans le rapport du Conseil communal chaux-de-fonnier, «la zone du Crêt-du-Locle - Les Eplatures revêt une importance capitale pour le développement de la ville et, plus particulièrement, dans le cadre des perspectives d'intensification des collaborations avec la ville du

Locle». On sera donc moins restrictif.

La zone industrielle du Crêt-du-Locle, avec des usines telles que Cartier et l'ancienne Mary Kay, n'est donc par remise en question, mais les ouvrages qui présenteraient un danger pour les eaux souterraines devront être adaptés. Propriétaire des captages, c'est la ville du Locle qui érigera des clôtures autour de deux petites zones S1 au sud de la route cantonale. /RON

Resto de campagne

Pour sa ferme des Brandt, aux Petites-Crosettes, l'Association pour la protection du patrimoine des Montagnes neuchâteloises (Aspam) a besoin d'une servitude pour une conduite d'évacuation des eaux usées. Ce petit dossier sera également soumis au Conseil général lundi prochain.

L'Aspam a ouvert un cercle privé dans cette ferme neuchâteloise remarquable. Mais la formule n'est pas satisfaisante car elle ne permet pas une ouverture suffisante des lieux ni de rétribuer décentement le tenancier, lit-on dans le rapport du Conseil communal.

L'Aspam a donc décidé d'aménager une cuisine pour exploiter un vrai restaurant de campagne. Mais les installations d'évacuation des eaux usées ne sont pas suffisantes. Parmi les solutions possibles, c'est le raccordement au collecteur public des Arêtes, par pompage, qui a été retenu. C'est plus cher, mais plus facile.

Lors de sa séance, le Conseil général devra en outre abroger le règlement communal sur la Police des habitants, rendu caduc par l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur le contrôle des habitants. /ron

Le chemin retrouvé

Il y a douze ans que le plan du nouveau quartier du Chemin perdu, à l'ouest du lycée Blaise-Cendrars et au sud du boulevard des Endroits, a été adopté. Il prévoyait cinq immeubles au nord et quatre groupes de villas au sud. Mais deux immeubles seulement ont été construits au bord du «boulevard».

A la demande d'un des propriétaires, une modification de ce plan est soumise au Conseil général. Le Chemin perdu sera scindé en deux. Le plan nord prévoit des constructions de trois niveaux maximum, décalés par rapport aux immeubles

existants, trop près de la petite route. Le plan sud passe en partie en zone d'habitation à faible densité. Un projet prévoit là la construction de douze villas. Plus bas, au-dessus de la rue de l'Arc-en-Ciel, ce projet jette les bases de l'implantation de petits immeubles de quatre niveaux.

Ce double plan «pourra donc entrer en vigueur prochainement et sa réalisation mettra sur le marché, dans un proche avenir, des objets immobiliers de haute qualité, correspondant bien à la demande actuelle, en particulier celle des cadres d'entreprise», écrit le Conseil communal. /ron

Assurer la gestion des terrains communaux

Le Locle ■ Le choix du mode de vente des parcelles, en pleine propriété plutôt qu'en droit de superficie, incite certains à changer de statut

Par
Jean-Claude Perrin

La Ville du Locle, suite à une décision du Conseil général, a modifié sa politique en matière de vente des terrains communaux. Les amateurs de parcelles peuvent les acquérir en pleine propriété plutôt qu'en droit de superficie, comme ce fut longtemps la règle. Par ailleurs, le législatif a admis que les bénéficiaires d'un droit de superficie peuvent racheter leur terrain en pleine propriété. C'est d'une telle demande de modification que le Conseil général discutera, jeudi 30 janvier. Elle émane d'un couple qui possède une maison à la rue des Bosses et désire modifier le statut de son bien-fonds.

Le prix de vente a été fixé à 60 francs le mètre carré. Dans la foulée, ce couple

souhaite acquérir une parcelle contiguë de 135 m², pour jouir d'un meilleur dé-

gagement. Le prix du mètre carré est aussi fixé à 60 francs.

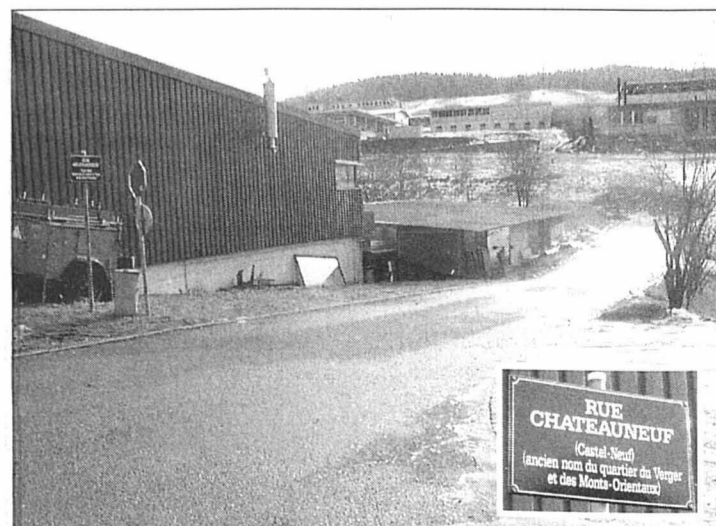
Par ailleurs, l'exécutif veut inscrire une servitude de passage pour accéder à la propriété de Werthanor SA, en prolongeant la rue de Châteauneuf, actuellement en impasse.

Prolonger l'impasse

Un autre rapport concerne l'entreprise Werthanor SA, qui a l'intention de construire une usine au Verger. Elle compte entrer dans ses nouveaux locaux en décembre 2003 au plus tard. Par l'intermédiaire d'une entreprise générale de construction, elle dispose déjà d'une parcelle de terrain, ainsi que d'un droit d'emption sur un terrain attenant. Elle sollicite un second droit d'emption portant sur un terrain de 3200 m², à l'est de la future usine, afin de pouvoir envisager sans difficulté l'agrandissement de celle-ci.

Vente d'actions

A titre d'information, le Conseil communal indique que, dans le cadre de la prise d'actions majoritaire de l'Ensa par les Entreprises électriques fribourgeoises, il va se séparer de 1544 titres, d'une valeur nominale de 1000 francs. Ces actions, reprises à 2000 francs, représentent, pour Le Locle, un montant de presque 3,1 million. Après cette opération, la Ville disposera encore de 1756 actions de 1000 francs. /JCP



La rue de Châteauneuf, actuellement en impasse, prend son départ à l'est du restaurant du Ranch. Elle deviendra bientôt une voie d'accès à la zone industrielle. PHOTOS PERRIN

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- Permanence médicale: 144.
- Dentiste de garde: 144.
- Pharmacie d'office: Sunstore, Centre Métropole, jusqu'à 19h30, ensuite appeler la Police locale tél. 032 913 10 17.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h.
- Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.
- Ludothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h.
- Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus»: Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.

PATINOIRES

- Patinoire des Mèlèzes, piste couverte: lu/ma 9h-11h30/14h-15h45, me 9h-11h15/14h45-15h45, je 9h-10h45/14h-15h45, ve 9h-12h/14h-15h45, sa 14h-15h45/20h30-22h (sauf en cas de match), di 9-11h45/15h-16h45.
- Piste ouverte: lu-di 9h-11h45/14h-16h45/20h-22h (sauf en cas de match).

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Salon du mariage et gastronomie Polyexpo, 17h à 22h; défilés à 18h et 20h30. Jusqu'à dimanche.
- Club 44 Serre 64, «Yoga et protestantisme», conférence par Isabelle Ott-Baechler, 20h.
- Théâtre «La Griffure», spectacle créé par 7 auteurs et 7 metteurs en scène, au Musée des beaux-arts, 20h30. Jusqu'au 26 janvier. Renseignements 032 913 12 33.

DEMAIN

- Salon du mariage et gastronomie Polyexpo, 14h-22h, 14h-17h, thé dansant; défilés à 18h et 20h30, ballets classiques 19h30. Jusqu'à dimanche.
- Conservatoire Salle Fallier, audition de violon, classe de Samuel Terraz, 19h30.
- Temple des Forges Veillée œcuménique organisée par le Conseil Chrétien avec le chanteur Yves Marmouzet (semaine de l'Unité des chrétiens), 20h.
- Théâtre «La Griffure», spectacle créé par 7 auteurs et 7 metteurs en scène, au Musée des beaux-arts, 20h30. Jusqu'au 26 janvier. Renseignements 032 913 12 33.
- Bikini Test La Joux-Perret 3, «Chic-Bull», Teo Ceetron (DJ), DJ Ascott, de 21h30 à 4h.
- Twenty One Schad & Sandra, variété-rock, dès 22h, place du Marché.

LE LOCLE

- Pharmacie de service: du Casino, Daniel-JeanRichard 39, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).
- Permanence médicale: 144. Lu-ve de 8h à 18h, permanence médico-chirurgicale (hôpital) 032 933 61 11.
- Centre de puériculture: consultations ma 14-17h30, rue des Envers 1. Permanence tél. le matin de 8h à 9h, 032 913 34 23.
- Dentiste de garde: 144.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10h-12h.
- Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10h-12h.
- Ludothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9h-11h.

PATINOIRE

- Patinoire du Communal: lu/ma/ve 9h-11h45/12h-17h et ve 20h-22h, me 9h-11h45-14h-16h40, je 9h-11h45/13h30-17h, sa 10h-11h45/14h-16h45, di 9h-13h/13h15-16h45.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Casino A 14h30, club des loisirs, «De Moscou à St-Petersbourg», exposé avec diapos.
- Théâtre Comedia A 20h30, théâtre de la Combe-Girard, «Un air de famille» (Complet).
- Les Ponts-de-Martel A 14h30, maison de paroisse, séance du Club des aînés. Culte à 14h.

DEMAIN

- Ancienne Poste Portes 21h, Show time 22h, Sinner DC (Genève) et Madame Edwarda (La Chaux).

avis divers

JANVIER 2003

25

Super samedi

Des articles de marque vous attendent à des prix sensationnels, à des heures précises, à des quantités limitées

Heures	Quantités	Articles	Ancien prix	Nouveau prix
9 h - 10 h	6	Machines à coudre Brother LS-1817 automatique 3 positions d'aiguille	299.-	180.-
10 h - 11 h	20	Mini skis 99.9 cm fixation réglable de 31 à 42, avec assurance Elvia	179.-	100.-
11 h - 12 h	50	Faitouts avec couvercle «Dolcevita» inox 18/10, 6 l, 26 Ø	79.90	25.-
12 h - 13 h	20	Sony Playstation 2 Avec 1 jeu «Grand theft auto - Vice city» valeur 99.-	398.-	320.-
13 h - 14 h	10	Micro-ondes Trisa Micro vario 20 litres	199.-	100.-
14 h - 15 h	6	Caméscopes numériques Sony DCR-PC 6 E Objectif 120x digital et 10x zoom optique	2298.-	1300.-
15 h - 16 h	15	Téléphones portable Nokia 3410 avec carte easy Swisscom	414.-	250.-
16 h - 17 h	12	Machines à café Solis Master 5000 automatique	950.-	500.-

Pas de réservation ou de vente avant l'heure précise. Si le nombre de demandes dépasse l'offre il y aura tirage au sort.

La Chaux-de-Fonds
Boulevard des Eplatures 20



www.manor.ch

132-126313

Tapis d'Orient

Quelques Exemples de notre très grand Choix:

Pakistan
Elégance et finesse Pakistan, noué main très fin env. 280 000 nds/m² laine et soie, très belle brillance toutes dimensions et couleurs, p.ex:
160 x 250 cm 798.-*
220 x 300 cm 1298.-*

Iran-Nain
magnifique tapis d'orient noué main fin, véritable objet d'art, Laine et soie, p.ex:
160 x 240 cm 798.-*
200 x 300 cm 1198.-*

Inde-Mir
Savoir d'orient Inde-Mir, noué main fin, env. 193 000 nds/m² 100% pure laine vierge très résistant, diff.coloris, p.ex:
170 x 240 998.-*

Nepal-Tibétain
Tapis noué main, pure laine vierge 1er qualité, toutes dimensions, p.ex:
ca. 170 x 240 cm 698.-*
ca. 200 x 300 cm 998.-*

Chine
noué main env. 90 000 nds/m² 100% pure laine vierge très bonne qualité, divers coloris, spécialement pour chambre à coucher, 3 pièces:
2 x 70 x 140 cm
1 x 80 / 300 cm 798.-*

Importation directe des pays d'origine. Pour vous; des prix très avantageux.

*Les prix indiqués sont des prix nets!

LIPCE 13x de Suisse
le plus grand discount de meubles et tapis
www.lipo-moebel.com

REINACH/BL
Autoroute Bâle-Délemont sortie Reinach sud, chez Migrol deux fois à gauche.
Tram 10, 11, BLT bus 64, Am Bruggrain 1
tél. 061 717 66 80
lu - ven: 9.00 - 20.00 sans interruption
sa: 9.00 - 17.00 sans interruption

EGERKINGEN/so
Discounter orange, directement à l'accès de l'autoroute d'Egerkingen.
Lindenholzstr.3, tél. 062 398 41 61
ll-ven: 9.00-18.30 sans interruption
sa: 9.00-17.00 sans interruption

JOURNÉES PORTES OUVERTES

LES 25 ET 26 JANVIER 2003 DE 10H00 À 18H00

MASERATI COUPÉ

SPEEDY GARAGE SA Ch. de Boissonnet 76-90 1010 Lausanne Tél. 021/653 12 33 Fax 021/653 13 94

avis divers



Maison du Peuple, Serre 68
Vendredi 24 janvier 2003, 20 h

Carte d'abonnement Fr. 15.-
A l'achat de 4, le 5^e gratuit

Lots tout en bons d'achat
Enfants: admis dès 12 ans, accompagnés

Grand match au loto du HCC La Chaux-de-Fonds

Système fribourgeois 50-100-150

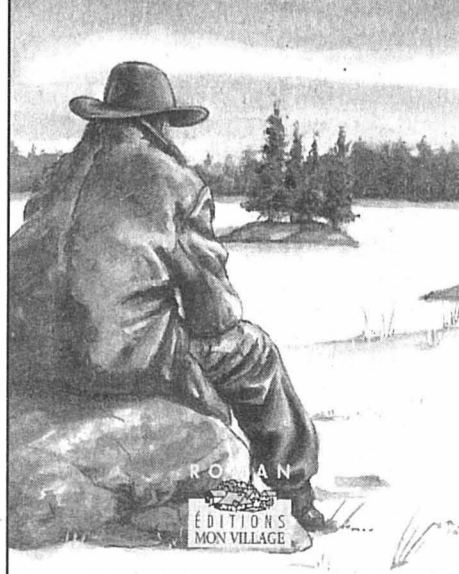
L'abonnement donne droit à
1 carte pour 30 tours
+ 1 tour gratuit

Deux royales hors abonnement:
une à 500.-
une à 1000.-



132-126610

JEAN-LOUIS GROSMOIRE L'HOMME QUI REGARDAIT VERS L'OUEST



Tenant le brin de buis, les visiteurs aspergent le corps d'eau bénite, se signent en murmurant quelques prières. Comme pour Renée, on prend soin de vider les seaux et récipients de l'évier pour que l'âme du Breugnot ne vienne pas s'y souiller en s'en allant. C'est Paul qui place le crêpe autour des deux ruches du Breugnot. Louison accompagne Paul, Poilu les suit, les yeux tristes.

Louison se serre contre son père lorsque le curé Dumont jette une poignée de terre sur le cercueil. Lorsqu'ils sortent du cimetière, Poilu attend aux portes, l'air penaud.

- Il a tout compris, murmure Paul.

- Pourquoi il n'est pas entré au cimetière?

- Les enfants l'ont arrêté!

Louison caresse Poilu. Arrivé devant la maison du Breugnot, Poilu s'assied sur

le seuil et pleure. Louison le flatte encore et court vers Paul. Flavie discute avec des femmes du village, toutes de noir vêtues. Louison laisse son père et Flavie parler. Elle enlève ses beaux souliers, se change et, en sabots, va vite chez Suzanne. En croisant la calèche du Tisserand, elle fait un écart. Examinant attentivement les gros sabots du cheval, elle ferme les yeux, en pensant à la douleur de Breugnot. Elle revoit sa moustache, son sourire, ses mains calleuses et c'est en pleurs qu'elle retrouve Suzanne.

Le printemps est porteur des plus belles promesses. La terre, gorgée d'eau, libère fleurs et feuilles sous le soleil. Les abeilles tournent, il y a du miel dans l'air. Juste avant Pâques, le marchand vient chercher sa commande. lorsque, sérieux, il descend de son élégante voiture, lorsque ses souliers vernis crissent

sur les dalles du seuil, Paul se tient sur ses gardes.

- Ah! Comment allez-vous? Il faut d'emblée que je vous dise. Vous avez de la concurrence, maintenant. Je reçois des jouets au magasin même, en bois, mais de plus en plus en métal, peints, s'il vous plaît! On me propose des trains miniatures! Je suis venu, ajoute-t-il en sortant nerveusement sa montre gousset, pour honorer ma commande, mais j'ai le regret de vous annoncer que c'est la dernière. Nous entrons dans le siècle du métal, le bois, c'est fini! D'ailleurs, je ne peux pas acheter toute votre production. C'est bien parce que je connais le curé Dumont. Tenez, je prends ceux-là, ces chevaux, la poupée, voici!

Jours de fête à Polyexpo
23, 24, 25 et 26 janvier 2003
LA CHAUX-DE-FONDS

5^e édition
SALON

mode

Mariage
gastronomie
& Jours de Fête

Stands
Défilés de mode
Thé dansant
Animations
Restauration
Bar à champagne
Expositions

Nous fêterons tous les jours les anniversaires de mariage

5 ans, 10 ans, 15 ans et 20 ans

NOMBREUX CADEAUX

Avec la participation de Miss France 2002
 Comité Jean Raibaut

J 23 17 h à 22 h Défilés à 18 h et 20 h 30
V 24 14 h à 22 h Défilés à 18 h et 20 h 30
S 25 11 h à 22 h Défilés à 11 h 30, 14 h, 18 h et 20 h 30
D 26 11 h à 19 h Défilés à 14 h et 17 h

Organisation **FLASH ANIMATION** - TÉL. 032 730 51 01

Gagnez
 un voyage
 de noces
 aux Antilles
 et plein
 d'autres cadeaux



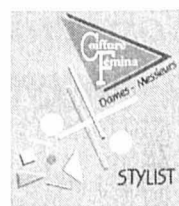
L'Uomo Boutique

Antonio Candelieri

Rue du Grenier 5
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 968 72 54

Retouches
 en tout genre

132-125945



Christine Vermot
 Démonstrations
 et conseils
 à notre stand.



Présent sur les défilés
 du jeudi et samedi!

France 8 - 2400 Le Locle - tél. 032 931 78 78



CADEAUX DE MARIAGE

**Pour votre liste
 de mariage**

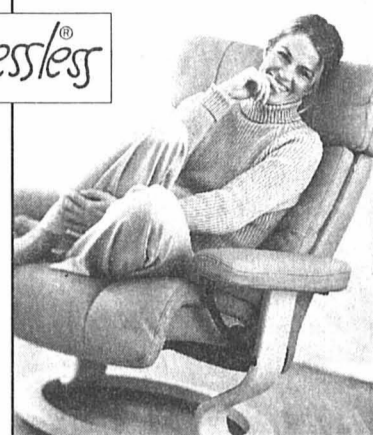
Une seule adresse:

KAUFMANN
 La griffe de la qualité

KAUFMANN & FILS SA
 MARCHÉ 8-10
 2302 LA CHAUX-DE-FONDS
 TÉL. 032 913 10 56 FAX 032 913 13 47
 WWW.KAUFMANN-FILS.CH

132-125942
 expo sur 6 étages!
Meubles
Leitenberg
 www.leitenberg.com

Stressless



L'original au salon

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 913 30 47

La Ruche Royale
 L'alliance du bien-être et des senteurs

produits de la ruche
 alimentation naturelle
 cristaux de sel
 encens
 essences parfumées
 bougies hopi
 feng-shui
 savons
 cadeaux originaux

Famille Jonin

Toujours avec le sourire, nous vous attendons
 à notre stand n° 11

10% de remise
 sur les pierres ionisantes de sel
 pour vous et vos cadeaux

Av. de la Gare 8 - 2114 Fleurier
 Tél. 032 861 12 84 - 078 627 26 78 - Fax 032 861 44 52
 www.mypage.bluewin.ch/la_ruche_royale e-mail: larucheroyale@bluewin.ch

Animations aujourd'hui

18 heures et 20 h 30
Défilés collection «jours de fête»

Promotion Mitsubishi Premium!



PROMOTION PREMIUM Chrome-Pack 650.-
 Vous économisez 1000.-

Pajero Pinin 2.0 GDI Premium net 33'990.-
 4x4 avec démultiplication, jantes alu, clim, radio/CD,
 moteur 2.0 GDI, 130 ch. Option: automatique.
 Pinin 1.8 Xtrend dès 28'590.- seulement.



PROMOTION PREMIUM Traction 4x4 **gratuit**
 Vous économisez 2500.-

Space Wagon GDI 4x4 au lieu de 44'490.- 41'990.-
 Modèle Elegance avec 4 airbags, clim, verrouillage
 central télécomm., 7 places, moteur 2.4 GDI, 147 ch.



PROMOTION PREMIUM Automatique 950.-
 Vous économisez 1400.-

Galant V6 Premium Sedan 5 vitesses 39'725.-
 Jantes alu, clim automatique, radio/CD, contrôle de
 traction TCL, moteur 2.5 V6, 161 ch. Wagon 41'125.-.

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI

3 ans de garantie d'usine



www.mitsubishi.ch

Valable pour les voitures neuves achetées et immatriculées du 16.1. au 30.6.2003.
 D'autres promotions vous attendent chez votre concessionnaire Mitsubishi.

MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052 208 25 00, fax 052 208 25 99. EFL Erb Finanz+Leasing AG, Winterthur.

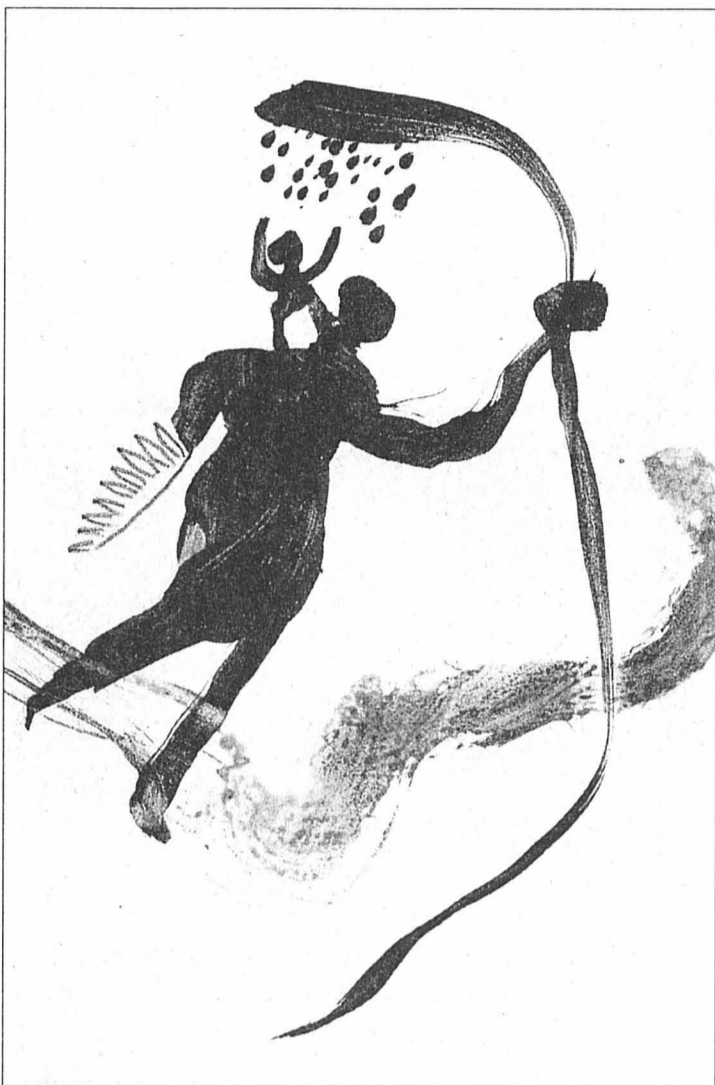
CONCESSIONNAIRE DIRECT: Neuchâtel: Garage Pierre Wirth, Faubourg de la Gare 9, 032 723 80 00

CONCESSIONNAIRES LOCAUX: La Chaux-de-Fonds: Visinand SA, 032 968 51 88, Le Locle: Pocar SA, 032 931 92 25; Sonvilier: Garage Roth, 032 941 15 38.

M00115.5-24.05

Lithographie de Jean-Michel Jaquet

Le Locle ■ Estampe annuelle du MBA en souscription



«Saint Christophe» portant l'enfant divin.

PHOTO SP

Le Musée des beaux-arts (MBA) du Locle propose en souscription, jusqu'au 28 février, l'estampe annuelle éditée par le musée, qui en a confié la création à Jean-Michel Jaquet. Sous le titre «Saint Christophe», l'artiste a réalisé une lithographie sur Chine appliquée, de 48 cm sur 38, imprimée par l'atelier Raynold Métraux.

Né à La Chaux-de-Fonds en 1950, Jean-Michel Jaquet, peintre, dessinateur et graveur dans la postérité de Louis Soutter et la mouvance des mythologies individuelles,

a à son actif plusieurs expositions personnelles (à Zurich, Bordeaux, Sierre, La Chaux-de-Fonds, etc.), ainsi que des expos collectives, dont la Triennale de l'estampe originale au MBA du Locle et l'exposition du cinquantenaire de la Fondation Alice Bailly, à Vevey. Ses œuvres figurent dans de nombreuses collections privées et publiques, et plusieurs distinctions ont honoré son travail. /cld

Musée des beaux-arts du Locle, case postale 345, 2400 Le Locle, tél. 032 931 13 33

MÉMENTO DU HAUT-DOUBS

DE GARDE ■ Médecins. Val de Morteau: Dr Durand, tél. 03 81 67 00 82. Damprichard: Dr Barthes, tél. 03 81 44 22 15. ■ **Pharmacies.** Morteau: Genevard, tél. 03 81 67 18 67. Le Russey: Braun Paulin, tél. 03 81 43 72 15. ■ **Dentiste.** Dr Dumartheray, Valdahon, tél. 03 81 56 20 11.

CINÉMA ■ L'Atalante, Morteau. «Le papillon», jeudi 19h30, vendredi, samedi et mardi 20h30, dimanche 18h. ■ **Le Paris, Morteau.** «Le seigneur des anneaux: les deux tours», vendredi 21h, samedi et lundi 18h. «Le château dans le ciel», jeudi 20h30, dimanche 16h30. «Harry Potter et la chambre des secrets», vendredi, samedi et lundi 18h. «Spy kids2: espions en herbe», jeudi 18h, samedi 14h et 16h. «Gangs of New York», samedi 21h30, lundi 21h. «Spirit, l'éta- lon des plaines», dimanche 14h30. En avant-première: «Taxi 3», mardi 18h30 et 21h. ■ **Saint-Michel, Maïche.** Programme non communiqué.

ANIMATIONS ■ Grand-Combe-Châtelet. Samedi, salle du Pré Rondot, goûter mutualiste. Samedi, vente de fleurs de l'ADM. ■ **Morteau.** Jeudi

14h, salle Klein, galette des rois du foyer du 3e âge. Samedi 14h, salle Klein, goûter des Conjointes survivants. ■ **Villers-le-Lac.** Jeudi 20h30, MJC, réunion du Club multimédia. Vendredi 21h, salle des fêtes, «C'est la faute à l'accordéon». Samedi, tournoi des vétérans du football.

SCÈNES DU HAUT-DOUBS ■ Morteau. Vendredi 20h30, théâtre municipal. «Roman de familles» par le théâtre de la Jacquerie. ■ **Pontarlier.** Location ouverte pour «Un riche, trois pauvres» de Calaferte le 31 janvier.

THÉÂTRE ■ Maïche. Samedi 20h30 et dimanche 15h30, salle Saint-Michel, «La crèche comtoise» par Les amis de Barbisier.

VIE ASSOCIATIVE ■ Maïche. Vendredi de 15h à 19h30, foyer des anciens, collecte de sang. Samedi 20h30, loto du Foyer socio-éducatif. ■ **Montlebon.** Dimanche 16h30, salle Saint-Louis, loto de l'Écho de la montagne. ■ **Morteau.** Vendredi 20h30, Salle des sociétés, rue Barral, assemblée générale du Comité des fêtes. ■ **Villers-le-Lac.** Dimanche 17h, salle des fêtes, loto du Vélo club.

Sinner DC à l'Ancienne Poste

Le Locle ■ L'association Le monde merveilleux de Zorrock invite l'un des groupes phares de la scène romande

Par Miguel Angel Morales

Demain soir, les murs vénérables de l'Ancienne Poste du Locle accueilleront l'electro-rock raffiné et cotonneux du groupe genevois Sinner DC. A l'aube du XXIe siècle, ce trio, remarqué en 1995 déjà grâce à un brelan de 45 tours autoproduits au charme intrigant, avait renoncé à la noisy pop qu'il pratiquait jusqu'alors avec un bonheur certain pour se lancer dans l'exploration de nouveaux territoires. Un choix judicieux: sorti en 2001, son troisième album, «Ursa major», largement salué par la presse spécialisée, constituera une véritable sensation.

Mariant avec un goût exquis pop appeal et electro atmosphérique, «Ursa major» déroule tout au long de ses plages un climat de mélancolie cosmique absolument irrésistible. Sinner DC a réussi là un véritable disque de chevet. Il sort ces jours-ci un CD-single multimédia («Video & Audio»), le titre ne saurait être plus sobre) comportant trois clips vidéo en apesanteur hivernale, des titres inédits, ainsi que des re-créations de morceaux d'«Ursa major» réalisées par plusieurs sor-



Les Genevois de Sinner DC seront demain soir à l'Ancienne.

PHOTO SP

ciers du son de talent. Sinner DC s'enfonce ainsi encore plus loin en territoire électronique.

Madame Edwarda

Un groupe chaud-fonnier assurera sa première partie: formé de Victor Savanyu (guitare, voix), Denis Baudin

(machines, voix, percussions) et Jérôme Correa (saxo), Madame Edwarda improvise dans une large mesure des ambiances qui ne dépareraient pas un film d'horreur de Dario Argento. Le groupe s'inscrit dans la lignée de formations telles que Current 93 ou

Death in June. Changement de cap en fin de soirée avec DJ Disco Jocko, qui exhumera pour l'occasion quantité de singles emblématiques de la disco seventies. /MAM

Le Locle, Ancienne Poste, demain, portes à 21 heures

La major Dudan prend sa retraite

Les Ponts-de-Martel ■ Le Club des aînés change de présidence mais continue sur sa lancée, avec un programme alléchant

Le Club des aînés des Ponts-de-Martel, fort de plus de cent membres, avait fêté ses trente ans en février 2000, un joyeux anniversaire ponctué des allocutions du pasteur Sully Perrenoud, l'un des membres fondateurs, et de la major Georgette Dudan, salutiste retraitée et présidente du club. Celle-ci passera le flambeau le 20 février, après 18 ans de présidence! Des années «riches de magni-

ifiques souvenirs», décrit cette femme généreuse, qui sait ce que bénévolat veut dire. Mais «j'aimais le faire, j'y ai pris grand plaisir. J'étais disponible, et j'ai été très très heureuse!» Cependant, l'âge venant (elle va atteindre ses 80 ans), les ennuis de santé et la fatigue l'ont poussée à laisser d'autres forces lui succéder, mais elle demeurera membre du club.

Cette saison propose une série de jeudis plaisants à la salle

de paroisse. Ainsi, le 6 février, le groupe Rétro, des Ponts-de-Martel, mettra de l'ambiance! Le 20 février, le repas en commun sera suivi d'un après-midi passé à des jeux divers. Le 6 mars, la Littéraire du cercle de l'Union viendra jouer, comme c'est la tradition, son spectacle, intitulé cette année «Tchao»: une comédie dont l'intrigue débute à Paris en avril 1968! Le 20 mars, Pierre-Yves Zwahlen évoquera le

thème «Des Marais rouges aux tourbières du Connemara». Ambiance musicale à nouveau le 3 avril. Tandis que le 17 avril, Eric Anders, de Neuchâtel, évoquera la glacière de Monlési et une escalade au Mont-Blanc. Le 1er mai, place à une vidéo sur le pays de la gentiane. Le 15 mai, Maurice Evard se livrera à un survol historique du Val-de-Ruz, et cette saison se clora par une course surprise le 5 juin. /cld

SOCIÉTÉS LOCALES LA CHAUX-DE-FONDS

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

CLUB ALPIN SUISSE ■ Samedi, Becca Colinta depuis Bourg-Saint-Pierre, randonnée à peaux de phoque, org. M. Zwahlen, réunion vendredi dès 18h au local, Paix 129. Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. Mercredi 29 janvier, match au loto à 20h à la Maison du peuple.

ÉCHO DE L'UNION ET UNION CHORALE ■ Samedi, soirée familiale à La Chaux-de-Fonds.

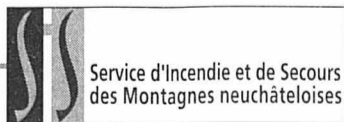
Lundi 20h, répétition à la Maison de paroisse, Le Locle.

LA JURASSIENNE ■ Courses: ski de fond, Ferme modèle, mardi 28 janvier, org. groupe seniors, F. Worpe. Gymnastique: Tous les mercredis dès 18h, Numa-Droz.

PROCAP ■ Samedi dès 17h, au local, veillée neuchâteloise.

SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE ■ Entraînements, mercredi à 18h30 et samedi à 14 h aux Joux-Derrière. Renseignements: G. Zoutter, tél. 032 968 65 80.

TIMBROPHILIA ■ Jeudi 20h15, première réunion d'échanges, à la brasserie de la Channe.



Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

Depuis mardi à 18h jusqu'à hier à la même heure, le SIS est intervenu à sept reprises.

Interventions ambulance. Mardi à 18h10, à La Chaux-de-Fonds, pour un malaise, à 20h29 pour une chute, à 23h18 pour un malaise, avec

transports à l'hôpital. Hier à 2h41, à La Sagne, avec le Smur, pour un malaise. A La Chaux-de-Fonds, à 6h58 pour un malaise, avec le Smur, à 7h29 pour une chute et à 11h43, pour un accident de sport, avec transports à l'hôpital. /comm-réd

EN BREF

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Veillée œcuménique aux Forges. Dans le cadre de la veillée œcuménique organisée demain au temple des Forges par le Conseil chrétien, le chanteur français Yves Marmouset interprétera quelques-unes de ses chansons. Il témoignera aussi de son engagement et apprendra des chants à l'assemblée. La rencontre commence à 17h30 par une rencontre avec les catéchumènes. La veillée, ou-

verte à tous, débute à 20 heures. /réd

PONTARLIER ■ Marc Pantillon en concert. Demain à 20h30, à la salle des Capucins de Pontarlier, l'orchestre symphonique du lieu et l'Orchestre philharmonique de Besançon interpréteront les 3e et 4e concertos de Beethoven. Le Neuchâtelois Marc Pantillon sera au piano. Renseignements au tél. 0033 3 81 69 33 59. /réd

PUBLICITÉ

Vote du 9 février sur les droits populaires

UNE INITIATIVE POPULAIRE...

...technocratique

...étatiste

...opaque

...anticonsensuelle

...centralisatrice

...impraticable

NON

Resp. Christophe Raymond, Savigny

LE FORNEL-DU-HAUT

Chien sauvé

Raymond Chautems et son épouse Heidi, qui tiennent ensemble la métairie du Fornel-du-Haut, au-dessus des Bugnenets, ont recueilli il y a quelques jours un chien qui s'était échappé de son domicile de La Chaux-de-Fonds, après avoir été effrayé par des pétards et des bombes de Nouvel-An. «En ouvrant ma porte, le 7 janvier au matin, j'ai vu ce chien qui semblait perdu, a raconté ce tenancier, aquarelliste à ses heures. Il est cependant reparti. Vers midi, le même jour, je suis sorti et ai réussi à l'amadouer avec des biscuits, pour le faire entrer. Dame, il faisait douze degrés au-dessous de zéro et il avait vraiment l'air d'avoir faim!»

Raymond Chautems a remarqué la plaquette du chien et cela lui a permis de remonter jusqu'au propriétaire de l'animal. «Ma femme a téléphoné au garde-chasse, puis à la police locale de La Chaux-de-Fonds», a-t-il encore raconté. Les retrouvailles ont été émouvantes. Raymond Chautems a indiqué avoir déjà été confronté au problème des animaux perdus, notamment pendant la saison de la chasse. /phc

Pour un dialogue constructif

Couvet ■ Interpellé par le lancement d'un référendum contre l'augmentation du taux fiscal, le Conseil communal en a profité pour ouvrir un large débat

Par
Mariano De Cristofano

A Couvet, le taux fiscal est un sujet chaud. Très chaud même puisque un référendum a été lancé contre la décision du Conseil général d'augmenter le coefficient de sept points. Le Conseil communal veut profiter de cette opportunité pour expliquer à la population la situation de la commune (lire encadré) et débattre de son avenir. L'information se trouve en première ligne.

Un grand fossé

Les signatures n'ont pas encore été déposées à la commune – le délai court jusqu'au 3 février – mais il ne fait aucun doute que le nombre de paraphe minimum nécessaires sera largement dépassé. Il est vrai que le sujet touche directe-

ment au porte-monnaie du citoyen-contribuable.

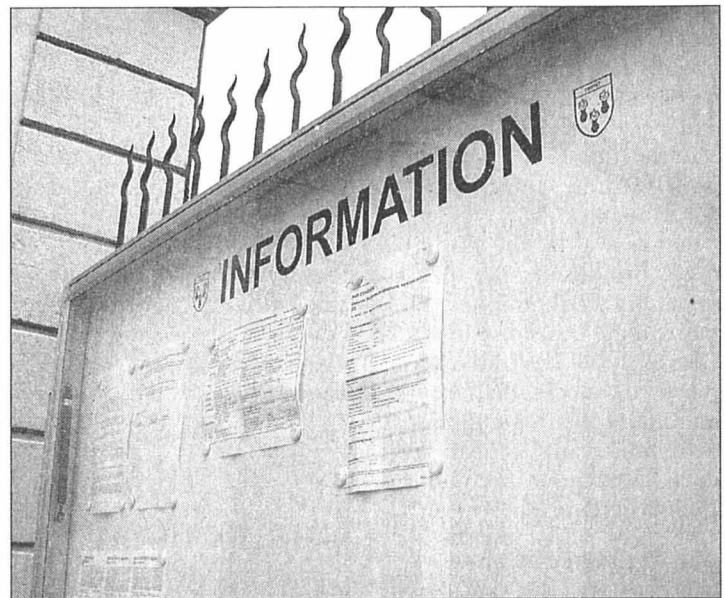
«Nous prenons le référendum comme un appel de la population et cela mérite réponse. Nous constatons, une fois de plus, le grand fossé qui existe entre les politiques et les citoyens et cela crée parfois des incompréhensions. C'est dommage car la chose publique est justement publique, les séances du Conseil général sont ouvertes à tous», lâche Jacques Grandjean, conseiller communal.

Pas fâchés

Bref, assister aux séances, se renseigner éviterait bien des étalages de fausses informations au café du Commerce. «Parfois, c'est même de la désinformation», souligne Réjane Isler, présidente de commune. Administrateur, Michel Weil ajoute que «les budgets, les comptes et autres rapports peuvent être consultés à la commune et même gratuitement. Pour l'instant.»

L'exécutif n'entend pas tirer à boulets rouges sur les référendaires. «Nous ne sommes pas fâchés, au contraire. Cette situation nous permettra d'apporter un maximum d'informations à la population. Nous souhaitons expliquer les choses et, pourquoi pas, travailler ensemble pour trouver des solutions», poursuit Jacques Grandjean. Et Réjane Isler de préciser. «Une majorité de personnes est peu ou mal renseignée. Le Conseil communal prend donc le référendum comme un point positif, constructif car il ouvre un débat.» Les autorités envisagent d'organiser une séance publique d'information avant que la population ne glisse sa réponse dans l'urne.

Le débat permettra aux différentes sensibilités de s'exprimer. L'avis de Michel Weil. «Ce débat est nécessaire pour aider le Conseil communal et le Conseil général à aller dans



Le pilier public n'est pas suffisant pour communiquer avec les administrés. PHOTO DE CRISTOFANO

la bonne direction, de prendre la meilleure direction possible.» «Nous n'entendons pas donner de consigne de vote, mais nous dé-

sirons que la population puisse avoir conscience des conséquences du résultat du vote», conclut Jacques Grandjean. /MDC

RÉGION PRATIQUE

AGENDA

NEUCHÂTEL

AUJOURD'HUI

■ **Seniors** De 14h15 à 16 heures, à la faculté des lettres, espace Agassiz, dans le cadre de l'Université du 3e âge: «Est-il raisonnable de distribuer les bénéfices de la banque nationale?», conférence par Marian Stepczynski, journaliste et économiste.

■ **Indonésie** A 16 et 20 heures, au cinéma des Arcades: «Indonésie», film et conférence d'Alain Wodey, dans le cadre de «Connaissance du monde». Organisation: Service culturel Migros.

■ **Théâtre** A 19 heures, à la Maison du concert: «Laphard Dzbarogh», de Pascal Berney, par le Théâtre des gens.

■ **Piano** A 20 heures, à la salle de concerts du Conservatoire, faubourg de l'Hôpital 24: audition d'élèves de la classe de Paul Coker, piano.

■ **Concert** A 20h30, au caveau du bar King, seyon 38: concert par Sevara Nazarkhan, Ouzbékistan.

■ **Théâtre** A 20h30, au collège de la Promenade: «Le mensonge», de Nathalie Sarraute, par la compagnie Galatée.

Plus de cinquante ans à ski de fond

Fenin ■ Jean-François Mathez rentrera dans le rang au printemps prochain après une belle expérience de découverte de la nature en hiver

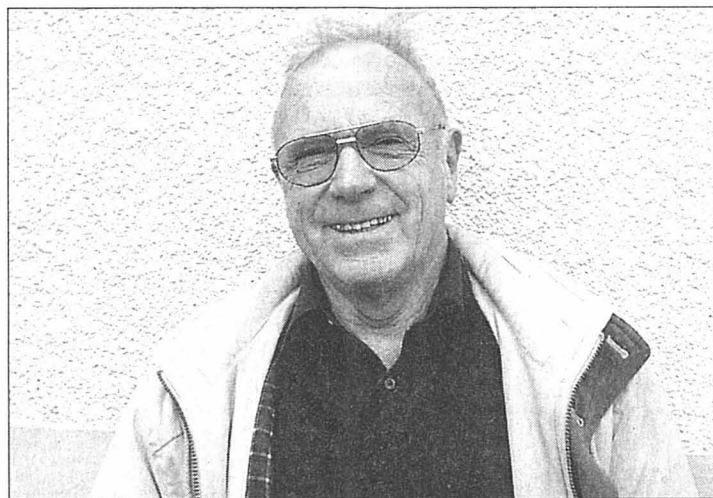
Entretien
Philippe Chopard

Jean-François Mathez est la modeste même. Ce citoyen de Fenin a cependant vécu au rythme de l'évolution du ski de fond dans le Val-de-Ruz, en homme épris de nature et de découvertes qu'il est. Partir sous les sapins, lattes aux pieds, fait partie de sa vie depuis plus de 50 ans, avec une foule d'anecdotes et de souvenirs. En avril prochain, il rentrera quelque peu dans le rang en renonçant à poursuivre l'activité de la petite agence de trekking hivernal qu'il a fondée à sa retraite pour faire découvrir les solitudes glacées du Grand Nord. Juste pour continuer de pratiquer le dépaysement à ski, «tant que le physique et la santé suivent.»

D'où vous vient cet amour du ski de fond et de la randonnée?

Jean-François Mathez: C'est une très longue histoire, commencée au contact de Bertrand Perrenoud, pendant la dernière guerre. Nous faisons des randonnées avec des skis en bois. Je me souviens aussi des

courses que nous organisions à Coffrane, entre le collège primaire et le passage à niveau au-dessus de Montmollin. Certains participants skiaient sur des douves de tonneau qu'ils avaient quelque peu transformées.



Jean-François Mathez estime encore valable de combiner effort physique avec découverte de la nature. PHOTO CHOPARD

Le ski de fond a fait ensuite sa crise d'indépendance, par rapport à sa combinaison avec l'alpin...

J.-F. M.: Oui. Je me souviens d'avoir participé à des combinés nordiques, notamment au Locle, où je n'avais jamais osé m'élancer depuis le grand tremplin de saut! Mais nous étions une poignée de Vaudruziens dans les années cinquante à pratiquer le ski nordique. Il y avait notamment Maurice Villemin et Willy Junod. Je n'étais pas le seul à favoriser l'essor de ce sport combinant effort et nature.

Vous avez en outre une longue histoire d'amour avec le Grand Nord...

J.-F. M.: Cela date de mon unique participation à la célèbre Vasaloppet, course en Suède longue de 86 kilomètres, en 1974. J'y avais fini au 3330e rang, dans le double du temps réalisé par le vainqueur. Puis

j'ai découvert la Laponie finlandaise l'année suivante. Les gens y skiaient en bottes, à cause de l'humidité. C'est encore le cas aujourd'hui.

Le ski de fond a bien évolué...

J.-F. M.: Le skating a quelque peu tué le style classique et la pratique de la randonnée à ski. Actuellement, les fondeurs de La Vue-des-Alpes apprécient plutôt le pas de patineur. L'intérêt de partir à la découverte de la nature a faibli. J'ai eu récemment trois demandes de grande traversée à ski du Jura franco-suisse, mais les participants demandaient à réaliser le parcours en skating. C'est de la folie. Par contre, la randonnée a encore de beaux jours à vivre en Scandinavie et en Finlande. Là-bas, le pas de patineur ne prend qu'assez peu chez les skieurs populaires. /PHC

PUBLICITÉ

Citroën présente les bonus pour bien démarrer l'année.



Xsara Picasso
Bonus de Fr. 7'000.-

Version 2.0 HDi Exclusive, 90 ch Fr. 27'450.- net au lieu de Fr. 34'450.-.

Nouveau et maintenant disponible en version 2.0i 16V, 137 ch, essence automatique.

Xsara Picasso dès Fr. 19'990.- prix gelé (1.6i X, 95 ch)

C5 break
Bonus de Fr. 10'630.-

Version 3.0i V6 Exclusive autom., 210 ch Fr. 39'900.- net au lieu de Fr. 50'530.- C5 Break dès Fr. 30'990.- prix gelé (2.0i 16V SX, 138 ch)



Xsara break
Bonus de Fr. 6'400.-

Version 1.6i 16V Exclusive, 110 ch Fr. 23'900.- net au lieu de Fr. 30'300.- Xsara break dès Fr. 19'990.- prix gelé (1.4i Rossignol, 75 ch)



Berlingo Multispace
Bonus de Fr. 4'690.-

Version 1.6i 16V, 110 ch Fr. 19'900.- net au lieu de Fr. 24'590.- Berlingo dès Fr. 16'990.- prix gelé (1.4i, 75 ch)



CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

Le Locle
Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 931 82 80

La Chaux-de-Fonds Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 969 20 30

Saignelégier Garage Jacques Sester SA Tél. 032 951 10 66

e-promotion
www.citroen.ch



CITROËN préfère TOTAL

Offre non cumulable avec d'autres actions en cours. Valable du 1er au 31 janvier 2003. Aucune réduction sur les prix gelés. Pour Xsara Picasso, offre valable sur stock défini et limité. Pour C5, l'offre est limitée aux modèles 3.0i V6 Exclusive et 2.2 HDi Exclusive (break et berline) sur stock défini et limité.

CITROËN

IMPÔTS SUPPORTABLES

36.000 signatures déposées

L'initiative populaire pour des impôts supportables dans le canton de Berne a recueilli plus de 36.000 signatures. Le texte exige que la charge fiscale soit réduite de 10%, dès 2005, pour attirer entreprises et contribuables.

Lancée à la fin du mois d'octobre dernier par trois associations économiques, l'initiative a été transmise hier à la Chancellerie. Les initiateurs ont relevé le succès de leur démarche: le texte a été déposé trois mois avant l'échéance du délai légal pour récolter les 15.000 signatures nécessaires.

Trop de dettes

Pour le comité d'initiative, la population bernoise paie 15% d'impôts de plus que la moyenne des autres cantons. Il a calculé qu'une réduction de 10% correspond environ à une baisse des recettes de 300 millions de francs par année pour le canton.

Confronté à un endettement dépassant les dix milliards de francs, le gouvernement s'est toujours opposé à une baisse rapide de la fiscalité. Sa priorité: stabiliser, puis réduire cet endettement au travers de mesures d'économies. /ats

SAINT-IMIER

Soirée métal samedi à Espace noir

Deux formations investiront samedi, dès 20h, le théâtre d'Espace noir, à Saint-Imier, pour une soirée métal que les spécialistes garantissent mémorable.

Quatuor issu de la Broye, Enigmatik, tout d'abord, s'est créé autour des reminiscences de nos ancêtres. Le groupe perpétue la tradition des légendes visitées, dans la magie des mythologies. A travers une musique et une image empreintes d'épopées fantastiques et de mythes anciens, Enigmatik développe un univers unique. Durant ses prestations scéniques, le groupe emmène le public dans un voyage intemporel.

Alliant ambiances «black», brutalité «death» et nuances atmosphériques, cette formation va sans le moindre doute séduire les fans de Dimmu Borgir ou de Cradle of Filth. Les autres ne pourront demeurer indifférents devant le degré technique de ses compositions.

Forced de la partie

Les cinq de Forced, pour leur part, viennent de Delémont. Jeunes, ils dispensent un métal pourtant très personnel, teinté d'influences très diverses – et non des moindres! – comme Isis, Meshuggah, Knut ou Neurosis. Ce groupe très prometteur a déjà sillonné la Suisse romande, séduisant les amateurs du genre avec ses compositions lourdes, oppressantes et chaotiques.

Une soirée mémorable, on vous l'avait bien dit! /comm-réd

«Digne d'une autre époque!»

Sonvilier ■ Le volte-face des autorités de La Chaux-de-Fonds lors de la nomination d'un candidat aux TP fait des vagues

Par **Olivier Odiet**

Eprouvant un profond sentiment d'injustice envers un jeune citoyen de leur village, les autorités communales de Sonvilier, le maire Jean-Pierre Rérat en tête, ont adressé un courrier aux journaux régionaux pour dénoncer des «méthodes dignes d'une autre époque». «Lors de la mise au concours d'un poste aux

Travaux publics (TP) de La Chaux-de-Fonds (réd: service d'entretien des véhicules), il a fallu plus de trois mois à la direction des TP pour prendre une décision d'engagement (mi-juillet: terme de la postulation et mi-octobre: date de la réponse), précisent les autorités de Sonvilier. Tout d'abord, le candidat est accepté et sa candidature ratifiée. Ensuite, celle-ci est annulée sans aucune explication.»

Et l'esprit d'ouverture?

Indigné par cette décision, le Conseil communal de Sonvilier a donc demandé des explications à l'exécutif de La Chaux-de-Fonds. Ce dernier a

répondu que le problème essentiel était lié à la domiciliation du candidat. «Le hic, c'est que ce dernier n'avait absolument pas été mis au courant qu'il devrait déménager. Ni dans l'annonce, ni même lors de l'entretien d'engagement», s'étonnent les autorités de Sonvilier.

Dans sa lettre, le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds signalait encore que les difficultés survenues dans cette affaire s'expliquent par plusieurs malentendus, par une mauvaise information et, enfin, en raison du nouveau règlement des Travaux publics, qui n'était pas encore en vigueur à cette époque.

Dans leur communiqué, les autorités de Sonvilier indiquent «que le peuple suisse a voté, il y a quelques temps déjà, les Accords bilatéraux. Telle est certainement la raison pour laquelle la ville de La Chaux-de-Fonds ne pense que rarement à regarder vers l'est, c'est-à-dire en direction de la partie francophone du canton de Berne. Certains dicastères en manque de personnel, par exemple le milieu hospitalier, ouvrent quant à eux leurs portes à toute personne, de tous horizons (entre autres des frontaliers) lors de la recherche de personnel qualifié. En revanche, celui des Travaux publics est hermétiquement tourné vers d'autres horizons.» /OOD

«Une histoire malheureuse»

Conseillère communale responsable du dicastère des Travaux publics, à La Chaux-de-Fonds, Claudine Stähli-Wolf apporte sa version des faits sur le non-engagement du citoyen de Sonvilier: «Sa candidature était excellente, mais elle n'a jamais été ratifiée par le Conseil communal, souligne-t-elle. En fait, c'est une histoire malheureuse et je regrette qu'elle prenne une telle ampleur. Il faut savoir que le poste en question comprend également des tâches de déneigement et que notre nouveau règlement communal stipule que le personnel de piquet doit se trouver sur place dans les 20 minutes, ce qui est tout simplement inconcevable depuis Sonvilier. Il va sans dire qu'on ne pouvait pas procéder à une dérogation de cette importance peu de temps après l'introduction du nouveau règlement communal.» /ood



La nomination d'un employé communal au service de l'entretien des véhicules, à La Chaux-de-Fonds, laisse un sentiment d'injustice aux autorités de Sonvilier. PHOTO GALLEY

Le piano à bretelles sous son meilleur jour

Tramelan ■ Un concert à nouveau très prometteur

Une fois de plus, le Club des accordéonistes de Tramelan va démontrer les immenses possibilités de l'instrument qu'il pratique. Sous la baguette du très dynamique Georges Richard, l'ensemble va présenter samedi, à 20h15 à la Marelle, un panorama varié et enthousiasmant des genres qui vont si bien à l'accordéon.

Le club va le prouver, l'accordéon est un instrument d'actualité, fréquemment utilisé dans les musiques de films. Pour exemple, la bande sonore d'«Amélie Poulain», dont on entendra un extrait samedi.

Avec l'ouverture des pays de l'Est, on a pu découvrir de nombreux virtuoses de la musique tzigane ou yiddish, actuellement à la mode et dans laquelle l'accordéon joue un rôle prépondérant.

De plus, l'entrée au Conservatoire de l'accordéon à basses baryton a révélé ses grandes qualités dans la musique baroque, qui figure également au programme de ce concert, tout comme le folklore suisse, en regain d'intérêt.



Noémie Gogniat, récente gagnante du Concours de jeunes musiciens, sera sur scène samedi.

PHOTO ARCH-EGGLER

Lauréate du Concours d'interprétation musicale 2002, Noémie Gogniat, de Lajoux, membre émérite du club tramelot, interprétera notamment son morceau de concours, l'«Asturias», d'Albeniz.

A ces plaisirs musicaux s'ajouteront des rires en cascades: la deuxième partie de la soirée sera réservée à Raynald, l'humoriste régional qui monte, qui monte, qui monte! /dom-comm

Un numéro unique, de La Ferrière à Péry

Médecins de garde ■ Le vallon de Saint-Imier s'organise

Les médecins du haut et du bas-vallon de Saint-Imier ont décidé d'unir leurs forces dans le but d'optimiser le service de garde. De La Ferrière à Péry, il y aura ainsi un numéro de téléphone unique, dès le 31 janvier prochain, à 18 heures. Il s'agira du numéro 032 941 37 37, qui fonctionnera 24 heures sur 24.

Les médecins de garde sont les Dr Miroslav Hubik, à Péry, Ivano Salomoni, à Sonceboz, Ennio Salomoni et Roland Brechbühler, à Corgémond, Michel Ru-

chonnet, à Courtelary, Philippe Gerber, à Villeret, Pierre Quadri, Francis Saurer, Jean-Philippe Rubin et Sorin-Adrian Cananau, à Saint-Imier, et Israël Wain-senker, à Sonvilier. Le responsable de ce service est désormais le Dr Roland Brechbühler.

Les fusions sont à l'ordre du jour dans les services de garde médicale, les cercles du Plateau de Diesse, puis de Tramelan et de la vallée de Tavannes, y ont effectivement procédé tout récemment. /comm-réd

ENBREF

SAINT-IMIER ■ Frigos et congélateurs: comment s'en débarrasser. Depuis le 1er janvier, l'évacuation des réfrigérateurs et congélateurs s'effectue de la manière suivante: les citoyens de la localité sont priés de bien vouloir s'informer, par téléphone (032 942 44 35), pour savoir quel jour et à quelle heure ils peuvent déposer leurs réfrigérateurs ou

congélateurs au dépôt des Noyes (rue de l'Envers 31) ou aux abattoirs (Marne-de-la-Coude 2), ceci gratuitement. Toutefois, si les prestations des Travaux publics sont souhaitées et que ce service vienne débarrasser les réfrigérateurs ou congélateurs à domicile, 40 francs seront facturés pour le transport. /comm-réd

TORNOS
Chômage partiel ajourné

Prévue pour début janvier, l'introduction du chômage partiel chez Tornos, à Moutier, est ajournée au moins jusqu'au mois de mars. La situation actuelle est meilleure qu'enviesagé lors de l'adoption du plan de restructuration, en novembre dernier.

Tornos se garde néanmoins la possibilité d'introduire le chômage partiel après une nouvelle évaluation, a expliqué hier son porte-parole, Pierre-Yves Kohler. «La situation est sous contrôle», a-t-il ajouté. Le groupe a assez de travail pour renoncer au chômage partiel.

Face à la chute des commandes, le fabricant de machines-outils avait annoncé 150 licenciements en novembre 2002, dont 100 sur son site prévôtois. Dans son paquet de mesures, il avait de surcroît prévu l'introduction du chômage partiel dès le mois de janvier pour une centaine de collaborateurs.

Les chiffres en mars

Le 4 mars, l'entreprise présentera tous les chiffres de 2002. Tornos ne compte plus que 620 collaborateurs, dont 500 à la maison-mère. Début 2001, Tornos employait encore 1200 personnes, dont un bon millier à Moutier. /ats-réd

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, Schneeburger, 032 487 42 48, jusqu'au 24.1. La Neuveville, pharmacie de la Tour, 032 751 24 24, jusqu'au 26.1.

BIBLIOTHÈQUE

- Saint-Imier: bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, je 16-19h. Renan: ma/je 15h30-17h. Villeret: je 17h45-19h. Cormoret: je 17-18h. Courtelary: je 15-16h. La Neuveville: lu-je 16-18h.
- Mémoire d'Ici: Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/jeu 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 032 941 55 55.

MÉDIATHÈQUE

- Tramelan: CIP, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.

LUDOTHÈQUES

- Saint-Imier: me/ve 15-18h. Tramelan: je 16-17h30. La Neuveville: ma/je 16-18h.

PATINOIRES

- Tramelan: patinoire des Lovières, Tramelan, ouverte au public: pour le patinage, mercredi 13h30-16h, samedi et dimanche 14h15-17h (demi-patinoire 14h15-15h15); pour le hockey: vendredi 20h45-22h30, samedi 14h15-15h15 (1/2 patinoire).
- Saint-Imier: patinoire d'Erguël, ouverte au public: pour le patinage, jeudi et vendredi 9-11h45 et 13h30-15h45, vendredi également 19h45-21h.

AGENDA

DEMAIN

- Chanson française Vernissage du nouveau CD du Bel Hubert, Saint-Imier, Relais culturel d'Erguël, 20h30, réservations au tél. 032 941 44 30.

Courses nordiques sur roulettes

Saignelégier ■ *La première Fête du chien nordique se déroulera dans dix jours, soit en traîneau, soit en kart. Une vaste animation entourera l'événement*

Gare aux toutous!

Les organisateurs tiennent à rappeler qu'il est vivement conseillé de se lever tôt pour apprécier les compétitions, qui débutent à 9h30 samedi et dimanche, afin de profiter du froid et d'une bonne neige: à midi en effet, presque tout est dit en ce qui concerne les courses. Il est par contre fortement déconseillé de venir - essentiellement le long du parcours - avec son chien de compagnie. Ensemble, les chiens nordiques retrouvent leur instinct de meute et sont prêts à dévorer un animal sur leur passage, comme cela s'est vu une ou deux fois précédemment. Enfin, il est vivement conseillé d'emprunter les CJ pour se rendre à la fête. La compagnie renforce ses capacités et met sur pied des bus-navette pour l'occasion. A signaler aussi que les lieux stratégiques pour apprécier les courses sont les suivants: pont de Muriaux, La Theurre, le Chaumont et le camping de Sous La Neuvevie. /mgo

Par
Michel Gogniat

Le décor qui investit la halle-cantine de Saignelégier ne laisse aucun doute. On s'approche à pas de loup de la première Fête du chien nordique. Celle-ci se déroulera les 1er et 2 février, avec ou sans neige. En effet, les karts à roulettes remplaceront avantageusement les traîneaux si l'or blanc fait défaut. L'équipe de Maurice Jobin (Hugo Valli, Georges Froidevaux, François Nesi, André Brand, Antoine Thiévent et plus d'une centaine de bénévoles) met sur pied depuis 30 ans les courses internationales de chiens de traîneau aux Franches-Montagnes. C'est la plus ancienne place d'Europe et la plus réputée pour son parcours. Mais le manque de neige a laminé les efforts certaines années.

D'où l'idée d'une formule nouvelle qui a l'avantage de la souplesse. Saignelégier reprend sa liberté (avec les organisations faitières) dans la mise sur pied de ses compétitions et se permet ainsi d'assurer le spectacle, que ce soit en traîneau ou sur roulettes, selon les conditions d'enneigement. Soixante attelers sont annoncés partants et les purs (chiens nordiques de race) ne

seront plus confrontés aux sprinters, bâtards confondus. Les mushers s'élanceront sur des boucles de huit à 35 kilomètres. Enfin, une compétition sera réservée aux jeunes dans les heures de midi.

«Il faut que le public vienne à la rencontre du Grand Nord», avance Maurice Jobin. Un village inuit a été reconstitué pour l'occasion, avec des igloos. Sur la butte du Marché-Concours, les spectateurs pour-

ront effectuer des balades en traîneau, découvrir plusieurs races de chiens nordiques avec leurs petits, assister à des démonstrations d'«agility», etc. Servi par un pêcheur professionnel, un fumet de poisson grillé se répandra dans l'air. La halle-cantine a fait l'objet d'une décoration spéciale qui rappelle les us et coutumes des Esquimaux: peaux de bêtes, raquettes anciennes, canoës et traîneaux d'époque ne man-

queront pas d'éveiller les rêves d'aventure dans le Grand Nord. Le taxidermiste de Vicques présentera également une série d'animaux, et même un Esquimaux (un faux) immortalisé. Sans oublier une vaste bibliographie.

L'entrée à la première Fête du chien nordique est fixée à cinq francs pour les deux jours (enfants gratuits). Des menus à prix modérés seront servis à la halle-cantine. /MGO



Comme dans les grandes années, la neige est attendue dans le chef-lieu. Mais son éventuelle absence ne sera pas un obstacle les 1er et 2 février. PHOTO GOGNIAT

DELÉMONT

Quatre postes administratifs à créer

Lundi prochain, le Conseil de ville de la capitale jurassienne va se pencher sur la création de quatre nouveaux postes (50%) au sein de l'administration communale (153 employés actuellement). Voilà qui va animer le débat à l'heure de l'adoption du budget 2003, qui se situe dans le rouge vif. En effet, ce budget communal présente un découvert de 1,7 million de francs, pour un montant global de 82,1 millions de charges. L'exécutif delémontain ne manque pas d'indiquer que ce déficit est largement imputable à la facture hospitalière, supérieure de 1,3 million à celle du budget 2002. Comme pour stigmatiser l'abandon de la centralisation des hôpitaux jurassiens.

Les quatre demi-postes proposés verraient la création d'un poste de patrouilleur-courrier (au service des écoles sur les passages dangereux), d'un de bibliothécaire, d'un de chargé des ressources humaines et, enfin, d'un poste de chargé de mission (pour la mise sur pied des manifestations) auprès du Conseil communal. Avec deux autres augmentations de postes de 10% demandées, cela représente au total un montant de 190.000 francs. /mgo

DELÉMONT

Un sifflet qui dérange

Dans une intervention déposée au Conseil de ville, Jeanne-Andrée Jeannerat (PDC) indique que le passage à niveau du Colliard, à Delémont, continue de faire parler de lui. En effet, les habitants du Cras-des-Fourches, situé non loin, se plaignent des coups de sifflet stridents au passage de chaque train, qui interviennent aussi entre 22h et 6h du matin. Le Conseil communal avait déjà répondu auparavant que le sifflement des locomotives résultait d'une prescription des CFF dans les endroits dangereux (passages non gardés). L'intervenante estime, de son côté, qu'on devrait être en mesure d'en diminuer l'intensité, voire de les remplacer par des signaux optiques durant la nuit. Et de demander au Conseil communal d'intervenir à nouveau auprès des CFF. /mgo

Journée de solidarité avec l'Algérie

Saignelégier ■ *Film, conférence-débat et musique seront au programme samedi au café du Soleil*

Après avoir déposé une pétition munie de 1760 signatures en mains du Gouvernement jurassien, le comité de soutien à la famille algérienne des Breuleux met sur pied une grande journée de solidarité. Celle-ci se déroulera samedi au café du Soleil, à Saignelégier. Film, conférence-débat, souper et musique algérienne vont s'enchaîner. Le coup d'envoi sera donné à 16h, avec la projection du film documentaire «Manipulation algérienne», réalisé par Canal plus.

Témoignage poignant

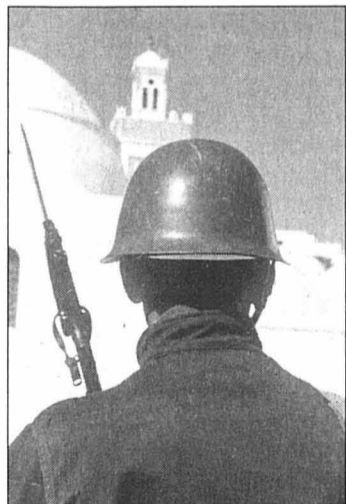
A 17h, il sera possible d'entendre le témoignage de Habib Souadia, qui fut officier des troupes spéciales de l'armée algérienne. Réfugié politique en France depuis

2000, il a écrit un livre, qui s'intitule «La Guerre Sale». Dans cet ouvrage, il dénonce les pratiques de l'armée algérienne. Il rapporte qu'il a vu «la torture, les exécutions sommaires, les manipulations, les assassinats de civils». Et, surtout, il lève le voile sur l'un des tabous les mieux gardés du drame algérien: le fonctionnement interne de l'armée.

La conférence sera suivie d'un débat animé par le journaliste Alex Robin, par ailleurs membre de Longo Maï en Provence.

Le côté convivial de cette journée sera marqué par un repas algérien, à 19h, qui se poursuivra en musique avec le groupe Nomades, formé d'Adel Degaïcha et d'Anmar Tourni, qui interpréteront des airs arabo-andalous, ainsi que

de la musique populaire du Maghreb et du Gnawa (désert). /MGO



Ancien officier de l'armée, Habib Souadia apportera un éclairage sur la vie quotidienne à Alger. PHOTO ARCH

Un final en apothéose

Orgue ■ *Babette Mondry sera dimanche à Montfaucon*

Final en apothéose pour les Dimanches musicaux de Montfaucon. En effet, l'église-mère du Haut-Plateau accueillera, dimanche à 17h, Babette Mondry, un véritable phénomène artistique.

Après les ensorcelantes voix russes, le violon sublimé et le charme conjugué de la voix et des flûtes, les responsables culturels des Dimanches musicaux de Montfaucon ont désiré un récital d'orgue. Le concert événement de dimanche devrait attirer une nombreuse cohorte de connaisseurs. En effet, le Jura sera honoré par la présence de Babette Mondry, organiste dont les récitals suscitent l'enthousiasme général.

L'artiste a été formée à l'école de Guy Bovet, Harald Vogel et Gerd Zacher, et a joué

aux quatre coins de l'Europe et au Brésil. Sa profonde sensibilité et sa technique parfaite en font une des organistes les plus prisées de ce début du troisième millénaire.

Pour sa prestation en terre franc-montagnarde, Babette Mondry a choisi un florilège éclectique et résolument original. Il sera possible d'entendre du Bach dans deux de ses plus beaux chorals, une œuvre d'Albert et Jehan Alain, une partition de Schumann et une envolée lyrique, signée Maurice Duruflé. Le clou de ce spectacle sera la retranscription à l'orgue de trois extraits de «Ma mère l'Oye», de Maurice Ravel. /comm-réd

Dimanche 26 janvier à 17h en l'église de Montfaucon

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

■ **Ambulances de Saignelégier:** 144 ou 032 952 12 12.

■ **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.

■ **Pharmacie des Franches-Montagnes:** service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.

■ **Dépannages:** Centrale, 032 955 14 12.

■ **Taxis:** piquet de nuit 032 951 21 18.

CENTRE DE LOISIRS

■ **Piscine:** lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 032 951 24 74.

■ **Patinoire:** lu 13h30-16h30, ma/je/ve 10-11h45/13h30-16h30, me 10-11h45/13h30-16h15, sa/di 14h15-16h15.

BIBLIOTHÈQUE

■ **Le Noirmont:** lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.

LUDOTHÈQUES

■ **Saignelégier** (Hôtel de ville): ma 15-16h30, je 16-17h30. **Les Bois** (salle de gymnastique): le 1er lundi du mois 14h30-17h30. **Les Genevez** (salle de gymnastique): le 2e mercredi du mois 13h30-14h30. **Le Noirmont** (nouveau collège): ma 15-17h. **Les Breuleux** (école primaire): le 4e mercredi du mois 13h30-16h30.

EN BREF

■ **ASSEMBLÉE INTERJURASSIENNE:** Trois nouveaux membres.

Lors de ses délibérations, le Gouvernement jurassien a procédé au remplacement de trois membres de l'Assemblée interjurassienne (AIJ) qui avaient donné leur démission. C'est ainsi que Marco Meury (PS) remplace Raphaël Fehlmann, alors que Claude Jeannerat (PDC) succède à Jean Paupé et qu'Alain Lachat (PLR) prend la place de Georges Rais. A noter aussi la démission de Jean-Michel Conti (PLR), un membre influent de l'AIJ depuis ses débuts. Il sera remplacé prochainement. /mgo

■ **NATURALISATIONS:** Deux décisions. L'exécutif jurassien a octroyé le droit de cité cantonale et de la commune du Noirmont à Necia et Secil Engin, ressortissantes turques. Le droit de cité cantonal et celui de la commune de Porrentruy a également été délivré à Christina Pamberg, ressortissante allemande. /mgo

■ **MONTFAVERGIER:** Budget adopté. Une dizaine de citoyens de Montfaverger, sur 22, ont assisté à l'assemblée de commune, lundi soir, sous la présidence de Jean-Claude Villat, une soirée très longue puisque achevée après 23

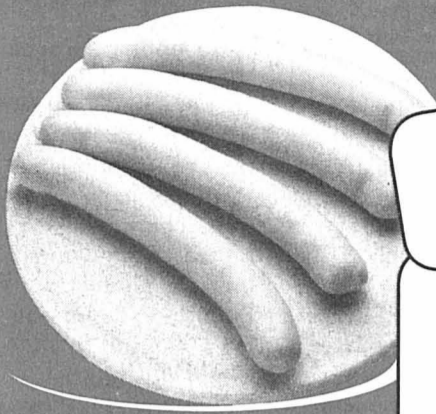
heures et des discussions portant sur les encrannes et... les pâturages! Le budget 2003 n'a pas rencontré de problèmes. Il boucle sur un déficit de 16.800 francs alors que les charges se montent à 176.000 francs. La quotité reste à 2,6, alors que la taxe des chiens passe de dix à 20 francs. Comme dans les autres petites communes, le poste de secrétaire à temps partiel pour les écoles secondaires de la montagne a été refusé. /mgo

■ **VON ROLL:** Convention dénoncée. Adoptée et approuvée en avril 2002 par la direction et le personnel de la fonderie

Von Roll Les Rondez, à Delémont, une convention spéciale n'a pas été reconduite par la direction en ce début d'année. La FTMH, dans une lettre, déplore cette décision. Cette convention prévoyait le maintien d'emplois moyennant des mesures d'économies. Elle avait permis d'éviter le licenciement de 44 employés, quand bien même treize d'entre eux avaient été prononcés en septembre dernier. Pour le syndicat, la décision prise ne répond pas aux sacrifices consentis par le personnel depuis une année, et il réclame le retour des primes. /mgo

Prix brisés!

Saucisse à rôtir de Saint-Gall



1/2 prix

4 x 140 g

3.95

7.90

Coca-Cola
Coca-Cola light



Épargnez
30%

6 x 2 litres

9.95

14.40

Merlot Los Pasos

2002, Requinoa
Valle de Cachapoal, Chili



1/2 prix

6 x 75 cl

23.70

47.40

3.95 la bouteille
Vente en carton
entier unirement

Sabo
Huile d'olive italienne

Extra vierge



Épargnez
35%

1 litre

4.95

7.70

Palmolive
Aroma Therapy gel douche

• Energy
• Antistress



Épargnez
3 francs

2 x 250 ml

3.90

6.90

DENNER

Valable à partir du: 23 janvier 2003 / semaine 04 / jusqu'à épuisement du stock / www.denner.ch

144-103204/ROC

Rendez-vous de l'immobilier paraît chaque mardi et jeudi

A louer

GERIMMO SA
SUCC. GÉRANCE NARDIN

A LOUER
à La Chaux-de-Fonds

Studio

- Rue Fritz-Courvoisier.
- Studio partiellement meublé, I cuisinette agencée et I salle de bains.
- Loyer: Fr. 450.- charges comprises.
- Libre de suite ou à convenir.

Av. L.-Robert 31 • La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 59 70
E-mail: info@gerimmo.ch

À LOUER

La Chaux-de-Fonds, quartier ouest
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES au 4^e étage
Entièrement rénové à l'état de neuf.

Cuisine agencée et balcon.
Libre tout de suite ou à convenir.
Loyer mensuel: Fr. 790.- + charges.

FIDUCIAIRE ERARD & LANOIR
Tél. 032 722 14 60

Les Breuleux - A louer
Appartement 1 pièce

30 m², situation tranquille, chauffage central.
Loyer Fr. 495.- par mois, charges comprises.
Libre février ou à convenir.

Tél. 032 954 16 94 ou
079 353 33 92 après 18 heures

LE LOCLE
Rue Georges-Favre 2-4
Appartements rénovés
Cuisines agencées

2 pièces dès Fr. 580.-
3 1/2 pièces dès Fr. 695.-
Charges en plus.

Garage à disposition Fr. 120.-.

Mise à disposition:
tout de suite ou à convenir.
www.bernard-nicod.ch

BERNARD Nicod
39, rue de la Plaine Tél. 024/424 24 24
1400 YVERDON

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA

À LOUER POUR DATE
À CONVENIR Au centre ville
Rue de la Serre 11b

Appartement de 6 pièces

cuisine agencée, sdb/WC,
douche séparée
Fr. 2000.- + charges

Contact: M. Pereira
Ligne directé: 032 729 00 61

Av. Léopold-Robert 83 2300 La Chaux-de-Fonds
www.fidimmoilsa.ch

**SERVICE DE LA GÉRANCE
DES IMMEUBLES**

A louer tout de suite ou pour date à convenir

LA CHAUX-DE-FONDS,
Avenue Léopold-Robert 90
Appartement de 4 1/2 pièces

4^e étage, cuisine agencée.
Loyer: Fr. 1280.- charges comprises.

LA CHAUX-DE-FONDS,
Rue de la Charrière 55
Appartements de 2 1/2 pièces

1^{er} et 4^e étage, cuisine non agencée.
Loyer: Fr. 550.- charges comprises.

LA CHAUX-DE-FONDS,
Avenue Léopold-Robert 134
et 136

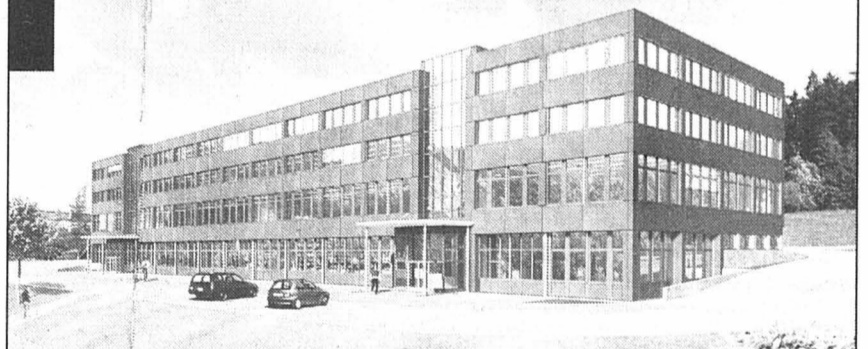
Appartements de 2 pièces

1^{er} et 3^e étage centre, cuisine non agencée.
Loyer: Fr. 560.- charges comprises.

Pour tout renseignement, s'adresser à:
Caisse de pensions de l'Etat
Service de la gérance des immeubles
Tivoli 22, 2003 Neuchâtel
Tél 032 889 64 91

La Chaux-de-Fonds

Travailler mieux



Centre industriel «Combeta»

Chemin de la Combeta 3, 5, 7

Vos nouveaux locaux à La Chaux-de-Fonds

dans un immeuble moderne, fonctionnel et représentatif.

Surfaces à louer, dès 200 m², **divisibles et aménageables** selon vos besoins spécifiques. Nombreuses places de parc; accès camion garanti, quai de chargement. **Entrée en jouissance dès avril 2003.**

Etage	Surface utile	Hauteur locaux	Charge utile	Loyer 1 par m ² /an
Rez inférieur	1745 m ²	4.40 m	1500 kg/m ²	Fr. 118.-
Rez supérieur	1875 m ²	4.05 m	1500 kg/m ²	Fr. 123.-
1 ^{er}	1985 m ²	3.02 m	800 kg/m ²	Fr. 115.-
2 ^e	1985 m ²	3.02 m	800 kg/m ²	Fr. 118.-

176 Places de parc extérieures Fr. 480.-

Pour visiter le chantier ou recevoir une plaquette descriptive adressez-vous à MM. Francis Godel ou Claude Gautier.

Av. Champs-Montants 10a
2074 Marin
Tél. 032 756 92 92
Fax 032 756 92 99
www.alfred-mueller.ch

Alfred Müller SA

Gérance
Elio Peruccio
Location & conseils en immobilier

Le Locle

Rue Daniel-JeanRichard 32
Surface commerciale de 150 m²
avec 5 vitrines et grand sous-sol

Plain-pied centre-ville

Libre de suite ou à convenir
Tél. 032 931 16 16

ep
k

France 22 • 2400 Le Locle
www.peruccio.ch

132-126396

À LOUER

028-384188

197-003397

VOYAGE-LECTEURS *L'Impartial*

Chine Du 24 mars au 1^{er} avril 2003

LUNDI 24 MARS 2003

Zurich – Pékin

Transfert en autocar jusqu'à l'aéroport de Zurich.
14 h 30 Enregistrement des bagages et formalités douanières.
16 h 00 Décollage du vol LX 196 à destination de Pékin. Repas et nuit à bord.

MARDI 25 MARS 2003

Pékin

8 h 40 Atterrissage à Pékin et accueil
Visite de la place Tiananmen. Repas de midi de style chinois, puis transfert à l'hôtel.
Excursion au Palais d'Eté avec une promenade en bateau sur le lac Kunming. Repas du soir dans un excellent restaurant. Logement dans un hôtel de bonne catégorie.

MERCREDI 26 MARS 2003

Pékin

Petit déjeuner à l'hôtel. Excursion à la Grande Muraille. Repas de midi en cours de route. Visite des Tombeaux Ming, ainsi que du Chemin Sacré. Repas du soir en ville. Logement à l'hôtel.

JEUDI 27 MARS 2003

Pékin

Petit déjeuner à l'hôtel. Visite de la Cité Interdite, Palais de l'Empereur. Repas de midi en ville. Continuation de la visite avec le Temple du Lama et le Temple de Confucius. Repas du soir. Logement à l'hôtel.

VENDREDI 28 MARS 2003

Pékin

Petit déjeuner à l'hôtel. Visite du Temple du Paradis. Repas de midi typique en ville.
Après-midi, visite dans une famille traditionnelle (Hutong-Tour). Spécialité pékinoise pour le repas du soir, dans un restaurant réputé de la ville. Logement à l'hôtel.



SAMEDI 29 MARS 2003

Pékin – Shanghai

Petit déjeuner à l'hôtel. Transfert à l'aéroport de Pékin
10 h 00 Décollage du vol CA 1519 (Air China) à destination de Shanghai.
12 h 00 Atterrissage à Shanghai, accueil et transfert à l'hôtel de bonne catégorie.
Repas de midi. Visite de Shanghai avec le «Jardin Yu», les quartiers Bund et Nanjing. Repas du soir. Logement à l'hôtel.

DIMANCHE 30 MARS 2003

Shanghai – Suzhou

Petit déjeuner à votre hôtel. Départ pour Suzhou en train et visite du vieux village Tongli, du «Jardin du Politicien Insensé» et du «Maître des Filets de Pêche».
Repas de midi. Continuation de la visite avec le jardin du «Mont du Tigre» et retour à Shanghai. Repas du soir. Logement à l'hôtel.

LUNDI 31 MARS 2003

Shanghai

Petit déjeuner à l'hôtel. Visite de Shanghai avec le temple du Bouddha de Jade.
Repas de midi. Visite de Pudong. Repas du soir typique de Shanghai. Logement à l'hôtel.

MARDI 1^{er} AVRIL 2003

Shanghai – Zurich

Petit déjeuner à l'hôtel. Transfert à l'aéroport en début de matinée. Enregistrement des bagages et formalités douanières.
8 h 00 Départ avec le vol MU 5101 (China Eastern Airlines) à destination de Pékin.
10 h 00 Arrivée à Pékin et changement d'avion.
12 h 00 Départ avec le vol LX 197 à destination de Zurich.
16 h 35 Atterrissage à Zurich et retour en autocar.

Fr. 2490.-*
*Prix abonné
Non-abonné: 2650.-



Organisation:

croisitour

Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle
Saint-Imier

PRIX FORFAITAIRE ET PRESTATIONS

Prix Club:

CHF 2490.- par personne
en chambre double



Carte de membre disponible pour les abonnés réguliers sur demande au No de tél. 032 910 20 42.
Ou sur Internet: www.limpartial.ch rubrique Club des lecteurs.

En chambre double pour non-membres

CHF 2650.- par personne

Supplément chambre individuelle

CHF 350.- par personne

Notre forfait comprend:

- transfert en autocar aller-retour jus qu'à l'aéroport de Genève
- les vols Zurich – Pékin – Zurich en classe économique
- les vols internes Pékin – Shanghai – Pékin en classe économique
- le logement dans des hôtels 4 étoiles en chambre double avec bain ou douche/wc
- tous les repas mentionnés au programme
- le circuit en autocar climatisé
- un guide francophone durant tout le circuit en Chine
- les tours de villes, visites et excursions mentionnés au programme
- un accompagnateur depuis la Suisse et durant tout le voyage.

Ne sont pas inclus:

- les assurances voyage
- les assurances complémentaires
- les pourboires
- Frais de dossier: CHF 30.-
- les dépenses personnelles: boissons, blanchissage, souvenirs, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Délai d'inscription: 15 février 2003
Nous vous recommandons de vous inscrire le plus rapidement possible, le nombre de places étant limité. Le paiement est dû vingt et un jours avant le départ au plus tard.

Annulation:

En cas d'annulation, nous percevons, afin de couvrir les frais éventuels de fax ou de téléphone, CHF 60.- par personne. Si l'annulation a lieu moins de vingt et un jours avant le départ, nous devons débourser un certain pourcentage du prix forfaitaire, soit entre vingt et un et quinze jours 40%, entre quatorze et huit jours 60%, de sept au jour du départ 100%.

Formalités et vaccinations:

Les citoyens suisses doivent être au bénéfice d'un passeport valable au moins jusqu'au 15 octobre 2003. Un visa est obligatoire. Nous nous chargerons des démarches afin d'obtenir le visa de groupe. Aucune vaccination n'est obligatoire pour l'entrée en Chine.

Assurances:

Nous vous recommandons de souscrire des polices d'assurances couvrant les accidents et les soins médicaux. Nous pouvons vous les proposer.

Organisation:

Croisitour Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Saint-Imier.

Responsabilité:

Bien qu'organisateur de voyage, nous n'agissons qu'en qualité d'intermédiaire entre les participants d'une part et les moyens de transport, hôtels, etc., d'autre part. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accidents, de pertes, de dommages, et d'autres incidents imprévisibles. Ce prospectus n'est pas publié pour le compte de la compagnie aérienne mentionnée dans le programme et sa responsabilité n'est engagée que dans le cadre du contrat de travail. Changements d'horaires, d'itinéraires et de prix réservés.

Voyage des lecteurs en Chine

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom(s):	Prénom(s):	Né(e) le:	Nationalité:	No de passeport:	Fin de validité:
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____

Adresse pour facturation:

Nom: _____

Prénom: _____ No de membre: _____

Rue/No: _____

NPA/Localité: _____

Tél. privé: _____ Tél. prof.: _____

J'accepte dans leur totalité toutes les conditions générales énoncées dans le programme concernant le voyage.

Lieu/date: _____ Signature: _____

Prix forfaitaire par personne comprenant le circuit selon prestations:

En chambre double CHF 2490.- (non-abonnés: CHF 2650.-) x _____ personnes = CHF _____
Je désire partager la chambre avec _____

Suppléments:

Chambre individuelle (nombre limité) CHF 350.- x _____ personnes = CHF _____
Total CHF _____

Je désire/nous désirons prendre le car à: Le Locle La Chx-de-Fds St-Imier Neuchâtel
Je suis/nous sommes déjà au bénéfice de: assurance bagages assurance annulation / SOS assurance annulation / SOS monde

A renvoyer à **Croisitour Neuchâtel**: rue Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel, tél. 032 723 20 40 ou **Croisitour La Chaux-de-Fonds**: rue de la Serre 65, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 910 55 77 ou rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 967 87 67 ou **Croisitour Le Locle**: rue Daniel-Jean-Richard 31, 2400 Le Locle, tél. 032 931 53 31 ou **Croisitour Saint-Imier**: rue du Dr-Schwab 1, 2610 Saint-Imier, tél. 032 941 45 43. Site Internet: www.croisitour.ch

«Je pars sans amertume»

Interview ■ *Fin janvier, le Chaux-de-Fonnier Vincent Steudler termine son mandat à la direction de Couleur 3. Bilan de cinq années radiophoniques qui ne furent pas de tout repos*

Propos recueillis par
Dominique Bosshard

Le 31 janvier prochain, vous quittez la direction de Couleur 3 après un peu plus de cinq années. Dans quel état d'esprit vous sentez-vous?

Vincent Steudler: Mon mandat était prévu pour cinq ans et il est arrivé à échéance en octobre dernier; c'est un laps de temps qu'ont d'ailleurs effectué tous les directeurs depuis les débuts de la chaîne, il y a 20 ans. La direction de la Radio suisse romande m'a demandé à réfléchir à une prolongation, et j'ai proposé de rester encore un an ou un an et demi, car c'est un poste qui requiert beaucoup d'énergie. Mais elle voulait cinq années supplémentaires, et on a décidé de se séparer. J'ai toujours dit que je ne postulerais pas à un autre poste au sein de la RSR, et je pars sans amertume. Aujourd'hui, je me sens délivré de quelque chose, j'ai retrouvé une forme d'envie.

Etes-vous satisfait de ces cinq années?

V. S.: D'une certaine manière, oui, car j'ai appris beaucoup de choses. Je me suis aussi rendu compte qu'il n'est pas facile d'être accepté dans ce type de média lorsqu'on vient de l'extérieur, professionnellement parlant. Mes débuts sur la chaîne ont été très difficiles, car les choses n'avaient pas bougé depuis des années, des clans s'étaient formés, les gens s'étaient installés dans leurs privilèges. Je suis arrivé après un an d'intérim, dans un bateau quelque peu à la dérive car sans véritable capitaine à bord, et j'ai eu la possibilité de renouveler l'équipe, rajeunie de dix ans dans sa moyenne d'âge. Je suis satisfait car aujourd'hui le bilan est positif, les chiffres d'audience ont remonté, mais



Vincent Steudler s'accorde un an de pause.

PHOTO SP

ce qui m'importe le plus c'est de laisser à mon successeur (Jean-Luc Lehmann, ndlr) des collaborateurs compétents, dotés de véritables talents.

Comment qualifieriez-vous les «années Steudler»?

V. S.: De tumultueuses d'abord. Mais il est toujours difficile de juger son propre parcours. J'ai tenté beaucoup

de choses, en étant peu encadré. Comme je n'ai pas la science infuse, j'ai commis des erreurs, notamment dans la programmation. Mais il y a toujours eu la volonté de faire

évoluer cette chaîne, de la réactualiser. Je pense que la méthode de travail a changé durant ces cinq ans, je crois qu'on est arrivé à quelque chose de moins improvisé, qu'on s'est calqué davantage sur la structure des chaînes européennes de ce type. On a retrouvé une unité de fonctionnement et de ton, on a centré la programmation sur une couleur musicale, rock-pop, un retour qui correspondait au goût du public. L'essentiel dans une chaîne telle que Couleur 3, c'est qu'elle doit, impérativement, évoluer constamment, et c'est ce qui pose problème à ceux qui la font. Le public cible de Couleur 3, les 18-35 ans, est très frivole dans ses préférences, il suit les modes, il faut sans cesse se remettre en question pour pouvoir évoluer avec la demande.

Est-ce votre amour de la musique ou un intérêt pour la radio qui vous a conduit à Couleur 3?

V. S.: Un peu les deux. J'y suis allé par amour de la musique principalement, mais aussi parce que c'est un média intéressant. Il permet d'être réactif, et aucun autre support ne me semblait aussi vivant à l'époque. A mes yeux, Couleur 3 a toujours un ton propre, elle a gardé une forme d'impertinence.

Savez-vous ce que vous ferez le 1er février?

V. S.: Non, pas du tout. J'ai décidé de prendre une année sabbatique. Ça me permettra de voir les gens que j'ai perdu du vue ces cinq dernières années, de faire les choses que je n'ai pas pu faire, et elles sont nombreuses. Je vais prendre le temps de voir dans quelle direction je m'orienterai. J'ai toujours beaucoup d'envies, dans des domaines fort divers. La musique et le spectacle m'intéressent, les phénomènes de société

m'intéressent, de même que la politique et le sport! Je mettrai tout sur la table, je gratterai un peu, je rencontrerai des gens et suite à ces rencontres je pense que les choses deviendront plus claires. Je ne reviendrai pas forcément à La Chaux-de-Fonds, pour l'instant je me sens bien sur la Riviera vaudoise, j'y suis proche de la montagne! /DBO

En raccourci

En 1997, sa nomination à la tête de Couleur 3 écourte le mandat de Vincent Steudler dans le cadre du 150^e anniversaire du canton de Neuchâtel. Avant cette expérience radiophonique, le Chaux-de-Fonnier a, en effet, consacré l'essentiel de son énergie à l'organisation de spectacles et de manifestations culturelles. «Mais, au départ, j'étais journaliste de presse écrite. J'ai effectué mon stage à 'Correspondance politique suisse', une agence aujourd'hui disparue».

A La Chaux-de-Fonds, où il est né en 1964, l'homme a participé à maintes aventures: la Plage du marché, qui deviendra la Plage des Six-Pompes, le Festival 2300 Outer Space et Bikini Test, qu'il a lancé en s'associant avec d'autres. On retrouve également Vincent Steudler parmi les organisateurs du Festival Inferno de Vevey, puis de la dernière édition du Festival de Leysin.

Décidé, pour un temps, à éteindre son poste de radio, ce féru de musique ne sera pas pour autant frappé de surdité: «Mes goûts en la matière sont très éclectiques, avec une prédilection, tout de même, pour le rock et la musique électronique!». /dbo

PETIT ÉCRAN

Lorsque la science traque le crime

«Temps présent» ■ *Un reportage dévoile les arcanes de la police scientifique, à travers des affaires qui ont défrayé la chronique*

Par
Sophie Bourquin

A la trappe, le vieux détective bougon et alcoolique qui ne paie pas de mine mais dont le flair fait trembler les criminels. Romans policiers et séries télé en témoignent: la mode est aux médecins légistes, aux profilers, aux traqueurs d'empreintes de tous crins et aux méthodes hi-tech qui collectent traces d'ADN, de pneus ou mégots de cigarettes pour cerner des meurtriers de plus en plus retors. Et dans la réalité, comment ça se passe? Un reportage aussi passionnant qu'un polar, diffusé ce soir à l'enseigne de «Temps présent», s'attache à dévoiler les ressorts de la police scientifique, à travers quelques affaires qui ont défrayé la chro-

nique helvétique. Le crime parfait est-il en voie de disparition?

Le lieu du crime

A Neuchâtel, la police s'active sur les lieux d'une tentative d'homicide. On prélève indices et empreintes de toutes sortes, la «tenue de cosmonaute» est de rigueur, ceci afin de ne pas contaminer la scène du crime. «La règle d'or, c'est la protection des lieux et la sauvegarde des traces», explique Olivier Guéniat, chef de la Police de Sûreté de Neuchâtel. «La scène du crime, c'est un peu de l'auteur, un peu de la victime et c'est du transfert de matière», poursuit-il.

Il est de notoriété publique que traces d'ADN et empreintes digitales permettent d'identifier sans erreur les personnes impliquées. Il en va

de même pour les marques d'oreilles que la police retrouve très fréquemment contre une porte après un cambriolage. Une oreille est unique et désigne son propriétaire aussi sûrement qu'une belle empreinte de doigt.

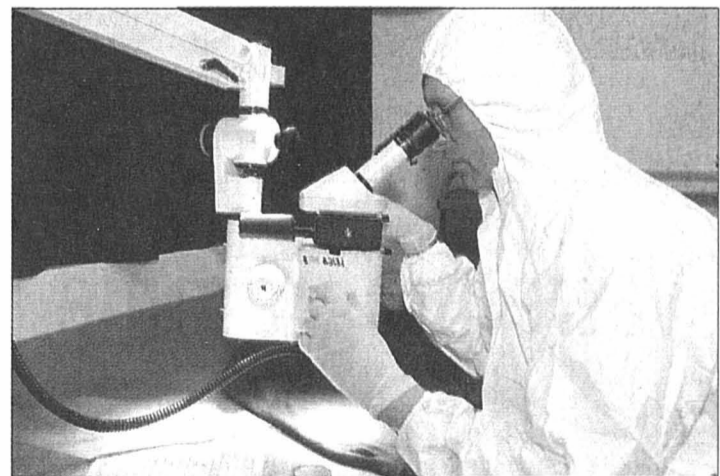
Les méthodes s'affinent

Encore faut-il parvenir à mettre un nom sur une empreinte. Car s'il existe une banque de données fédérale pour les empreintes digitales et l'ADN, toutes les autres traces ne sont conservées que dans les différents services de police scientifique. Et la loi sur la protection des données interdit aux cantons de partager ces informations. «En Suisse, il y a 26 cantons, 26 bases de données; c'est un peu dramatique, regrette Olivier Guéniat.

On imagine le potentiel d'une base de donnée centralisée».

Les percées technologiques de ces dix dernières années, ainsi que le développement de nouvelles méthodes ont permis de rendre la vie dure aux coupables. Des méthodes qui ont notamment permis à la police bernoise de mettre fin rapidement aux agissements de Mischa Ebner, le «tueur de minuit». C'est en recoupant des échantillons d'écriture, le portrait-robot et le recours à un profiler autrichien – une première pour la police bernoise – que le coupable a pu être identifié.

Dans le domaine de la datation des décès, l'entomologie forensique se montre particulièrement efficace. Une science qui permet, grâce à l'étude des diverses espèces de mouches et asticots qui y éli-



Les «chasseurs d'indices» ont changé d'allure! PHOTO TSR

sent domicile, de déterminer la date de la mort de cadavres en état de décomposition avancée. C'est grâce à cette méthode qu'ont pu être identifiés deux mystérieux corps découverts sur la propriété de Michael Chaplin, fils de Charles Chaplin.

Le reportage propose encore une petite visite de l'Institut de médecine légale du canton de Vaud. Le médecin légiste est le premier arrivé sur le lieu d'un crime et ses expertises se montreront déter-

minantes pour fonder l'opinion d'un juge. Pourtant, ce n'est que dans 10% des cas que les résultats de l'autopsie apporteront des éléments à l'accusation. Thomas Krompecher, légiste en chef de l'institut, précise que «le public ne réalise pas que l'autopsie permet, en règle générale, de disculper, d'éviter que les gens ne soient soupçonnés injustement. C'est la mission la plus noble de la médecine légale». /SAB

«Temps présent», jeudi 23 janvier, à 20h05 sur TSR1.

La Suisse veut un accord durable

Le Conseil fédéral craint que l'UE revienne sur la levée du secret bancaire grâce à l'OCDE. Villiger exige que la Suisse reste fiscalement concurrentielle

LE DOSSIER

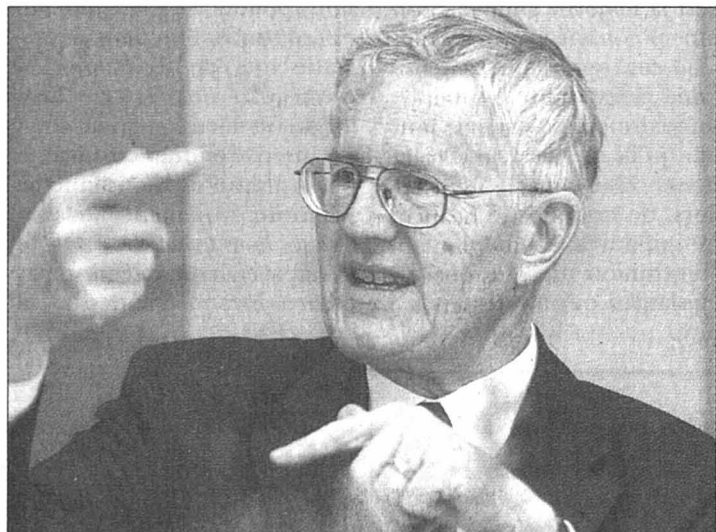
De Berne
Georges Plomb

Satisfait, mais pas tout à fait rassuré, Kaspar Villiger – parlant au nom du Conseil fédéral – a relativisé certains cris de victoire ayant accueilli l'accord entre les 15 Etats de l'Union européenne sur la fiscalité de l'épargne. Toutes les questions «*qui fâchent*» n'ont pas été déblayées. Et puis, l'exécutif, lors de sa séance d'hier, n'en a fait qu'une première lecture.

35% dès 2010

Sont visées les personnes physiques résidant dans l'UE plaçant des capitaux d'épargne en Suisse. Le taux de la «*retenue d'impôt*» serait de 15% dès 2004, 20% dès 2007, 35% dès 2010 (taux de l'impôt anticipé). C'est le même rythme que suivront trois Etats de l'Union – Luxembourg,

Belgique, Autriche – avant choisi le même système. 75% au moins du produit de la «*retenue d'impôt*» ira aux Etats membres de l'Union correspondants.



Le ministre des finances, Kaspar Villiger, l'a répété: la Suisse n'est pas un paradis fiscal. PHOTO KEYSTONE

Blocher pour l'abandon des négociations

Malgré l'accord sur la fiscalité de l'épargne, Christoph Blocher continue d'exiger l'interruption de la deuxième ronde de négociations bilatérales avec l'UE.

Pour le conseiller national UDC zurichois, l'accord est positif, mais n'est pas une garantie définitive du secret bancaire. Selon le tribun zurichois, l'accord sur la fiscalité de l'épargne constitue certes une bonne nouvelle, puisque l'UE adopte, dans les grandes lignes, le système de calcul suisse.

A ses yeux, Bruxelles attend toutefois probablement de nouvelles négociations avec la Suisse. C'est ce que laissent entendre les précisions de l'UE selon lesquelles le système vaudra jusqu'à ce que la Confédération se range à

Première réserve: le Conseil fédéral craint que certaines personnes, dans l'Union, soient toujours décidées à faire de la «*retenue d'impôt*» une solution transitoire devant déboucher sur l'échange automatique d'informations fiscales et, par conséquent, la levée du secret bancaire.

Le gouvernement songe à l'allusion faite à un document discuté dans l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) – dont fait partie la Suisse – sur les paradis fiscaux, document qui pourrait exercer une nouvelle pression pour l'abandon du secret bancaire. Kaspar Villiger refuse d'entrer dans un pareil discours. Selon lui, la Suisse n'est pas un paradis fiscal. «*Cette manière d'agir ne serait pas correcte et irait à l'encontre des efforts déployés en vue d'une solution durable liant la Suisse et l'Union européenne.*» Il veut un accord durable.

Fiscalité concurrentielle

Deuxième réserve: le Conseil fédéral ne veut pas que les taux de la «*retenue d'impôt*» défavorisent la Suisse

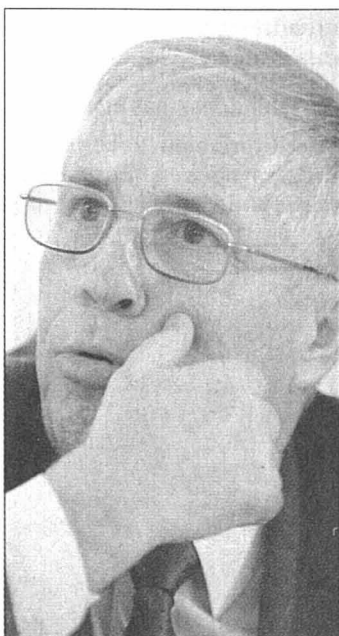
par rapport à certains Etats de l'UE. Certes, il accepte le calendrier prévu par l'Union pour le Luxembourg, la Belgique et l'Autriche (les autres pays de l'UE introduisant l'échange automatique d'informations fiscales dès 2004).

Mais le gouvernement de Berne veillera à ce que la Suisse reste fiscalement concurrentielle au plan international. Il n'est pas question qu'elle soit défavorisée par rapport aux pays de l'Union introduisant également un impôt à la source. A propos du taux maximal de 35%: la Suisse risque-t-elle de devenir fiscalement dissuasive? Villiger note que certains pays (nordiques, notamment) pratiquent une flexibilité plus lourde, alors qu'elle est plus légère ailleurs.

Résultat global équilibré

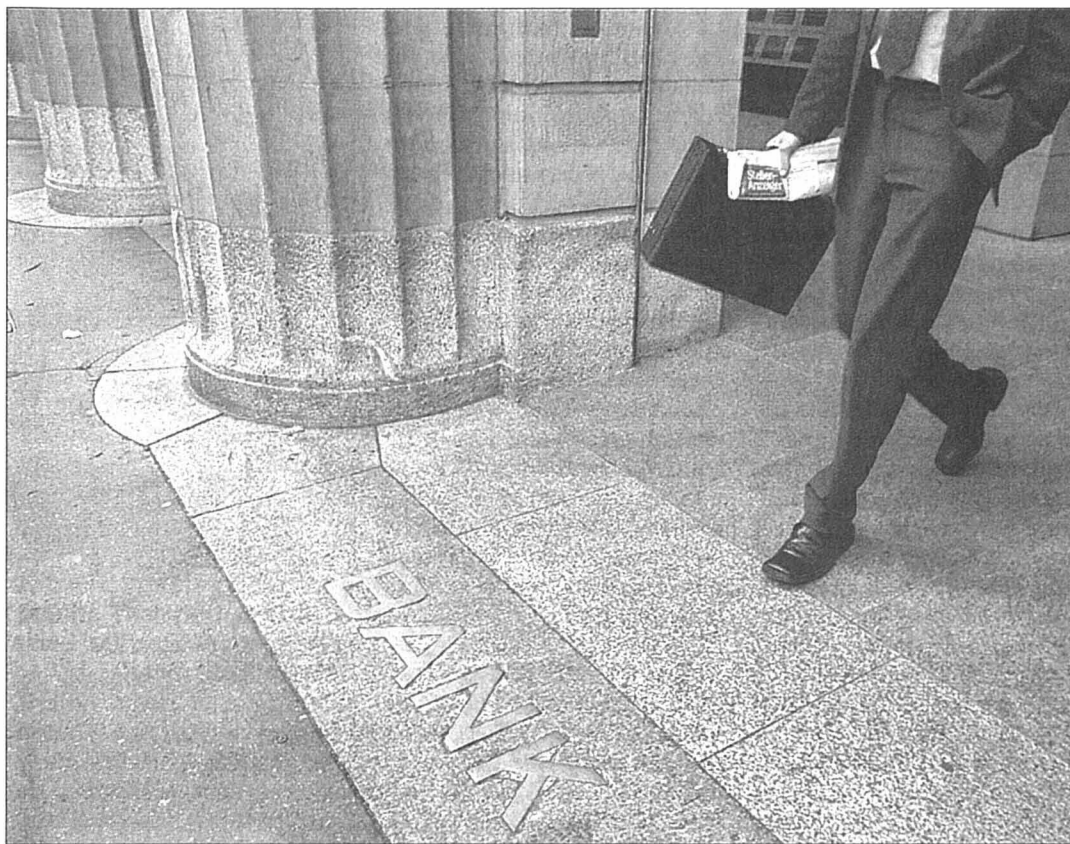
Troisième réserve: le Conseil fédéral tient à ce que les dix nouvelles négociations sectorielles avec l'UE aboutissent à un «*résultat global équilibré*». Dans l'ensemble, l'exécutif semble assez content de l'avancement des travaux.

Ainsi, les négociations sur les produits agricoles transformés, pour l'essentiel, ont abouti. Cinq autres dossiers – médias, statistiques, environnement, retraites des fonctionnaires de l'Union résidant en Suisse, formation/junesse – ne devraient pas poser de problèmes majeurs. Pour les dossiers Schengen/Dublin (sécurité/asile) et lutte contre la fraude, les négociations ont beaucoup avancé. Seul le dossier de la libéralisation des services pourrait encore nécessiter des examens approfondis (les services postaux et le marché de l'électricité comptent parmi les thèmes sensibles). /GPB-La Liberté



L'UDC de Christoph Blocher souhaite ancrer le secret bancaire dans la Constitution. PHOTO KEYSTONE

«Il subsiste des zones d'ombre»



Le document de l'OCDE sur les paradis fiscaux pourrait exercer une pression pour l'abandon du secret bancaire. PHOTO KEYSTONE

Propos recueillis par
Tanguy Verhoose

Représentant personnel du ministre belge des Finances auprès de l'Union, ancien ministre lui-même, Paul Hatry participe à toutes les négociations européennes sur la fiscalité. Le compromis du 21 janvier, reconnaît-il, est équivoque.

Comment expliquez-vous le brutal revirement du Luxembourg et de l'Autriche, qui ont accepté mardi de porter dès 2010 le taux de la retenue à la source à 35%?

Paul Hatry: Toutes les équivoques ne sont pas levées. La Suisse et la Commission européenne n'ont pas la même interprétation du projet d'accord qu'elles ont conclu. Les intérêts de l'épargne payés en Belgique à des résidents belges, par exemple, sont soumis à un impôt de 15%, libératoire. S'ils devaient, à partir de 2010, déclarer en Belgique les intérêts qu'ils percevaient en Suisse, c'est à ce taux qu'ils seraient imposés, et non à 35 pour cent.

La Suisse juge cela discriminatoire (ndlr: et veut différencier les taux en fonction du régime en vigueur dans l'Etat de résidence de l'épargnant, soit entre 12,5 et 25%). La Commission ne partage pas son avis. Mais ce n'est pas encore très clair pour le Luxembourg non plus...

Admettons que la Suisse renonce à sa revendication. 35% d'imposition, n'est-ce pas suicidaire, y compris pour la Belgique?

P.H.: Je plaide depuis des années pour qu'on n'autorise pas le prélèvement concomitant, en Belgique, d'un taux de 15% pour les résidents et de 35% pour les non-résidents qui auraient l'idiotie de toucher leurs intérêts chez nous. Ce serait un encouragement manifeste à la fraude! Un non-résident disposant de titres au porteur confiera évidemment à un Belge le soin de toucher, en son nom, ses intérêts...

Vous n'avez pas l'impression qu'entre la Suisse et le Luxembourg, il y a deux poids, deux mesures? Berne devra notamment fournir, sur demande, des informations relatives à des cas de fraude fiscale. On ne demande rien de tel à Luxembourg.

P.H.: Le Luxembourg, c'est vrai, ne devra appliquer qu'une retenue à la source.

Autre exemple: à la demande expresse du Luxembourg, les placements fiduciaires et les fonds d'investissements suisses devront entrer dans le champ d'application d'un accord entre Berne et l'Union. Ne surcharge-t-on pas la barque?

P.H.: La directive européenne s'appliquera à tous les intérêts perçus par des personnes physiques, mais pas morales. Il me paraît donc normal que les placements fiduciaires dont on connaît le bénéficiaire soient couverts. Mais je reconnais qu'il subsiste encore des zones d'ombre au sein même de l'Union. Le régime des trusts anglo-saxons, ces animaux indéfinissables, pose encore problème et me laisse perplexe. /TVE

Des banquiers heureux

Les banquiers suisses se félicitent de l'accord sur la fiscalité de l'épargne conclu avec l'UE. «*Le secret professionnel est entièrement préservé et la revendication principale des banques suisses est satisfaite*», souligne l'Association suisse des banquiers (ASB). «*Par cet accord, la Commission européenne reconnaît l'impôt prélevé auprès de l'agent payeur comme mesure équivalente à l'échange d'informations*», relève l'ASB. «*Par l'offre qu'elle a soumise, la Suisse a montré qu'elle est disposée à coopérer avec l'UE; toutefois, en sa qualité d'Etat souverain, c'est elle seule qui décidera du cheminement à suivre*», a-t-elle poursuivi. «*Grâce à cette retenue à la source auprès de l'agent payeur, qui est d'une grande complexité pour les banques suisses, les pays de l'Union européenne obtiendront les revenus fiscaux auxquels ils peuvent prétendre d'une manière non bureaucratique et efficace.*»

Les banquiers attendent toutefois du Conseil fédéral qu'il veille à ce que le niveau de l'impôt prélevé auprès de l'agent payeur soit réglé de «*manière non discriminatoire*». La Directive européenne devra donc être appliquée de manière identique dans tous les Etats membres de l'UE ainsi que dans les territoires associés et indépendants. /ap

«La politique se fait avec le peuple»

Votations fédérales ■ Ruth Metzler justifie le projet de réforme des droits populaires, soumis au peuple le 9 février. Elle le défend avec conviction, dans un climat d'opposition et d'indifférence

Propos recueillis par
François Nussbaum

La réforme des droits populaires est contestée par la droite nationaliste (UDC) et fédéraliste (libéraux), mais aussi par la gauche. Radicaux et démocrates-chrétiens, en revanche, ont décidé d'appuyer le projet.

La conseillère fédérale Ruth Metzler, en charge du dossier, le défend avec conviction et répond aux opposants. Avec d'autant plus de liberté, dit-elle, que ce projet n'est pas le sien: c'est son prédécesseur Arnold Koller qui l'a lancé et le Parlement qui l'a transformé. Mais il en reste «les deux éléments essentiels».

Cette réforme étend les droits populaires. Ne sont-ils pas assez développés?

Ruth Metzler: Les droits populaires ont été développés à plusieurs reprises, la plupart du temps par petits pas. La réforme soumise au vote n'est certainement pas aussi importante que l'introduction du droit de vote pour les femmes. Ce n'est pas un développement majeur, mais utile.

On a voulu notamment combler une lacune: l'initiative actuelle (constitutionnelle) ne permet pas de changer une loi, alors que plus de la moitié des initiatives visent en fait ce niveau-là. Pensons aux initiatives sur les 30 km/h ou sur les animaux. On propose donc un nouvel instrument: l'initiative générale, qui peut être concrétisée au niveau législatif.

L'autre nouveauté, c'est de soumettre systématiquement au référendum facultatif certains traités internationaux (et pas seulement les lois d'application qui en découlent). On répond ainsi au fait que la politique internationale in-

fluence de plus en plus le droit national et aux exigences de notre démocratie qui veut que le peuple s'exprime sur ce qui le concerne directement.

Le projet du Conseil fédéral était plus ambitieux. Le Parlement l'a-t-il trop réduit?

R.M.: Il y avait le référendum en matière financière, dont le Parlement n'a pas voulu parler, et le droit d'initiative pour huit cantons, qui a été abandonné tout à la fin des débats. Le projet est donc réduit aujourd'hui. Mais les deux innovations qui restent sont deux piliers essentiels du projet initial.

On proposait aussi une augmentation du nombre de signatures pour les initiatives. Le Parlement a maintenu les 100.000 et le Conseil fédéral comprend aujourd'hui ce choix: malgré l'augmentation du nombre d'électeurs, la récolte des signatures est devenue plus difficile depuis qu'une majorité de citoyens vote par correspondance plutôt que se rendre au bureau de vote.

Cette initiative générale (certains la qualifient d'ailleurs de «motion populaire») n'est-elle pas trop imprécise?

R.M.: J'y vois un avantage. Une initiative générale formule une intention, sans se préoccuper de la manière dont elle peut s'intégrer dans l'ensemble du droit. Ce qui compte, c'est que l'intention des initiants soit réalisée. Un autre avantage est que le Parlement décidera si l'initiative doit être mise en œuvre au niveau de la Constitution ou de la loi.

Et si les auteurs de l'initiative estiment que le Parlement a trahi le contenu de l'initiative, ils peuvent s'adresser au Tribunal fédéral (TF). Celui-ci



«Certains craignent qu'une extension du référendum facultatif n'entraîne un blocage des décisions politiques», déplore Ruth Metzler.

PHOTO KEYSTONE

n'imposera pas sa solution mais invitera le Parlement à légiférer dans le respect de l'initiative.

Autre illustration de l'utilité de l'initiative générale: si elle avait déjà existé par le passé, elle aurait pu être utilisée pour créer une loi sur l'assurance maternité, sans qu'il faille passer par la Constitution, car la base constitutionnelle existe depuis 1945.

Faut-il s'attendre à une avalanche d'initiatives générales?

R.M.: Une avalanche, non: 100.000 signatures, c'est beaucoup. Le Conseil fédéral en proposait 70.000 pour cet ins-

trument-là, et je me suis battue sur ce point mais le Parlement a choisi une autre solution. L'initiative générale existe dans certains cantons (avec le même nombre de signatures que l'initiative constitutionnelle) et elle y est utilisée. J'ai bon espoir que ce sera donc aussi le cas au niveau fédéral.

N'est-il pas curieux que le Parlement ait admis un recours possible au TF, alors qu'il refuse toute ingérence du TF dans le domaine politique?

R.M.: Parmi ceux qui reprochent à ce projet de donner trop de pouvoir au Parlement,

nombreux sont ceux qui ont refusé au TF la compétence, générale ou même partielle, de contrôler la conformité constitutionnelle des lois votées par le Parlement.

Il faut le souligner: le TF ne pourra s'exprimer que sur le respect du contenu et de l'objectif de l'initiative que le Parlement aura mis en œuvre. Mais le TF ne pourra pas corriger le projet, ce sera au Parlement de revoir sa copie.

La gauche regrette qu'on ait pas abaissé le nombre de signatures requis, tant pour les initiatives que pour les référendums. Qu'en pensez-vous?

R.M.: Je ne pense pas que ce serait opportun. Le Conseil fédéral a accepté de ne pas en augmenter le nombre. Il est concevable d'autre part que l'on se repose, un jour, la question des 70.000 signatures pour l'initiative générale. Mais 100.000 pour l'initiative actuelle, tendant à la modification de la Constitution, cela me paraît justifié.

A droite, UDC et libéraux craignent une «centralisation» du droit suisse, puisque le contre-poids des cantons, dans la double majorité, ne serait plus systématique pour les initiatives...

R.M.: Je ne comprends pas cet argument. Si une initiative générale implique une modification de la Constitution, il faut la double majorité, et si un changement de loi suffit, c'est la majorité simple. Exactement comme aujourd'hui!

Si ces opposants refusent l'idée même qu'une initiative populaire puisse changer une loi, qu'ils le disent ouvertement. Mais qu'ils cessent, alors, de critiquer le fait que les initiatives encombrant la Constitution de dispositions législatives qui n'ont rien à y faire.

Parlons du référendum facultatif. On a toujours soumis au peuple les traités internationaux dont l'enjeu était sensible. Qu'apporte le nouveau projet?

R.M.: Actuellement, certains traités (adhésion à l'ONU et à l'Union européenne) sont obligatoirement soumis au peuple et aux cantons. Certains autres traités sont soumis au référendum facultatif et le Parlement peut décider d'en soumettre d'autres encore au référendum facultatif.

Avec notre projet, si un traité contient des règles de droit ou implique une loi d'application, le Parlement n'aura plus le choix: le peuple pourra lancer le référendum. C'est plus clair, pour les citoyens, de savoir qu'ils ont ce droit et qu'on leur fait confiance.

Pourquoi, selon vous, l'opposition à l'ensemble du projet s'est-elle élargie, notamment à droite?

R.M.: Je ne comprends surtout pas que l'UDC, qui a voté ce projet au Parlement à l'unanimité moins une voix, le rejette aujourd'hui, alors qu'elle ne cesse de réclamer un renforcement de la participation du peuple, notamment en politique extérieure. Il se pose là une question de crédibilité et de cohérence.

D'autres craignent visiblement qu'une extension du référendum facultatif n'entraîne un blocage des décisions politiques. C'est une curieuse conception de la démocratie que de n'accepter le verdict du peuple que lorsqu'on est sûr de gagner.

Un référendum ne facilite pas le travail du Conseil fédéral ni du Parlement. Mais en Suisse, la politique étrangère se fait avec le peuple, non pas contre lui ou par-dessus sa tête. /FNU

CRIMES DE GUERRE

Protéger les témoins

Le Conseil fédéral veut accroître la protection des témoins, en particulier lors de la poursuite de criminels de guerre. Il a approuvé le message au Parlement concernant la modification de la procédure pénale militaire.

Cette révision est le résultat des expériences des tribunaux militaires suisses lors de procès de criminels de guerre. Elle devrait entrer en vigueur le 1er mai 2004. Les enquêtes menées par les tribunaux militaires suisses sur des criminels de guerre sont à l'origine de cette révision. Selon le droit suisse, la poursuite de tels criminels incombe à la justice militaire. Depuis les années 90, celle-ci a engagé plusieurs procédures contre des ressortissants du Rwanda et de l'ex-Yougoslavie. La révision introduit des dispositions d'ordre procédural qui doivent permettre de garder l'identité des témoins secrète vis-à-vis du public et de la défense. /ap

Nouvelle plainte contre Eizenstat

Justice ■ Un avocat genevois dépose plainte, au nom de 70 citoyens, contre l'ancien sous-secrétaire d'Etat américain

Une nouvelle procédure judiciaire est engagée en Suisse contre Stuart Eizenstat à cause de son livre «Imperfect Justice» (justice imparfaite). L'avocat genevois Michel Amaudruz a déposé une plainte auprès du procureur général de la Confédération au nom de plus de 70 citoyens. La justice du canton de Zurich avait déjà été saisie récemment par l'avocat Werner Stauffacher.

Des excuses

Comme son collègue zurichois, l'avocat genevois estime que le livre viole la loi fédérale pour la protection des armoiries publiques, un délit passible d'une amende jusqu'à 5000 francs et de deux mois de prison au maximum. Le Ministère public de la Confédération n'a pas encore reçu la plainte et ne peut s'exprimer sur ses chances

d'aboutir, selon sa porte-parole Andrea Sadecky.

Pour Michel Amaudruz, l'objectif n'est pas tant d'obtenir que Stuart Eizenstat paie une amende que de l'amener à présenter des excuses. Le groupe de citoyens regrette que les autorités suisses n'aient pas fait preuve de da-

vantage de fermeté dans cette affaire. Il engage le Ministère public de la Confédération à entendre Stuart Eizenstat lors de sa visite au WEF à Davos.

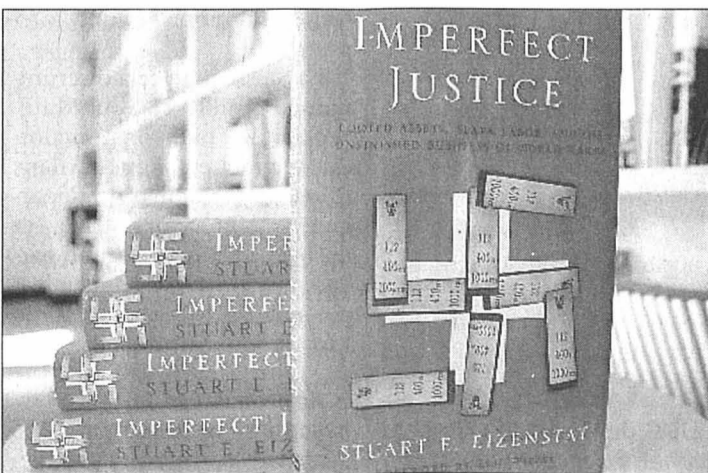
Interdiction pas visée

Contrairement à la procédure engagée à Zurich, la plainte déposée par Me

Amaudruz ne vise pas l'interdiction du livre en Suisse. «Elle n'est pas dirigée contre le contenu, dont je n'ai pas connaissance et qui ressort du droit d'expression, mais uniquement contre la couverture de l'ouvrage». Cette couverture montre une croix gammée formée de lingots d'or sur le drapeau suisse.

L'ouvrage de l'ancien sous-secrétaire d'Etat américain est sorti au début de l'année aux Etats-Unis et commence à être diffusé en Europe. Il défend la thèse que la Banque nationale suisse a été le principal acheteur de l'or du régime nazi durant la Deuxième Guerre mondiale.

Les autorités suisses ont renoncé à engager des poursuites en justice aux Etats-Unis pour exiger le retrait de la couverture controversée. Sur l'avis d'un expert en droit américain, Berne a conclu qu'une telle démarche n'avait guère de chances de succès. /ats



La plainte vise uniquement la couverture de l'ouvrage et non son contenu.

PHOTO KEYSTONE

CANNABIS

Enseignants inquiets

La consommation de cannabis dans les écoles inquiète l'Association faïtière des enseignants (ECH). Elle critique la libéralisation du haschisch en discussion actuellement. Les plaintes concernant des élèves qui sont sous influence du chanvre se multiplient, écrit l'ECH dans un communiqué.

L'association plaide pour un maintien de la législation en vigueur. Elle estime qu'une libéralisation limiterait les possibilités préventives et disciplinaires dans les écoles et ne serait pas pédagogique.

L'ECH insiste sur les problèmes que les enseignants doivent affronter: plusieurs élèves sont mal nourris, fatigués par une vie nocturne débordante ou une consommation excessive de télévision et d'ordinateur. L'association s'indigne que ces derniers puissent «perturber l'apprentissage des élèves sérieux». L'ECH demande plus de moyens en personnel pour affronter ces problèmes. /ats

Davos comme si de rien n'était

Forum économique ■ *A l'heure du coup d'envoi, aujourd'hui, la station grisonne ne ressemble pas à une ville assiégée. La sérénité domine. Pas trace de panique ou de stress*



Les mesures de sécurité draconiennes donnent une image trompeuse de Davos: la ville garde en effet un calme olympien. PHOTO KEYSTONE

De Davos
Pascal Vuistiner

Déçu. Je suis déçu. On m'avait promis une ville assiégée. Je la cherche toujours. Davos. 14h15. Les rues sont pleines de monde. Touristes, habitants, militaires et policiers. Il fait juste un peu plus que zéro degré. Le soleil brille. Une pe-

tite couche de neige plus glissante que romantique encombre les trottoirs.

Magasins ouverts

Attablé côté rue au café restaurant Choccolino, entre la gare et le centre de Congrès, j'observe. Des skieurs rentrent, lattes sur l'épaule. Les traits tirés et les joues un peu rougies par le froid. Des

grands-mères déambulent dans les rues, munies de bâtons pour éviter la chute. Des mères de famille promènent leur progéniture dans des poussettes à trois roues. Calmement. Elles discutent avec leurs amies. Comme si de rien n'était. Quand je pense que cela fait bientôt 15 jours qu'on ne parle que de la sécurité à Davos...

Pour une ville morte, on est loin du compte. Tous les magasins sont ouverts. Les parkings sont pleins. Les habitants semblent heureux. Au café, on papote. Ça sent le chocolat chaud. Quelques tables parlent français, d'autres italiens. Rien de suspect à signaler. «Vous savez, pour nous, la vie continue», me lance la patronne de l'hôtel. «Je n'ai pas peur; à part, peut-être un peu samedi à cause de la manifestation. Mais, avec un peu de chance, ils ne viendront pas.»

Tout semble comme d'habitude, comme dans une ville à la montagne en plein hiver. C'est-à-dire pleine de skieurs, de touristes et de trafic. Et pourtant, le 33e Forum économique de Davos commence dans à peine quelques heures.

Grillage de trois mètres

Bien sûr, autour du bunker du centre de Congrès de Davos, la sécurité est en place. Les barrages impressionnent. Policiers davosiens, renforts des polices cantonales de toute la Suisse, Securitas, armée, tout y est. Celui qui est allergique au gris vert est gâté. Un grillage haut de 3 mètres environ protège le périmètre. Petit détail. Il est recouvert de blanc - qui rappelle vaguement la neige - et de banderoles sur lesquelles on peut lire: davos.ch.

La fleur au fusil, rasé de près et le cheveu court, j'essaie de passer. «Impossible sans le badge, Monsieur», m'indique en bon allemand un policier. «Vous devez être accrédité». C'est valable pour les habitants et les participants. Pas de badge, pas d'entrée. Une fois mon sésame en poche, je pénètre dans le saint des saints, le centre de Congrès.

Portail de détection, plusieurs gardes, on ne lésine pas. Tout va bien. Tout à coup, on me stoppe. «Votre

badge n'est pas valable. Il le sera seulement demain», m'explique, gentiment un Securitas en français. Juste le temps de constater sur l'écran de contrôle que c'est bien mon visage qui apparaît et de quitter les lieux. Le test est concluant.

Un seul bémol

Il paraît difficile d'approcher du Centre de congrès et encore plus d'y pénétrer. J'essaierai demain. Avec succès, je l'espère. Davos est calme. Per-

sonne ne semble plus stressé que d'ordinaire. Les bus poursuivent leurs interminables va-et-vient. Seul bémol: dans l'ascenseur du parking de la gare, cette affiche: «Le parking sera fermé samedi 25 janvier de 11 à 15 heures pour cause de manifestation. Merci pour votre compréhension». A part cette affiche et le trop grand nombre de policiers et de militaires, tout est calme. Pour une ville en état de siège, il faudra revenir l'année prochaine... /PVU-Le Nouvelliste

Observateurs neutres

Des observateurs neutres surveilleront les contrôles effectués samedi à Fideris sur les manifestants anti-WEF qui se rendent à Davos. C'est la dernière concession des autorités grisonnes à l'Alliance d'Olten, l'organisatrice de la manifestation. Un groupe de trois à sept observateurs veillera à ce que les contrôles se déroulent comme prévu. Leurs noms seront connus ce soir.

Différentes personnes issues du domaine de la protection des données ou des «personnalités considérées comme crédibles en Suisse» ont été approchées, a indiqué hier le président du gouvernement grison, Stefan Engler. Les autorités ont également proposé à l'Alliance d'Olten de déléguer deux représentants de son choix, mais elle a refusé, selon Stefan Engler.

L'engagement d'observateurs est la dernière concession faite aux organisateurs de la manifestation anti-WEF. «Nous ne reviendrons pas sur le dispositif de sécurité qui doit être mis en place à Fideris samedi», a déclaré Stefan En-

gler. Le but est de filtrer les personnes potentiellement dangereuses, c'est-à-dire celles qui se sont comportées au moins deux fois de façon violente lors de manifestations. Leur nombre ne devrait pas dépasser la dizaine. Ces manifestants n'auront pas le droit de poursuivre leur chemin vers Davos. Pour les autres - quelque 5000 personnes environ - les contrôles devraient se passer «sans tracasseries et le plus rapidement possible». Ils ne seront ni filmés ni fichés.

La manifestation anti-WEF a été autorisée le 17 décembre 2002, mais à condition que la sécurité soit assurée dans la station. Hier matin, l'Alliance d'Olten a déposé une requête auprès de la municipalité pour lui demander de revoir ses exigences. Cette dernière décidera aujourd'hui d'entrer en matière ou non. Si la zone de sécurité est maintenue à Fideris et que les contrôles s'y font trop insistants, les manifestants pourraient renoncer à monter à Davos et se replier sur Landquart, un peu plus bas dans la vallée. /ats

Quelques potins davosiens

Pas tous perdants. Davos est plein comme un œuf. Plus une chambre à se mettre sous la dent. Reste la solution de la chambre chez l'habitant. Et là, surprise, les prix sont prohibitifs. Deux cents francs par jour pour une piaule sans confort, c'est cher payé.

Mieux, les bonnes âmes qui louent ces palaces ont tous des numéros de téléphone hors canton des Grisons, voire hors Suisse. Décidément, il n'y a pas de petits profits.

Davos à pied. Il ne sera pas facile d'accéder à Davos pour les quelque 6000 pro-

testataires attendus dans les rues samedi. Entre les contrôles policiers renforcés et l'ordre donné à certaines compagnies de bus de ne pas affréter de véhicules en direction de Davos, nombreux sont ceux qui ne verront jamais la station grisonne. /PVU

EN BREF

TÉLÉVISION ALÉMANIQUE ■ Une femme au gouvernail. Une femme dirigera la télévision alémanique SF DRS pour la première fois dans son histoire. Le conseil régional de DRS a choisi hier Ingrid Deltenre pour succéder à Peter Schellenberg, qui prend sa retraite. Ingrid Deltenre, 42 ans, est actuellement directrice de Publisuisse, la société responsable de la publicité pour la SSR. Originnaire d'Argovie, elle a étudié la pédagogie et les sciences des médias à Zurich. /ats

BERNE-ZURICH ■ Actions anti-mondialistes. Les opposants au Forum économique mondial (WEF) de Davos ont mené hier des actions symboliques à Berne et Zurich. Pas moins de 6000 paires de souliers ont été exposées sur la Place fédérale à Berne pour attirer l'attention sur la guerre en Colombie. A l'aéroport de Zurich-Kloten, un «comité d'accueil pour Global leaders» en costume de carnaval a pour sa part bloqué un bus à plaques grisonnes. /ap

Trois nouvelles variantes présentées

Centres de tri ■ *La Poste propose un projet comprenant trois à cinq sites principaux. Accueil syndical plutôt froid*

La Poste a présenté hier aux cantons trois nouvelles variantes de réorganisation de ses centres de tri. Cette réorganisation se base sur 3 à 5 centres principaux et 3 à 6 sites secondaires. Entre 2930 et 3325 personnes seraient touchées contre 3500 selon le plan initial.

Les nouvelles variantes ont été remises à une délégation de la Conférence des directeurs cantonaux de l'économie publique. Un rapport plus détaillé sera présenté aux cantons le 30 janvier. Parallèlement, des solutions seront aussi étudiées avec les syndicats.

Levée de boucliers

Selon le projet initial de La Poste, les dix-huit centres de tri du courrier actuels devaient disparaître d'ici à 2009 au profit de trois nouveaux sites sur l'axe du Plateau. Le plan prévoyait la suppression

de près de 2500 emplois à temps complet, occupant 3500 personnes. Face à la vague de protestation suscitée par cette annonce, La Poste a décidé de revoir sa copie.

Les trois nouvelles variantes se fondent sur des centres pouvant assurer à la fois le tri initial et le tri de distribution. Les sites principaux seraient renforcés par des centres secondaires de moindre importance, assurant le tri de distribution pour leur zone de desserte.

175 millions d'économies

La première variante prévoit trois centres principaux à Fribourg Ouest, Langenthal/Aarau et la région de Zurich et trois centres secondaires à Genève, Bâle et au Tessin. Entre 3200 et 3325 personnes perdraient leur emploi. Alors que le projet initial permettait au géant jaune de réaliser des économies de 200

millions de francs par année, celui-ci épargne 175 millions. La deuxième variante, avec trois centres principaux et six centres secondaires, ajoute aux emplacements précédents trois sites dans les régions de Berne, Lucerne et Saint-Gall. Entre 2930 et 3200 employés seraient touchés. La Poste économiserait environ 150 millions par année.

La troisième solution à l'étude prévoit cinq grands centres à Lausanne Nord, Berne, Langenthal/Aarau, Zurich Ouest et Wil (SG), ainsi que quatre centres secondaires dans les régions de Genève, Bâle, Lucerne et au Tessin. Entre 3000 et 3250 personnes seraient concernées par les suppressions d'emplois.

Solutions insuffisantes

Le Syndicat de la communication, qui négocie actuellement avec le géant jaune, s'est

étonné de la publication de ces variantes. «La Poste veut saborder le processus de négociation en cours», a déclaré le président du syndicat Christian Levrat. Ces solutions sont insuffisantes. Les problèmes dus à la migration du personnel ne peuvent pas être résolus de manière socialement acceptable sur la base actuelle, selon le syndicat. «Nous allons réunir d'ici à deux semaines les assemblées du personnel des centres de tri», a indiqué Christian Levrat. Des mesures de lutte ne sont pas exclues.

La Poste a justifié la publication de ces variantes par son souci de transparence et sa volonté d'informer son personnel et le public. D'autres discussions sont également prévues, notamment à propos du contenu possible du plan social. En outre, les propositions présentées hier ne sont encore que des bases de discussion, a souligné La Poste. /ats

FINANCES FÉDÉRALES

Détérioration dramatique

L'état des finances fédérales est encore plus mauvais que ne le craignait Kaspar Villiger à la fin de l'année dernière. Le déficit des comptes 2002 pourrait en effet atteindre 3 milliards.

Les pires craintes se sont ainsi confirmées: la situation des finances fédérales s'est dramatiquement détériorée, a déclaré le conseiller fédéral hier. Les recettes fiscales ont diminué dans les mêmes proportions que les pronostics de croissance économique étaient successivement corrigés à la baisse. Et pour 2003, il ne faut pas s'attendre à une amélioration. A ce rythme-là, le paquet d'économies de 1,6 milliard par an pour la période 2005-2007, proposé l'automne dernier par le Conseil fédéral, ne suffira pas. Des hausses d'impôts ne sont dès lors pas exclues, selon Kaspar Villiger. Des corrections s'imposent déjà, là où les recettes marquent un recul susceptible de durer. /ats

Chronique d'une guerre annoncée

Irak ■ Aucune preuve de détention d'armes de destruction massive n'a été découverte à ce jour. Malgré cela, Etats-Unis et Grande-Bretagne développent encore leur colossal dispositif militaire

L'Irak a accusé hier les Etats-Unis de chercher à saboter la mission de l'ONU afin de trouver prétexte à déclarer la guerre. De son côté, Washington a resserré l'étau autour de Bagdad alors que le nombre d'Américains favorables à une inter-

vention armée est en baisse. «Si l'administration américaine est incapable de présenter des preuves, elle doit se taire et laisser les inspecteurs de l'ONU accomplir leur travail sans pression ou chantage pour qu'ils puissent rapporter au Conseil de sécurité qu'ils n'ont pas trouvé d'armes de destruction massive», écrit le journal Babel, dirigé par Oudaï, le fils du président Saddam Hussein.

Guerre à fin février

Le journal fait allusion aux propos du président américain George W. Bush qui, décidé à passer outre aux réticences affichées à l'ONU, a affirmé mardi que Saddam Hussein ne désarmait pas. Il a ajouté que les Etats-Unis interviendraient militairement le moment venu pour l'y contraindre. George Bush a clairement laissé entendre qu'une intervention militaire n'était plus maintenant qu'une question de temps. Selon l'agence russe Interfax-AVN, citant une source à l'état-major de l'armée russe, les Etats-Unis envisagent de lancer une opération militaire dans la deuxième quinzaine de février. Les militaires russes estiment que la guerre, combinant des attaques par air, terre, et mer, sera rapide et durera environ un mois. Ils affirment que le but de l'opération n'est pas seulement de renverser le régime de Saddam Hussein mais de prendre



Les mouvements de protestation contre la guerre en Irak se multiplient. En Indonésie, hier, des manifestants crient des slogans hostiles aux Etats-Unis devant l'ambassade américaine à Djakarta.

PHOTO KEYSTONE

le contrôle des réserves pétrolières de l'Irak, selon l'agence.

Contestation grandissante

Aux Etats-Unis, selon un sondage du Washington Post et de la chaîne de télévision américaine ABC, le soutien des Américains à une intervention militaire en Irak est en baisse. 57 % d'entre eux y sont favorables contre 62 % à la mi-décembre. Selon ce sondage, 70 % des Américains souhaitent par ailleurs laisser

plusieurs mois, voire tout le temps qu'ils souhaitent, aux inspecteurs en désarmement de l'ONU pour achever leur travail.

Et une majorité désapprouve désormais sa gestion des dossiers économiques. Quarante-huit pour cent pensent que le président Bush a présenté assez de preuves justifiant une intervention militaire en Irak pour renverser Saddam Hussein. Ils sont 47 % à penser qu'il ne l'a pas fait.

Par ailleurs, à New York, le groupe de l'ONU surveillant les sanctions imposées à al-Qaïda a indiqué ne pas avoir la preuve de liens entre le réseau d'Oussama ben Laden et Bagdad. «Nous n'avons rien pour l'instant, et personne n'a été capable de produire quoi que ce soit»,

a déclaré le président du groupe, Michael Chandler. Mardi, le premier ministre britannique Tony Blair avait dénoncé l'existence de liens entre al-Qaïda et des personnes en Irak, mise en évidence selon lui par les services de renseignement. /ats-afp-reuters

La Suisse réservée

Sans nouvelle résolution de l'ONU, toute action militaire contre l'Irak serait considérée par le Conseil fédéral comme un conflit armé entre Etats. Dans ce cas, la Suisse appliquerait son droit à la neutralité. La résolution 1441 de l'ONU ne constitue pas une base suffisante pour l'emploi de la force en Irak. Le gouvernement a rappelé hier que, pour la Suisse, tous les moyens pacifiques devaient être épuisés avant d'envisager de recourir à la force. Le Conseil fédéral a aussi réaffirmé son opposition à toute prolifération d'armes de destruction massive. Il soutient dès lors sans réserve la mission d'inspection de l'ONU en Irak. Il a en outre demandé aux parties concernées de respecter toutes les dispositions du droit international humanitaire. /ats

C'est un fameux scoop que les militaires russes ont laissé filtrer hier. En affirmant savoir que l'offensive américano-britannique aurait bien lieu, et ceci dans la seconde quinzaine de février, l'armée russe n'aura en tout cas trahi personne, tant l'information était éventée.

Un scoop faisandé

A un tel point d'ailleurs que l'on peut se demander si cette fracassante révélation ne constitue pas l'un des multiples avatars d'une interminable campagne de conditionnement de l'opinion. La plupart des experts s'accordent en effet depuis longtemps à fixer entre fin février et fin-mars le déclenchement de l'attaque, dont plus personne ne doute ou presque, avant les grandes chaleurs. Ce n'est pas tout. L'Angleterre vient de décider de déployer quelque 26.000 soldats dans le Golfe, alors que les Etats-Unis

portent à six le nombre de leurs porte-avions à distance de tir de l'Irak. Et les forces américaines devraient bientôt dépasser les 120.000 hommes. Le total des 150.000 soldats jugés nécessaires par les états-majors pour mener l'offensive sera donc atteint dans de brefs délais. Un tel dispositif, dont les coûts se chiffrent en centaines de millions de dollars par jour, ne peut être maintenu longtemps. Cyniquement parlant, cet investissement devra bien être rentabilisé. Il pourrait l'être, largement, par la conquête des fabuleuses ressources pétrolières irakiennes. Sans compter que tout retrait apparaîtrait, aux yeux des pays arabes, comme un déshonneur indélébile. Mais tout conflit coûte cher lui aussi. Le calcul des Etats-Unis consiste donc à espérer que l'Irak s'effondre rapidement, sans combattre. Or le désespoir d'un peuple peut conduire à bien des surprises...

Jacques Girard

COMMENTAIRE

CORÉE DU NORD Washington veut saisir l'ONU

Une délégation nord-coréenne participant à des pourparlers avec le Sud a affirmé hier que Pyongyang n'avait pas l'intention de produire des armes nucléaires. Le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait malgré tout être saisi avant la fin de la semaine. Quant à la Corée du Sud, elle ne s'est pas satisfaite des déclarations nord-coréennes qui reprenaient des affirmations déjà anciennes. «Le Sud a souligné que l'ensemble des relations intercoréennes ne pourrait progresser sans solution de la question nucléaire», a dit un porte-parole sud-coréen. Pyongyang affirme qu'il s'agit d'une question bilatérale à régler avec Washington.

Obstacles «extérieurs»

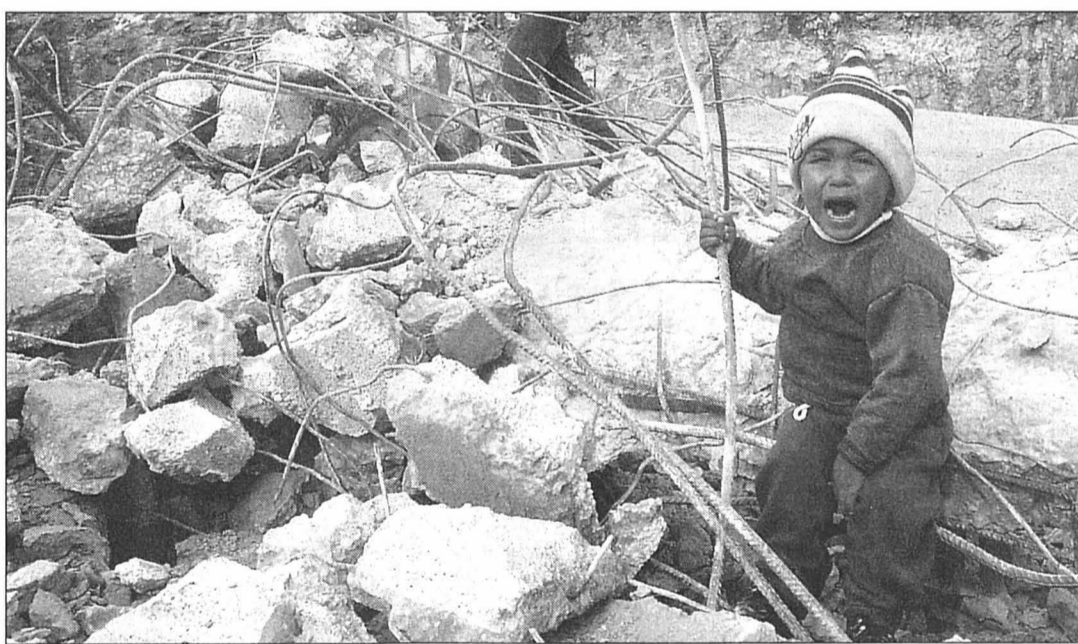
Les représentants de Pyongyang ont accusé les Etats-Unis de s'opposer au rapprochement Nord-Sud. «La partie nord-coréenne est prête au dialogue avec les Etats-Unis», a pour sa part déclaré à déclaré hier l'émissaire russe Alexandre Losioukov. James Bolton cherche le soutien de Séoul à la décision de Washington de porter le litige nucléaire devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Selon l'émissaire américain, le Conseil pourrait être saisi avant la fin de la semaine. La Corée du Nord a averti qu'elle considérerait des sanctions comme une déclaration de guerre. /ats-afp-reuters

Le sommet du Caire s'élargit Egypte ■ Deux mouvements radicaux jusqu'à maintenant réticents se joindront à la conférence interpalestinienne

Le Hamas et le Jihad islamique ont accepté de se joindre à une conférence interpalestinienne qui devrait se tenir ce soir au Caire. Le but de la rencontre est d'unifier les rangs palestiniens, pour tenter de parvenir à un déblocage du processus de paix. Maher Taher, chef de la délégation du Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP), a souligné «l'importance de cette conférence, qui sera la première à regrouper, à ce niveau et sous l'égide d'un pays arabe, les représentants de toutes les formations palestiniennes, membres ou non de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP)». Onze formations au total doivent participer à ces pourparlers, notamment le Fatah du dirigeant Yasser Arafat.

Moratoire sur les attentats

Le Hamas et le Jihad islamique ont annoncé avoir accepté de se joindre à la réunion, l'Egypte ayant accédé à leur demande d'inviter deux petites formations palestiniennes basées à Damas, le Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG d'Ahmad Jibril) et la Saïka. La réunion du Caire doit consacrer l'aboutissement des efforts déployés par l'Egypte depuis de nombreux mois pour unifier les rangs palesti-



Sur le terrain, les destructions se poursuivent. Hier, dans le village de Deir Razeh, un enfant palestinien pleure sur les ruines de sa maison familiale, qui vient d'être détruite par l'armée israélienne, avec deux autres bâtiments et deux commerces.

PHOTO KEYSTONE

niens. Elle doit tenter de parvenir à un «moratoire» sur les attentats suicide en échange de la relance du processus de paix israélo-palestinien, selon des analystes égyptiens.

Mais «la résistance revêt plusieurs formes, qui peuvent aller de la résistance civile et pacifique aux opérations suicide, et les moyens de lutte doivent être modifiés selon les circonstances». Il a affirmé «qu'Israël souhaite l'échec de ces pourparlers, car il réalise que la réunification des rangs palestiniens ouvrirait la voie à

un retour au calme, à la réforme et aux négociations».

Par ailleurs, l'attaque à coup de poing mardi contre deux photographes palestiniens des agences de presse AFP et AP a été dénoncée par le ministère français des Affaires étrangères. Un porte-parole a fait part de sa «préoccupation». Les deux photographes ont raconté avoir été battus par des garde-frontière israéliens, alors qu'ils photographiaient deux jeunes Palestiniens attachés sur le capot d'une jeep de la police. Les

policiers ont menacés de les tuer si les photos étaient publiées, ont-ils ajouté.

Ils n'ont pas réussi à prendre de photos de la jeep qui circulait rapidement, ont-ils précisé. Lorsqu'ils ont tenté de le faire, les policiers ont stoppé le véhicule, poussé les deux jeunes Palestiniens à l'intérieur et frappé les photographes à l'estomac et aux jambes. Un porte-parole de l'armée israélienne a indiqué que cet incident fera l'objet d'une enquête. /ats-afp-reuters

EN BREF

ONU ■ Chirac soutient l'Allemagne. Jacques Chirac a apporté son soutien à la candidature de l'Allemagne à un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, tout en reconnaissant qu'il n'y a pas actuellement de consensus sur cette question. «La France a toujours soutenu ce point de vue et elle soutient la candidature de l'Allemagne pour un siège permanent au Conseil de sécurité», a déclaré le président français. /ap

PAYS-BAS ■ Les chrétiens-démocrates en tête. Le parti chrétien-démocrate (CDA) du Premier ministre néerlandais sortant Jan Peter Balkenende devance les travaillistes (PvdA) d'un seul siège, selon les estimations de l'agence de presse ANP pour les législatives anticipées aux Pays-Bas. Si ces chiffres se confirment, les chrétiens-démocrates se maintiennent à 43 sièges, restant ainsi le premier parti des Pays-Bas. /ats-afp-reuters

CÔTE-D'IVOIRE ■ Près de 30 morts. La France et la Côte d'Ivoire ont affirmé hier que les rebelles ivoiriens avaient lancé, malgré la trêve, une nouvelle offensive dans l'ouest du pays qui a fait au moins 29 morts. Le lieutenant-colonel Jules Yao-Yao, porte-parole de l'armée ivoirienne, a affirmé que les troupes rebelles avaient attaqué en début d'après-midi la ville de Toulepleu, à 20km de la frontière avec le Libéria. /ap

Un séisme ravage le Mexique

Catastrophe ■ Atteignant 7,6 sur l'échelle de Richter le tremblement de terre a fait au moins 25 morts

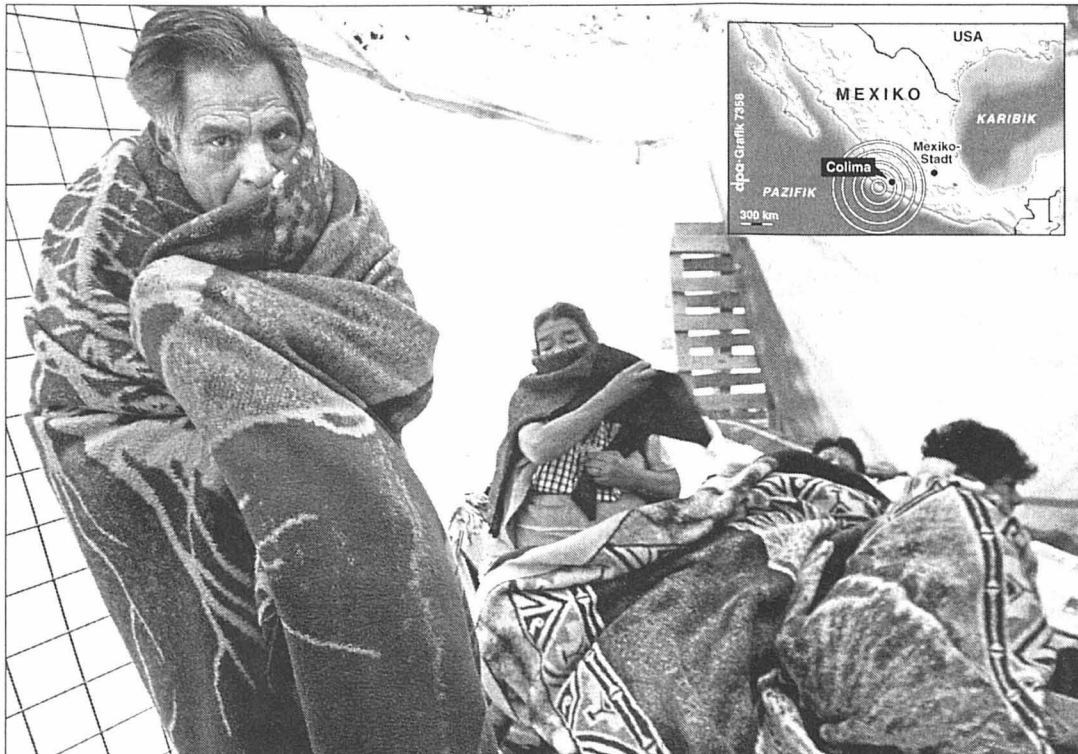
Un séisme d'une magnitude de 7,6 sur l'échelle de Richter dans l'ouest du Mexique a fait au moins 23 morts mardi soir. Les victimes ont été recensées dans les Etats bordant la côte pacifique, de Colima et de Jalisco.

«Il y a de nombreux bâtiments effondrés et beaucoup d'immeubles détruits», a déclaré Marta Requena, une volontaire de la Croix-Rouge présente à Colima, capitale de l'Etat du même nom, située à proximité de l'épicentre. Les équipes d'urgence à l'œuvre dans cette agglomération de 125.000 habitants ont dit avoir beaucoup de difficultés à porter secours aux victimes. «Nous n'avons pas d'électricité. Nous n'avons pas de moyens médicaux. Nous n'avons rien», a déploré Marta Requena.

Selon le service de sismologie de l'université UNAM à Mexico, le tremblement de terre d'une magnitude de 7,6 a eu lieu mardi à 20h09 locales (03h09 suisses mercredi). L'institut géologique américain a quant à lui affirmé que le séisme avait atteint 7,8.

Un des plus forts

Il s'agit du tremblement de terre le plus fort dans la région depuis celui d'octobre



L'épicentre du tremblement de terre se trouve sur la côte pacifique, et l'absence de moyens médicaux sur place rend la situation plus difficile encore. PHOTO KEYSTONE

1995, qui avait atteint la magnitude 8. En 1985, un séisme de 8,2 avait fait 10.000 morts à Mexico.

Fernando Moreno, gouverneur de l'Etat de Colima, a fait état d'un bilan encore provisoire de 21 morts sur le territoire placé sous son autorité. «Dans la mesure où nous sommes privés d'électricité depuis cinq heures, nous n'avons pas été en mesure de mener une ins-

pection complète», a-t-il indiqué.

Jusqu'à Mexico

Une femme et son enfant ont par ailleurs été tués dans l'Etat de Jalisco, ont fait savoir les services de secours. La secousse a également été ressentie à Mexico, 500 km plus à l'Est, mais la capitale et ses 18 millions d'habitants semblent toutefois avoir été épargnés.

«Jusqu'ici, nous n'avons pas de blessés ou de tués», a déclaré à la radio le chef de la police de Mexico, Marcelo Ebrard. Une bonne partie de la ville a été brièvement privée d'électricité et des habitants paniqués sont descendus dans les rues, redoutant une répétition du drame de 1985. Quelques dizaines de personnes en état de choc ont été hospitalisées. /ats-afp-reuters

ENBREF

TEMPÊTE ■ Quatre morts à La Paz. Une violente tempête de pluie et de grêle a fait au moins quatre morts hier à La Paz. Deux des victimes sont mortes noyées. L'orage a transformé en torrents les rues du centre. Un orage similaire avait tué 70 personnes en février 2002. /ats

TRIBUNAL FÉDÉRAL ■ Offres déguisées. Les responsables d'une société zougaise se sont rendus coupables de concurrence déloyale en déguisant en factures des offres pour des inscriptions dans des annuaires de télé et fax. En réalité, il s'agissait d'offres à près de 1300 francs. /ats

DRAME TESSINOIS ■ Un homme tue sa femme. Un homme s'est présenté au poste de police de Chiasso hier matin en annonçant avoir tué sa femme. Le meurtrier est Yougoslave, sa femme était Roumaine. /ats

COLLISION ■ Un mort à contre-sens. Un conducteur de 79 ans qui circulait à contre-sens sur l'autoroute est mort mardi après avoir percuté une voiture près de Buchs (AG). L'autre conducteur est gravement blessé. D'une troisième voiture, une conductrice sort indemne. /ats

ACCIDENT MORTEL ■ Dans un mur en Thurgovie. Un jeune homme de vingt ans s'est tué dans un accident mardi soir à Müllheim (TG). Il a percuté un mur. Transporté à l'hôpital de Frauenfeld, le jeune homme y est décédé peu après son admission. /ats

Nouvelles alertes au feu Canberra ■ Les habitants restent sur le qui-vive, prêts à évacuer

De nouvelles alertes au feu ont été déclenchées mardi en Australie, autour de la capitale Canberra. La polémique s'est également poursuivie sur la manière dont les autorités ont réagi aux incendies le week-end dernier.

Des milliers d'habitants sont restés sur le qui-vive pour la plus grande partie de la journée, prêts à évacuer leurs habitations. Deux grands sinistres brûlaient en effet à 8 km des banlieues nord de la ville.

La menace est retombée en fin de journée avec une baisse des vents. Les autorités régio-

nales ont cependant mis en garde contre les conditions pour le week-end à venir. Les vents, la canicule et la sécheresse risquent en effet de favoriser la propagation des foyers d'incendie.

Secours pris par surprise

Le feu a déjà tué quatre personnes, fait des centaines de blessés et détruit plus de 400 maisons le week-end dernier, prenant les secours par surprise. Des habitants se sont alors plaints de ne pas avoir été prévenus à temps samedi.

Le gouvernement local de Canberra a rejeté les critiques,

affirmant que le désastre avait été provoqué par des incendies incontrôlables, tels qu'on n'en connaît qu'une fois par siècle. Il a reçu le soutien de nombreux experts qui ont demandé qu'on revoie les règles d'engagement contre le feu.

Une commission gouvernementale, la Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation (CSIRO), a conclu que les autorités n'auraient guère pu faire mieux à l'occasion de ces incendies. Il s'agit des plus graves feux qu'ait connus l'Australie sur une période de temps si courte.

Tenue à l'écart

Le syndicat des pompiers a quant à lui déclaré que des maisons auraient pu être sauvées si la brigade de Canberra n'avait pas été si longtemps tenue en dehors de la coordination d'une stratégie pour lutter contre le feu. «La communauté de Canberra a raison d'être scandalisée par la gestion du feu de samedi», a dit un syndicaliste, Mike Corcoran, à la radio ABC.

Pendant ce temps, cinq Etats du pays ont prévu des conditions dangereuses dans les jours à venir et placé de nombreuses communautés en état d'alerte. Plus de 60 foyers continuaient à brûler dans l'Etat des Nouvelles Galles du sud, provoquant un nuage de fumée au dessus de Sydney. Dans l'Etat de Victoria, des feux ont détruit 800 000 hectares de bush. /ats-afp-reuters



Des habitants se sont plaints de ne pas avoir été prévenus à temps, samedi, mais une commission gouvernementale conclut que les autorités n'auraient guère pu faire mieux. Sur cette photo, Nicole Press rassemble des fragments récoltés dans sa maison brûlée à Canberra. Bilan: 4 morts, 300 blessés et 400 maisons détruites. PHOTO KEYSTONE

Douaniers sollicités Frontières suisses ■ Saisie record de drogue en 2002

Les douaniers suisses ont été plus que jamais sollicités en 2002. Drogue et immigration illégale ont occupé le haut du pavé. Le Corps des gardes-frontière (Cgfr) a aussi été confronté à une violence accrue.

Des douaniers ont été agressés physiquement 10 fois, 80 contrôles ont été forcés et, dans 118 cas, quelqu'un a pris la fuite durant un contrôle. Le cas le plus dramatique est le meurtre par vengeance de la femme d'un douanier au Tessin.

Canton de Genève

Le nombre d'actes de violence aux douanes romandes a en revanche régressé à Genève, canton suisse le plus touché. Les agressions contre les douaniers ont reculé à 8 en 2002 (-7).

«En réalité, la violence continue sans doute d'augmenter», a affirmé le colonel Jacques Strahm à Genève. Selon le chef du Cgfr III, qui couvre Genève, Vaud, Valais et Neuchâtel, il y a trop peu de contrôles à cause de sous-effectifs. En 2002, il manquait

30 agents par rapport aux effectifs autorisés.

Par ailleurs, l'année 2002 a été une année record pour la prise de stupéfiants aux frontières suisses. Ainsi, les gardes ont saisi près de trois fois plus d'héroïne (135 kg au lieu de 50 en 2001), 118 kg de cocaïne (70 kg), 336 kg de haschisch (264 kg) et environ une tonne de khat (520 kg).

Pour sa part, la migration reste un dossier chaud. Le Cgfr a arrêté 7405 (4967) requérants d'asile ou demandeurs d'emplois qui tentaient de franchir illégalement la frontière. Les jeunes des banlieues de Lyon, Grenoble ou Marseille continuent de venir commettre des délits en Suisse.

Passeurs arrêtés

La plupart des migrants viennent d'Afrique et des Balkans. Des passeurs ont également été arrêtés: 445 contre 356 en 2001. Le Cgfr a aussi découvert 1986 falsifications de pièces d'identité (1864), dont les détenteurs étaient principalement européens. /ats

Un gynéco «persécuté» Clonage ■ Le docteur Antinori entame une grève de la faim

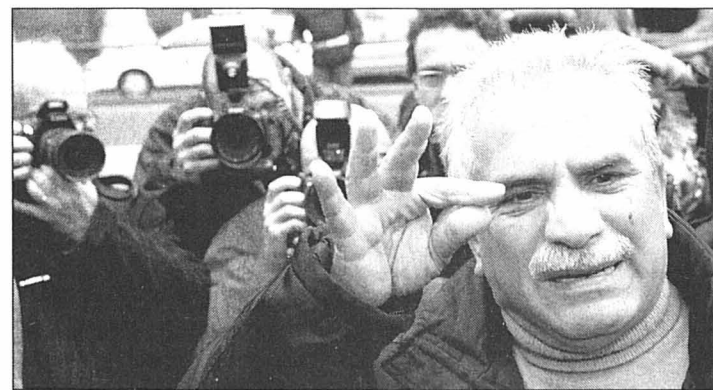
Le gynécologue italien Severino Antinori a annoncé mardi qu'il entamait une grève de la faim pour protester contre «la persécution» dont il est l'objet. Il est célèbre depuis qu'une femme ménopausée est parvenue sous sa direction à avoir un enfant.

Le médecin s'est insurgé contre les questions de la police sur ses projets de clonage humain. «C'est une atteinte à la science et à la liberté de la recherche scientifique», a-t-il déclaré devant le siège du gouvernement italien à Rome.

Des policiers se sont rendus

au cabinet médical du gynécologue, mais dans le seul but de rassembler des informations et aider le ministre de la santé à répondre aux questions sur le clonage d'êtres humains du parlement: «Il n'y a aucune enquête sur les activités du professeur Antinori», précise un responsable qui souhaite garder l'anonymat.

Severino Antinori refuse de donner des indications sur la naissance d'un bébé cloné prévu pour janvier: «La forte persécution à mon encontre m'empêche de m'exprimer sur la question du clonage thérapeutique». /ats



Le pape du clonage à l'italienne dénonce les pressions dont il fait l'objet. PHOTO KEYSTONE

Immédiatement repris après son évasion

Evadé dans la nuit de mardi à mercredi de la prison de Monaco, Ted Maher a été repris peu après par la police dans un hôtel de Nice, a-t-on appris de source policière. L'infirmier américain avait été condamné à dix ans de prison pour la mort du banquier Edmond Safra. «Il s'est évadé cette nuit avec un codétenu qui purgeait une peine pour un braquage. Les gardiens s'en sont aperçus lors de l'ouverture

des cellules pour la promenade», a indiqué une source judiciaire. Selon les premiers éléments de l'enquête, les deux détenus ont scié leurs barreaux.

Ted Maher, infirmier de 44 ans, avait été condamné à 10 ans de réclusion par le tribunal criminel de Monaco pour avoir provoqué un incendie qui a entraîné la mort du banquier libanais Edmond Safra et de son infirmière le 3 décembre 1999. /ats-afp-reuters

2002, une année noire Assureurs ■ Crise des marchés et gros recul des effectifs



Selon Hansjörg Frei, président de l'Association suisse d'assurances, l'Office fédéral des assurances privées doit devenir plus dynamique.

Les assureurs suisses sont dans une mauvaise passe. Les effectifs de la branche ont reculé l'an dernier de 4%, à 46.000 personnes.

En raison de la crise des marchés boursiers et du bas niveau des taux d'intérêt, 2002 a été une année «noire» pour la branche.

«Secteur gourmand»

Mais les responsables de l'ASA ont aussi tenu à ajouter qu'il ne faut pas s'attendre à une saignée brutale de l'emploi.

Albert Lauper. D'où une certaine résistance lorsque les temps sont durs.

Et Albert Lauper ne pense pas qu'une nouvelle phase de bouleversements se dessine: «La branche de l'assurance est déjà bien consolidée en Suisse».

Considérée pendant des années comme «empoussiérée», la branche est maintenant sous les feux de la rampe.

Héritage des années opulentes, où les assureurs gagnaient beaucoup rien qu'en brassant de l'argent.

Volume des primes

La manque de placement attractifs a conduit de nombreuses personnes à souscrire une assurance-vie.

Décision de la Comco attaquée

Cartes de crédit ■ L'abolition de la clause de non-discrimination ne fait pas l'unanimité

Les sociétés de cartes de crédit contestent la décision de la Commission de la concurrence (Comco) de les contraindre à permettre aux commerçants d'accorder des rabais aux clients qui paient cash.

Dans la plupart des pays européens

A l'UBS Card Center, la procédure de recours «a été introduite dans les délais», a dit son porte-parole Felix Oeschger.

Ces trois sociétés sont les principales visées par la Comco, aux côtés de Swisscard AECS (Credit Suisse).

Cette disposition contractuelle passée entre les émetteurs de cartes de crédit et les commerces est actuellement en vigueur dans la plupart des pays européens.

En rendant illicite la clause de non-discrimination, «nous souhaitons rendre leur liberté» aux commerçants.



PHOTO KEYSTONE

La clause de non-discrimination oblige les magasins, hôtels ou autres restaurants à traiter de la même manière les clients qui paient comptant et ceux qui règlement avec une carte.

qu'à 4%, sur les transactions effectuées par les détenteurs de cartes. Ces montants sont réglés par les commerçants.

Droit au rabais

En rendant illicite la clause de non-discrimination, «nous souhaitons rendre leur liberté» aux commerçants.

Depuis le début des investigations de la Comco, en septembre 1999, les sociétés de cartes de crédit affirment que le système en vigueur est profitable à toutes les parties.

quent-elles en substance pour justifier les commissions.

Devant le Tribunal fédéral

Dans l'UE, des pays comme la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou la Suède ont déjà aboli la clause de non-discrimination.

En Suisse, il faudra vraisemblablement attendre encore un an ou deux avant que le dossier ne soit définitivement clos.

EN BREF

AMERICAN AIRLINES ■ Perte record. AMR Corp, maison mère d'American Airlines, a annoncé hier une perte record de 4,8 milliards de francs en 2002.

ABB SÉCHERON ■ Le chiffre d'affaires explose. L'entreprise genevoise ABB Sécheron, filiale d'ABB Suisse, a dégagé en 2002 un chiffre d'affaires de 80 millions de francs.

OR ■ A un niveau inégalé depuis six ans. L'or a été propulsé hier à son plus haut niveau depuis près de six ans.

LABOURSE

BCN Netbanking advertisement featuring a woman's face and the text 'Aujourd'hui soyez votre gestionnaire financier'.

Table of stock indices including Zürich SMI, Zürich SPI, New-York DJI, etc.



Bourse suisse (cours en CHF)

Table of Swiss stock market data including ABB Ltd, Actelion Ltd, Adecco n, etc.

Bourses européennes (cours en EUR)

Table of European stock market data including ABN Amro (NL), Accor (F), Aegon (NL), etc.

Bourses Nord-américaines (cours en USD)

Table of North American stock market data including Aluminium Co of America, American Express Co, etc.

Table of investment funds and exchange rates, including Fonds de placement (cours différés) and Taux de référence.

Source des cours : FIDES

Sans engagement ni responsabilité de notre part.

RÉACTIONS

«Attachant, exceptionnel»



Roger Läubli: «Eugenio aura été le plus attachant des présidents que j'ai connus. Il était comme un père pour moi et j'ai vécu trois années fantastiques à ses côtés. Cet homme-là avait un cœur comme ce n'est pas possible, il était bon comme le pain. Je ne garde que de bons souvenirs de celui qui aura été le dernier à essayer de faire du FCC une équipe digne de son passé. Il a transmis du rêve à tout le monde. S'il a tout donné pour ce club, je crois pouvoir affirmer qu'il en a retiré beaucoup de plaisir. Je pense à nos épopées en Coupe de Suisse. Après nos victoires sur Servette et Neuchâtel Xamax, il m'avait avoué vivre les plus beaux moments de sa vie, lui qui avait fait du Wankdorf une véritable obsession. De nos jours et je le regrette amèrement, on ne trouve plus beaucoup d'hommes de cette valeur dans le monde du sport.»



José Luis Guede: «Je garde un magnifique souvenir d'un passionné qui a tout donné pour son club. La nouvelle de sa disparition m'a profondément attristé. Eugenio s'investissait totalement et le FCC était quasiment devenu sa principale activité. Il était très proche des joueurs et nous parlait sans cesse de ce Wankdorf qu'il rêvait de nous voir fouler. Il lui arrivait aussi de se fâcher après une défaite car il s'attendait à mieux de notre part. Pourtant, il oubliait rapidement pour se concentrer sur l'échéance à venir.»



François Laydu: «C'était un président extraordinaire avec lequel il n'était pas nécessaire de parler durant des heures. Il nous regardait dans les yeux et tout était arrangé. Et cet homme savait respecter ses engagements. Comme beaucoup, et c'est dommage, il a sans doute parfois trop donné pour des gens qui ne le valaient pas, mais sa générosité était sans borne. Nous avions tous l'impression d'être ses gamins, de faire partie de sa famille et j'ai toujours pensé qu'il aurait mérité plus en retour de tant d'attention, de tant de chaleur. Au vu de la joie que lui procurait une victoire sur Kriens, je regrette qu'il n'ait pas vécu l'aventure en LNA qui aurait été à la mesure de ce qu'il donnait au club. Eugenio restera comme l'un des personnages qui m'a marqué dans le football.»



Romain Crevoisier: «A son arrivée, nous avons tous constaté que c'était un homme qui laissait parler son cœur, qui n'hésitait pas à payer de sa personne. Toujours à l'écoute des joueurs, il faisait tout pour les arranger. Ainsi, il m'avait engagé dans son entreprise lorsque je m'étais retrouvé sans travail. Par ailleurs, il savait motiver l'équipe et en certaines occasions il n'hésitait pas à doubler les primes. Il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour sauver le FCC de la débâcle. Des hommes de cette valeur sont de plus en plus rares...» /JFB
* Les photos datent de 1990

Mort d'un passionné généreux

Football ■ Ancien président du FC La Chaux-de-Fonds, Eugenio Beffa est décédé à l'âge de 69 ans. «L'homme au cigare» caressait un rêve: remporter la Coupe de Suisse

Par
Gérard Stegmüller

La grande faucheuse a fait une nouvelle victime. Après quelques jours de souffrances, Eugenio Beffa a quitté les siens lundi à l'âge de 69 ans. C'est à la fois un amoureux des Montagnes neuchâteloises et du football cantonal qui s'en est allé. Et plus exactement du FC La Chaux-de-Fonds, puisque le défunt avait occupé la présidence du club de la Charrière durant six saisons (1989-1995).

Lors de la passation de pouvoirs qui a eu lieu un certain mercredi 28 juin 1989 – Eugenio Beffa succédait à Riccardo Bosquet – le futur président devait déclarer: «Il n'est pas facile d'assumer les destinées d'un club au passé glorieux (...) En 15 jours, vous m'avez bombardé président. Il faudra en supporter les conséquences (...) J'avais dit: on ira au Wankdorf (...) Je n'accepterai la défaite que si notre adversaire devait se révéler meilleur que nous.»

Le drame

«L'homme au cigare» comme on l'appelait familièrement a géré le club à sa façon. Il déléguait très peu. Souvent, les affaires courantes du FCC se réglaient dans son propre bureau avec l'appui du personnel de son entreprise de peinture. Et souvent aussi à la dernière minute. «Les gens ne le connaissaient guère sous cet aspect, mais il lui arrivait fréquemment de se mettre dans des colères monstres, se remémorer un de ses anciens employés. Mais une demi-heure après, c'est lui qui venait vous chercher pour boire le café.»



Eugenio Beffa aux côtés de Gabor Pavoni (accroupi) et Winston Haatrecht: c'était à la belle époque du FCC.

PHOTO SP

Né à Airolo le 15 avril 1934, Eugenio Beffa a effectué toute sa scolarité dans son Tessin natal avant de fréquenter l'Université de Zu-

rich. C'est son frère Sigis, alors employé dans une usine de la ville, qui l'a incité à venir à La Chaux-de-Fonds, tout à la fin des années 1950.

Un peu plus tard, c'est le drame. Son frère se tue en voiture. Autodidacte, Eugenio Beffa reprend le flambeau des affaires en ouvrant au fil des ans plusieurs magasins de peinture. Les affaires sont florissantes.

Cet officier dans l'armée suisse (premier-lieutenant) adorait être avec le monde. Il était connu loin à la ronde et rares sont les clubs de football du canton qui n'ont pas bénéficié un jour de son soutien, sous plusieurs formes. D'ailleurs, avant d'être propulsé à la tête du FCC, il s'était occupé du FC Superga, même si le monde du cuir ne lui a pas révélé tous ses secrets.

Le plus beau souvenir

«Sa passion pour le football était extraordinaire. C'était un homme généreux. Même trop généreux» raconte un de ses amis qui l'a côtoyé dès son arrivée dans les Montagnes. Parce qu'à ses yeux le FCC était une «institution», Eugenio Beffa s'est beaucoup et a beaucoup dépensé pour le club, pour la jeunesse. Malheureusement pour lui, certaines fois mal entouré et par là même mal conseillé, il s'est engagé dans des investissements de joueurs pour le moins hasardeux.

Son immense mérite – car il est de taille –, c'est que le Tessinois d'origine ne se sera jamais débiné. Deux anecdotes. En 1991, juste avant de partir en camp d'entraînement à Castelvecchio, certains pros de l'époque réclament leur dû. Sinon, ils ne monteront pas dans le car. A la dernière minute, Eugenio Beffa met la main au portefeuille. La saison suivante, fâchés de ne pas toucher leur

salaires depuis plusieurs mois, les joueurs menacent de faire grève. La presse en est informée. «Pour moi, c'est un crève-cœur» avait lancé Eugenio Beffa. Dans la semaine, une délégation est invitée à passer à l'entreprise. Sur le bureau présidentiel «traîne» une enveloppe avec plusieurs billets de 1000 francs.

Mais la générosité du président-mécène a des limites. La crise frappe. Il se sent de plus en plus seul. Les rats quittent le navire. L'homme ne manquait pourtant pas d'idées. C'est lui qui avait lancé l'action «Papier WC», avec comme objectif la vente de 400.000 rouleaux de papier hygiénique. Il a tout tenté pour redonner une aura au FCC. Eugenio Beffa boira le calice jusqu'à la lie avec la relégation en 1re ligue au terme de l'exercice 1992-1993.

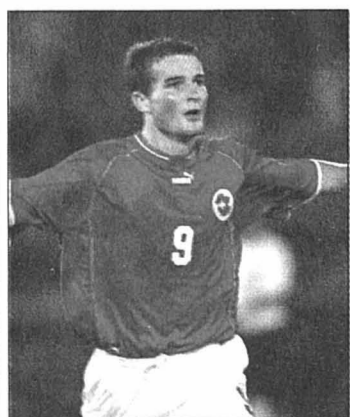
Son plus beau souvenir restera très certainement le huitième de finale de Coupe de Suisse contre Neuchâtel Xamax. Ce soir-là, le 9 avril 1991, ils sont 9300 à garnir les gradins de la Charrière. Et le FCC gagne 1-0! Mais la route du Wankdorf s'arrêtera au tour suivant contre Zurich au Letzigrund, après un arbitrage pour le moins farfelu. Eugenio Beffa ne peut contenir ses larmes. Il se doute alors que son rêve ne deviendra jamais réalité. Le monde du football lui aura bien plus coûté que rapporté. «Pas loin de deux millions de francs» nous avait-il avoué vers la fin de son «règne». Lassé, il avait ensuite préféré prendre du recul.

Un généreux passionné s'en est allé. Un homme de cœur aussi. Un grand Monsieur, en somme. /GST

Direction Rennes

Frei ■ L'attaquant de Servette met les voiles vers la France

Alexander Frei (23 ans) ne disputera pas le tour final avec Servette. Il rejoint Rennes, actuellement 15e du championnat de France de L1. Il signera aujourd'hui un contrat de 3 ans et demi. Il devrait faire ses débuts avec son nouveau club mercredi prochain à Sochaux. 14 fois international et comptant 18 sélec-



Alexander Frei: un Suisse de plus dans le championnat de France.

PHOTO LAFARGUE

tions avec les M21, Frei sera le septième joueur suisse évoluant dans un club français de Ligue 1. Il rejoindra Patrick Müller (Lyon), Fabio Celestini (Marseille), Johann Lonfat (Sochaux), Stéphane Griching (Auxerre), Badile Lubamba (Troyes) et Ramon Vega (Créteil, L2).

Plusieurs clubs allemands et français s'intéressaient à l'attaquant servettien, auteur de 13 buts au terme du tour qualificatif de LNA. Ce n'est toutefois que lors des dernières semaines qu'une tendance s'est dégagée, lorsque Vahid Halilhodzic, l'entraîneur de Rennes s'est manifesté. «C'est lui qui s'est montré le plus convaincant», explique Frei. Dans les discussions que nous avons pu avoir, il m'a bien montré qu'il comptait vraiment sur moi et qu'il voulait ce transfert. Et le fait que le Bosniaque était aussi un attaquant a joué un rôle. Il sait ce que l'on ressent lorsque la réussite fait défaut.» /si

MISE AU NET

www.sportail.free.fr, voilà bien un site qui présente une façon originale d'aborder le sport en général. De la psychologie, du marketing ou de l'actualité, de nombreux thèmes intéressants y sont abordés grâce à des liens judicieux. Fabrice Blezacq (29 ans), le responsable de ce site, a accepté répondre à quelques questions via un e-mail.

Seuls les gros sites subsistent

L'idée: «Le site a été créé au début de l'année 2001. A l'époque, j'avais constaté une trop grande dispersion des informations liées au sport sur Internet.»

L'équipe: «Nous sommes quatre à nous occuper du site. Il y a un conseiller Internet, un consultant externe en psychologie du sport, un consultant externe en rééducation et préparation physique, ainsi que moi-même qui suis spécialisé en marketing du sport.»

La fréquentation: «Pour l'instant, nous en sommes à plus de 600 visites par jour.»

Le moteur: «Mon budget, c'est ma motivation. Ce site correspond parfaitement à mes passions: le sport et Internet.»

La croissance: «Tout est lié à l'enrichissement permanent du site, au développement de nouvelles rubriques et de nouveaux contacts, à la gestion des partenariats, ainsi qu'au référencement et à la promotion du site. Notre croissance est de +50% en cinq mois.»

L'avenir: «J'ai beaucoup d'idées concernant le développement de notre site. Tout est question de temps et de compétences techniques. Les sites très professionnels sur le sport sont des valeurs sûres. Mais la tendance veut que seuls les plus gros sites, à forte notoriété, subsistent.» /TTR

Rendez-vous de l'immobilier

paraît chaque mardi et jeudi

A vendre

Vincent Bartolomeo
A VENDRE
La Chaux-de-Fonds

Immeuble commercial

Bien situé, 4000 m² de surface pouvant être utilisé comme exposition ou dépôt, quai de chargement et places de parc.

Pour tous renseignements:
 079 240 42 24 - Serre 65
 Fax 032 913 28 39

Vincent Bartolomeo
A VENDRE
Le Locle

Petit locatif

de 3 appartements avec grands garages, situation calme, près des commodités, magnifique objet, parc avec chalet et pergola

Pour tous renseignements:
 079 240 42 24 - Serre 65
 Fax 032 913 28 39

Enfin !

Une villa neuve pour CHF 1459.- par mois !

Au Val-de-Ruz, offre exceptionnelle sur villas individuelles et groupées de 120m² + sous-sol intégrés et amortissement compris.

Appelez tout de suite! 032 846 45 95
032 914 76 76

Domotix, ProCité

OFFICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES
 DU JURA BERNOIS / SEELAND
 AGENCE DE COURTELARY
 Tél. 032 945 11 20

Vente aux enchères publiques d'un immeuble abritant un restaurant à Saint-Imier

Vendredi 21 février 2003, à 15 heures, à l'Hôtel Erguël à Saint-Imier, il sera offert en vente aux enchères publiques, par suite de contrainte judiciaire, l'immeuble ci-après décrit, à savoir:

COMMUNE DE SAINT-IMIER			
Feuillet N°	Situation et nature	Contenance Ha. A. Ca.	Valeur officielle
46	« Rue Jacques-David » habitation-restaurant N° 12, assise, aisance	7.82	Fr. 499.900.-

Estimation de l'expert: Fr. 510.000.-
 Visite de l'immeuble: 5 février 2003 à 14 heures.

Ce bâtiment aux structures massives et résistantes a subi d'importants dommages durant la période où il a été inerte. Des investissements d'envergure consentis par le nouvel exploitant ont permis à cet immeuble de retrouver partiellement fierté, cohérence et cachet d'antan. Les travaux en cours contribuent à animer progressivement certains secteurs commerciaux désormais accessibles au public. Un spacieux appartement complète la partie principale constituée du restaurant et de ses dépendances.

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise, déposés simultanément à l'Office des poursuites et des faillites du Jura Bernois / Seeland, Agence de Courtelary et à l'Office Régional des poursuites et des faillites du Jura Bernois / Seeland, rue Neuve 8 à Bienne, entrés en force de chose jugée, peuvent être consultés sur demande.

L'immeuble sera vendu après une criée à tout prix au plus offrant et dernier enchérisseur. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE, révisée le 30 avril 1997) et l'ordonnance du 10 septembre 1997 relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou des sociétés considérées comme étrangères, en raison d'une participation étrangère prépondérante. Avant l'adjudication, des garanties réelles (garanties bancaires) seront exigées séance tenante de l'acquéreur. Les chèques doivent être émis par une banque suisse. **Les chèques personnels ne sont pas acceptés.**

Pour toutes questions relatives à cette réalisation, plus particulièrement sur les conditions d'enchères, il est loisible à chacun de prendre contact personnellement avec l'Office des poursuites et des faillites du Jura Bernois / Seeland, Agence de Courtelary.

Office des poursuites et des faillites du Jura Bernois / Seeland
 Agence de Courtelary
 Le chef: Rémy Langel

Vincent Bartolomeo
A VENDRE
Le Locle

Villa familiale

Quartier Les Monts, salon avec grande cheminée en pierre, salle à manger, 5 chambres à coucher, cuisine agencée, WC/salle de bains, 1 garage. Magnifique jardin.

Pour tous renseignements:
 079 240 42 24 - Serre 65
 Fax 032 913 28 39

A vendre au Val-de-Ruz, proche axe routier Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds

Maison de campagne

situation dominante, vue sur les Alpes, 3700 m², grands arbres, 2250 m³ SIA, récemment rénovée, tout confort, 2 garages, box pour cheval, locaux pour bureau ou petit atelier. Disponible 1^{er} mai 2003.

Tél. 032 857 22 08/078 771 60 90

Atelier

A remettre ou à louer atelier mécanique équipé, raison santé

Tél. 078 720 21 85

Gérance Charles Berset SA

A VENDRE

Le Locle - centre

Immeuble 7 appart. et locaux commerciaux

1 studio, 3 appart. de 3 pièces, 3 appart. de 4 pièces, 2 locaux commerciaux et 2 garages individuels. Prix à discuter.

www.berset-gerance.ch - Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

Hauterive / NE

Contact: Marie-Claude Müller
 mlm@livit.ch, 032 722 31 10

Cette annonce s'adresse tant à un investisseur soucieux d'acquies un immeuble de qualité qu'à un client recherchant des locaux pour son entreprise.

Nous mettons en vente un écrin au cœur du Vignoble

Immeuble commercial représentatif, rénové entièrement en 1989, offrant trois étages, surface utilisable environ 700 m², volume de l'immeuble 3430 m³, parcelle de terrain arborisée de 3749 m² et grand parking. Environnement immédiat de qualité, vue et dégagement sur le lac et les Alpes.

Prix de vente sur demande N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire ainsi que pour une visite des lieux

Livit
 Régie Immobilière

A louer

A louer

A louer

Corbusier 25, Le Locle
 4½ et 5½ pièces

Loyer selon revenu IFD

- cuisines agencées
- salles de bains/WC séparés
- buanderie
- ascenseur
- caves
- garages

Libres de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Le Locle
 Groupe GECO SA
 27, rue du Temple - 2400 Le Locle - 032 931 28 83

FIDIMMOBIL
 Agence Immobilière et Commerciale SA

À LOUER

en ville de Neuchâtel dans immeuble entièrement rénové

surface commerciale d'environ 200 m² avec superbes vitrines

Accès direct.
 Choix de finitions ou d'aménagement possibles.
 Loyer attractif.

Tél. 032 729 00 60

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL
 www.fidimmobilsa.ch

Gérance Charles Berset SA

À LOUER

La Chaux-de-Fonds

Quartier Nord

2 appartements de 3 et 3½ pièces. Libres au 1er avril 2003. Loyer dès Fr. 750.- plus charges.

4 pièces

Rue du Rocher: Appartement libre de suite. Cuisine avec buffets et hotte. Loyer de Fr. 1060.- c.c.

www.berset-gerance.ch
 Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

EXAFID SA
 NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
 Tél. 032 725 46 42

A louer centre ville de La Chaux-de-Fonds dans immeuble avec ascenseur

LOCAUX COMMERCIAUX BUREAUX de 175 m²

Tout de suite ou date à convenir.

A louer tout de suite ou à convenir

Rue du Verger 22, Le Locle

Appartements de 2 et 4 pièces

AZIMUT SA, Membre SVIT/USFI
 Tél. 032 731 51 09

CHAUX-DE-FONDS

Av. Charles-Naine 3/5

Jolis 3 pièces

- Dès Fr. 720.- ch. incl.
- Date d'entrée à convenir
- Cuisines agencées
- A proximité de divers Commerces
- Avec possibilité d'assurer le service de conciergerie du bâtiment

wincasa

Services Immobiliers Stéphane Quartier
 Téléphone 032 723 09 17
 stephane.quartier@wincasa.ch
 www.wincasa.ch

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS

Nous vous proposons un appartement de 3 pièces

Cuisine agencée fermée, hall avec armoires, salle de bains-WC.

L'immeuble possède un ascenseur, une lessiverie et des dépendances.

Libre dès le 15 février 2003.
 Situation: Croix-Fédérale 27.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
 Gérancia & Bolliger S.A.
 Av. Léopold-Robert 12
 Tél. 032 911 90 90
 2300 La Chaux-de-Fonds
 info@gerancia-bolliger.ch

EXAFID SA
 NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
 Tél. 032 725 46 42

A louer à La Chaux-de-Fonds Rue Jaquet-Droz

2 PIÈCES

Cuisine agencée, douche-WC. Cave.
 Fr. 565.- + charges.

3½ PIÈCES

Cuisinette agencée, bains-WC. Grand salon-salle à manger. Cave.
 Fr. 840.- + charges.

A louer

Gérance Charles Berset SA

À LOUER

La Chaux-de-Fonds

Quartier Nord

2 appartements de 3 et 3½ pièces. Libres au 1er avril 2003. Loyer dès Fr. 750.- plus charges.

4 pièces

Rue du Rocher: Appartement libre de suite. Cuisine avec buffets et hotte. Loyer de Fr. 1060.- c.c.

www.berset-gerance.ch
 Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

GERIMMO SA
 SUCC. GÉRANCE NARDIN

A LOUER à La Chaux-de-Fonds

4 pièces

- Rue des Arpenteurs.
- 4 chambres, 1 cuisine agencée, 1 hall, 1 salle de bains, 1 cave et 1 galetas.
- Loyer: Fr. 1093.- charges comprises.
- Libre dès le 1^{er} mai 2003.

Av. L.-Robert 31 • La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 913 59 70
 E-mail: info@gerimmo.ch

SERVICE DE LA GÉRANCE DES IMMEUBLES

A louer tout de suite ou pour date à convenir

LA CHAUX-DE-FONDS, rue Neuve 11

Locaux commerciaux rénovés (90 m²)

au rez-de-chaussée + une chambre-haute.
 Loyer mensuel: Fr. 1275.- + charges.

LE LOCLE, rue Daniel-Jeanrichard 31

Locaux commerciaux (38 m²)

au rez-de-chaussée.
 Loyer mensuel: Fr. 550.- + charges.

Pour tout renseignement, s'adresser à:
 Caisse de pensions de l'Etat
 Service de la gérance des immeubles
 Tivolli 22, 2003 Neuchâtel
 Tél. 032 889 64 91

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS

Appartement de 3 pièces

Cuisine agencée fermée habitable, hall habitable avec armoires, salle de bains avec baignoire et WC, balcon.

L'immeuble est pourvu de dépendances.

Libre tout de suite.
 Situation: Numa-Droz 159.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
 Gérancia & Bolliger S.A.
 Av. Léopold-Robert 12
 Tél. 032 911 90 90
 2300 La Chaux-de-Fonds
 info@gerancia-bolliger.ch

A LOUER

La Chaux-de-Fonds Jardinière 41

GRAND APPARTEMENT DE 4 pièces, complètement rénové avec cuisine agencée.

Dans immeuble bien situé, à proximité du centre, des magasins et des transports publics.
 Fr. 1'250.- charges comprises
 Libre dès le 1er avril 2003
 N° IS/D 3219.03.009

S'adresser à Mme Gygli

SMH IMMEUBLES SA
 Gérance immobilière • Fbg de l'Hôpital 3
 2001 Neuchâtel www.unpi.ch

EN BREF

COMBINÉ NORDIQUE ■ Premier succès d'Ackermann. Après avoir aligné cinq deuxièmes places, Ronny Ackermann a enfin signé son premier succès de l'hiver. Le spécialiste allemand s'est imposé dans le combiné-sprint disputé à Hakuba, au Japon, confortant du même coup sa place de leader de la Coupe du monde. Une fois de plus, les deux Suisses engagés dans cette épreuve ont dû se contenter de rôles mineurs. Ronny Heer a pris la 26e place tandis que Pascal Meinherz terminait au 37e et dernier rang. /si

FOOTBALL ■ Swisscom Fixnet sponsor principal. Swisscom Fixnet sera le premier sponsor principal de la Coupe de Suisse, compétition qui sera restructurée dès la saison prochaine. L'opérateur téléphonique s'est engagé pour quatre ans. Le montant de la transaction n'a pas été révélé par l'ASF. La nouvelle version de la Coupe de Suisse ne concernera que 64 équipes au lieu de 196 auparavant. Les équipes de Ligue nationale, de 1re ligue et de la Ligue amateur pourront y participer. Le vainqueur sera connu au terme de six tours et sera qualifié pour la Coupe UEFA. /si

Ze Roberto en Turquie. Le milieu de terrain brésilien du Sporting Braga (Port), Ze Roberto, a été prêté à l'Elazigspor (Tur) à indiqué la direction du club portugais. Le joueur s'est montré décevant depuis le début du championnat, alors que la saison précédente il avait marqué 12 buts, souligne la presse portugaise. /si

SKI ALPIN ■ Deuxième entraînement annulé. Le deuxième entraînement de la descente messieurs de Coupe du monde à Kitzbühel, programmée samedi, a été annulé en raison de la neige qui tombait sur la station autrichienne. La neige se transformait en pluie sur le bas de la piste, alors que le Hahnenkamm était noyé dans le brouillard. Si le troisième et dernier entraînement, aujourd'hui, ne pouvait avoir lieu, la liste de départ de la descente serait établie selon l'ordre inversé du classement la Coupe du monde de la spécialité. /si

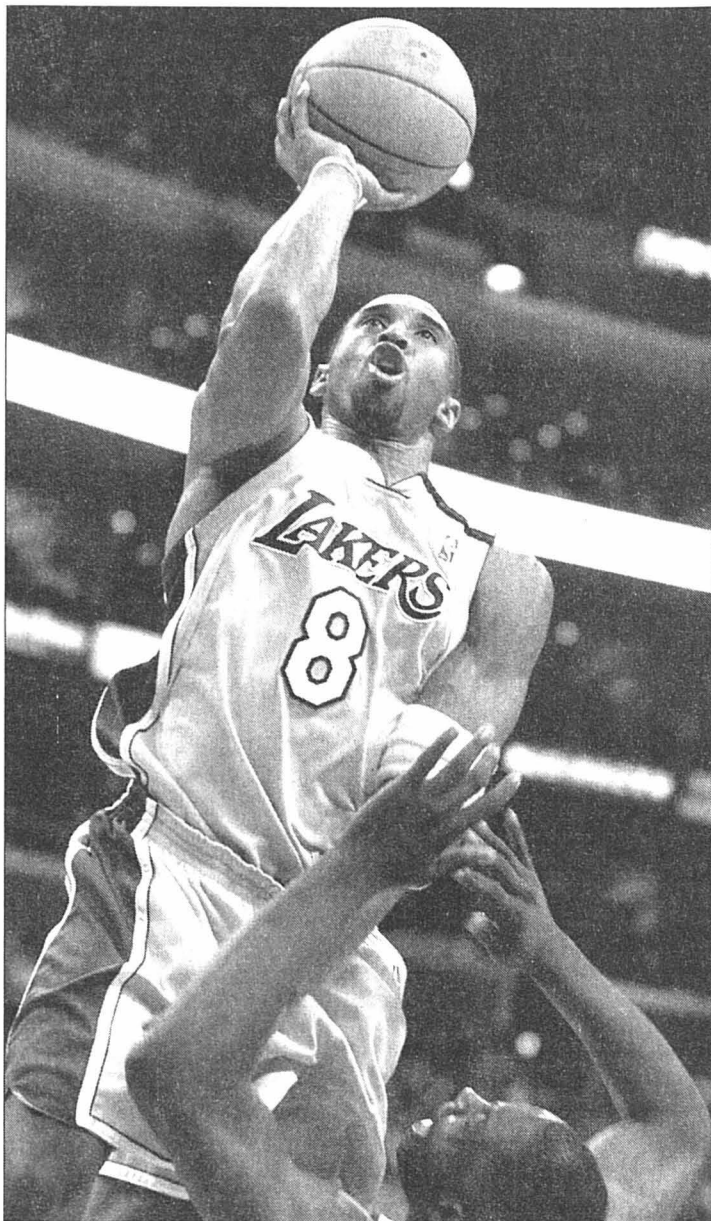
SKI NORDIQUE ■ Dispensés de qualification. Les sauteurs suisses Simon Ammann et Andreas Küttel n'auront pas besoin de passer par l'épreuve de qualification pour l'étape Coupe du monde à Hakuba (Jap). Comme seuls 50 concurrents sont inscrits, la qualification n'a pas sa raison d'être. /si

SNOWBOARD ■ Décès de Craig Kelly. L'Américain Craig Kelly, l'un des pionniers du snowboard, est décédé tragiquement à l'âge de 36 ans. Quadruple champion du monde, il a été emporté par une avalanche dans la province canadienne de la Colombie britannique. En 1988, Craig Kelly était devenu l'un des premiers professionnels à gagner de l'argent avec son sport. /si

TENNIS ■ Krajicek avec la Hollande. Le capitaine de l'équipe de Hollande de Coupe Davis, Tjerk Bogtstra, a communiqué sa formation pour le match contre la Suisse, du 7 au 9 février à Arnheim. Il a retenu Sjeng Schalken (ATP 20), Raemon Sluiter (ATP 72), Richard Krajicek (ATP 92) et le spécialiste de double Paul Haarhuis. /si

Les «absences» des vedettes

Basketball ■ *Etre papa pour la première fois, péter les plombs ou jouer sans arrêt de malchance, les stars de la NBA ne peuvent pas tout contrôler*



Kobe Bryant: un jeune papa qui se sent des ailes...

PHOTO-KEystone

Par **Thomas Truong**

Les joueurs de la NBA sont des professionnels qui gagnent très bien leur vie, mais ils ne sont pas à l'abri de certaines «absences». Kobe Bryant (Los Angeles Lakers) est sans doute le plus excusable d'entre tous. Le No 8 californien a manqué un entraînement des champions en titre. Motif: il a assisté sa femme lors de la naissance de leur premier enfant, une petite fille qui porte le doux prénom de Natalia. Il y a tout de même des priorités dans la vie!

En ce qui concerne Rasheed Wallace, l'intérieur des Portland Trail Blazers aurait mieux fait de s'abstenir. Dans son cas,

il s'agit tout simplement d'une absence de sang-froid. Ce mauvais garçon a été jugé coupable de menaces physiques et verbales à l'encontre d'un arbitre. Il a même été jusqu'à harceler l'homme en gris jusqu'au parking. Du coup, il a été sanctionné de sept matches de suspension. Une punition lourde, mais méritée. En terme de salaire, cela correspond à une perte sèche de 1,26 million de dollars pour Rasheed Wallace. Qu'est-ce que c'est bien payé un joueur de NBA!

Marcus Camby se classe sans conteste parmi les plus poissards des absents. Après avoir manqué les 38 premiers matches de la saison en raison d'une blessure, le joueur des Denver Nuggets a fait son ap-

parition contre les Cleveland Cavaliers. Une prestation qui a duré... 17 secondes. Juste le temps d'un contact avec un adversaire qui a entraîné une blessure à la cheville.

Quatre voltigeurs

S'il y a un événement pour lequel il ne faut pas être absent, c'est bien le All Star Game prévu le 9 février. Et le Slam Dunk Contest (concours de smash) qui en fait partie, vaudra sans doute le détour. Pour ce rendez-vous, la NBA a déjà désigné les quatre voltigeurs qui auront le privilège de faire trembler les filets. Les élus sont Jason Richardson (Golden State Warriors, vainqueur en 2002), Desmond Mason (Seattle SuperSonics, finaliste en 2002), Amare Stoudemire (Phoenix Suns) et Richard Jefferson (New Jersey Nets).

Enfin, un petit tour du côté des universités permet «d'anticiper» les futures stars de la NBA. Parmi elles, James LeBron (St Mary's - St Vincent) est certainement le plus prometteur. Les spectateurs ne s'y sont pas trompés, puisqu'il y avait 15.000 fans présents - record d'affluence absolu pour un tel match en Caroline du Nord - au Greensboro Coliseum. Ces derniers ont pu applaudir les 32 points de James LeBron qui a grandement contribué à la victoire des siens face à Winston-Salem Reynolds. /TTR

LE POINT

Matches de mardi soir: Dallas Mavericks (avec les deux premiers points en NBA du Français Antoine Rigaudeau) - Houston Rockets 107-86. Cleveland Cavaliers - Orlando Magic 94-103. Sacramento Kings - New Jersey Nets 109-102.

Classements

Conférence est: 1. Indiana Pacers 29 victoires-12 défaites. 2. New Jersey Nets 28-12. 3. Detroit Pistons 27-13. 4. Boston Celtics 24-17. 5. New Orleans Hornets 22-20. 6. Philadelphia 76ers 21-20. 7. Washington Wizards 21-20. 8. Orlando Magic 21-21. 9. Milwaukee Bucks 19-

21. 10. New Knicks 16-23. 11. Chicago Bulls 15-26. 12. Atlanta Hawks 14-27. 13. Miami Heat 14-27. 14. Toronto Raptors 10-32. 15. Cleveland Cavaliers 8-34.

Conférence ouest: 1. Dallas Mavericks 31-8. 2. Sacramento Kings 30-11. 3. San Antonio Spurs 26-14. 4. Utah Jazz 25-15. 5. Portland Trail Blazers 24-15. 6. Phoenix Suns 25-17. 7. Houston Rockets 23-16. 8. Minnesota Timberwolves 23-18. 9. Los Angeles Lakers 19-21. 10. Seattle SuperSonics 18-21. 11. Golden State Warriors 17-23. 12. Los Angeles Clippers 15-25. 13. Memphis Grizzlies 12-28. 14. Denver Nuggets 10-30. /réd

Un tout nouveau final

Cyclisme ■ *La course Paris - Nice subira un changement afin de favoriser le suspense*

Paris - Nice, sauvée l'an dernier par l'organisateur du Tour de France (ASO), a modifié son final pour que l'édition 2003 reste inédite jusqu'au dernier jour, à savoir le 16 mars. L'épreuve commencera le 9 mars avec le prologue à Issy-les-Moulineaux, et se terminera le 16 mars avec une dernière étape complètement inédite, comprenant un large circuit de 66,5 km, empruntant les

cols de Châteauneuf et d'Eze, qui sera bouclé à deux reprises avant une dernière escalade d'Eze, le sommet étant situé à 16 km de l'arrivée en bord de mer.

Avec l'équipe Phonak

Cette 61e édition réunira 20 équipes de huit coureurs, toutes de première division (GS1), parmi lesquelles le groupe suisse Phonak (avec Oscar Camenzind) et le

groupe portugais Milaneza qui compte dans ses rangs le Suisse Fabian Jeker. La quasi-totalité des meilleurs coureurs français (Virenque, Moreau, Brochard, Halgand, Rous, Casar) figure sur la liste des partants aux côtés des sprinters australiens Robbie McEwen et Baden Cooke, de l'Italien Gilberto Simoni, et du vainqueur de l'an passé, le Kazakh Alexandre Vinokourov. /si

Départ repoussé

Voile ■ *Ellen MacArthur préfère avoir les bons vents*

La navigatrice anglaise Ellen MacArthur a repoussé au milieu de la semaine prochaine un éventuel départ pour sa tentative de record du Trophée Jules-Verne (tour du monde à la voile en équipage) à bord du maxi-cataamaran Kingfisher II. L'Anglaise a préféré jouer la prudence.

«L'éventuelle fenêtre météo envisagée pour cette semaine a disparu et ne se produira pas», explique la navigatrice citée sur son site in-

ternet officiel. *L'anticyclone que nous observons dans l'est ne sera pas assez stable pour garantir de bons vents de secteur nord. Nous regardons maintenant un autre modèle météo nous montrant une nouvelle fenêtre qui se développerait pour le milieu de semaine prochaine.*

Le navigateur français Bruno Peyron détient le record du Trophée Jules-Verne (64 jours 8 h 37'24") depuis le mois de mai 2002. /si

PMUR	Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	LES RAPPORTS
Demain à Cagnes-sur-Mer Prix des Peupliers (plat, Réunion I, course 1, 1500 m 13 h 45) Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Darjeeling	59,5	J.-B. Eyquem	F. Rohaut	15/1	5p7p0p	5 - Pas de problème d'identité. 13 - Rien à lui reprocher. 11 - Une forme saisonnière. 7 - Spécialiste de Cagnes. 6 - Il sait emballer le rythme. 2 - Un Collet qui en a sous le sabot. 14 - Redoutable compagne d'entraînement. 10 - Encore une Collet recommandable. LES REMPLAÇANTS: 15 - Sur sa piste fétiche, peut-être. 4 - Pour l'ensemble de son œuvre.	Hier à Pau Prix Biraben Foies Gras Tiercé: 2 - 9 - 11 Quarté+: 2 - 9 - 11 - 14 Quinté+: 2 - 9 - 11 - 14 - 3 Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 765,50 fr. Dans un ordre différent: 153,10 fr. Quarté+ dans l'ordre: 7622,40 fr. Dans un ordre différent: 952,80 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 52,30 fr. Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: 205.800.- Dans un ordre différent: 4116.- Bonus 4: 230,20 fr. Bonus 3: 35.- Rapports pour 5 francs 2sur4: 212,50 fr.
	2 Private-Collection	59,5	S. Maillot	Rb Collet	12/1	1p1p3p		
	3 Moissac	58	R. Marchelli	L. Audon	8/1	5p0p2p		
	4 Aso-Rock	57	I. Mendizabal	Rb Collet	20/1	2p7p3p		
	5 Existentialiste	57	F. Spanu	C. Barbe	5/1	1p6p4p		
	6 Molto-Vivace	56,5	T. Thulliez	T. Clout	10/1	2p5p2p		
	7 Zébulon	56	D. Boeuf	F. Chappet	8/1	0p5p2p		
	8 Jean-De-Luz	54,5	Y. Lerner	F. Chappet	20/1	Ao4o2o		
	9 Trop-Bold	54	R. Thomas	W.-J. Cargeeg	25/1	4p0p2p		
	10 Ciara-Mo-Gra	53,5	F. Blondel	Rb Collet	18/1	6p0p5p		
	11 Psammis	53,5	V. Vion	C. Barbe	8/1	3p9p0p		
	12 Yatsuhashi	53,5	M. Androuin	T. Clout	25/1	0p0p6p		
	13 Diamisal	53	S. Barbier	Rd Collet	10/1	1p2p3p		
	14 Baigaine	52,5	D. Santiago	Rb Collet	15/1	1p3p4p		
	15 Dear-Pearl	52,5	S. Coffigny	N. Rossio	30/1	0p2p0p		
	16 Akela	52	A. Carré	C. Barbe	25/1	2p4p1p		
	17 Gran-Sasso	52	G. Benoist	L. Boulard	30/1	4p2p2p		
	18 Ienissei	51	W. Messina	C. Barbe	35/1	0p0p0p		

EN CONTACT AVEC 161 000 LECTEURS!



L'EXPRESS

L'Impartial

Le Quotidien Jurassien

LE JOURNAL



EN BREF

DIVERS ■ L'AMA envisage un retard. Dick Pound, le président de l'Agence mondiale antidopage (AMA), a clairement envisagé que le code mondial antidopage uniformisant règles et sanctions pour toutes les disciplines ne soit pas adopté par tous les pays pour les JO d'été d'Athènes en 2004 et doit attendre ceux d'hiver de 2006 à Turin. /si

FOOTBALL ■ Henchoz aurait craché sur un adversaire. La victoire de 2-0 acquise par Liverpool face à Sheffield United, mardi en demi-finale de la Coupe de la Ligue anglaise, pourrait avoir des suites pour Stéphane Henchoz. Il aurait craché en direction de l'entraîneur de Sheffield, Neil Warnock. L'international suisse (55 sélections) a nié les accusations formulées par Warnock. Son entraîneur Gérard Houllier l'a fermement défendu: «Stéphane a craché sur le terrain en non pas en direction du coach de Sheffield. Je ne m'attends pas à voir la fédération intervenir.» /si

NATATION ■ Strasser et Thorpe en forme. 24 heures après avoir pris la troisième place du 800 m libre, Chantal Strasser a encore signé le meilleur résultat suisse lors de la deuxième journée de la réunion de Coupe du monde en petit bassin en se classant cinquième du 400 m libre. Auteur de son meilleur temps personnel sur 100 m papillon, Philipp Gilgen a décroché une 16e place, tout comme Alain Tardin sur 200 m quatre nages. Ian Thorpe pour sa part a provoqué une surprise. Aligné pour la première fois en compétition sur 200 m quatre nages, le prodige australien s'y est imposé en signant en 1'56"00 - le deuxième meilleur temps mondial de la saison! /si

SPORT-TOTO

CONCOURS NO 4

1. Wolfsburg - Schalke 04	1
2. Kaiserslautern - Stuttgart	X
3. H. Berlin - B. Dortmund 1, X, 2	X
4. Bochum - Nürnberg	1
5. H. Rostock - 1860 Munich	1
6. Hannover - Hambourg	1, X
7. Brescia - Parme	2
8. Inter Milan - Empoli	1, X
9. Modène - Atalanta	1, X
10. Perugia - Chievo	1
11. Udinese - Milan	X, 2
12. Como - AS Roma	2
13. Juventus - Piacenza	1

JEUX

LOTÉRIE À NUMÉROS

8 - 18 - 20 - 28 - 31 - 37
No complémentaire: 40

JOKER
399.116

EXTRAJOKER
273.545

GAINS

LOTÉRIE À NUMÉROS

4 x 6	Fr. 934.469,70
9 x 5 + cpl	43.456,90
333 x 5	2559,50
14.027 x 4	50.-
185.669 x 3	6.-

Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 800.000.-

JOKER

3 x 5	Fr. 10.000.-
40 x 4	1000.-
444 x 3	100.-
4353 x 2	10.-

Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 800.000.-

EXTRAJOKER

1 x 6	Fr. 209.058,80
2 x 5	10.000.-
30 x 4	1000.-
302 x 3	100.-
2906 x 2	10.-

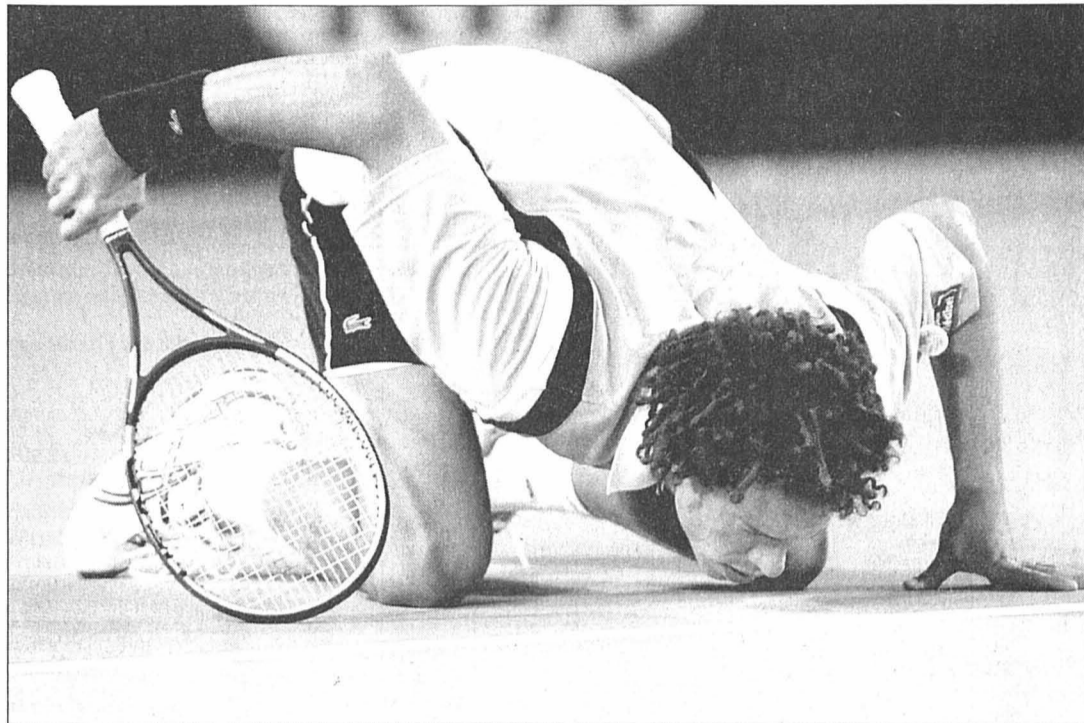
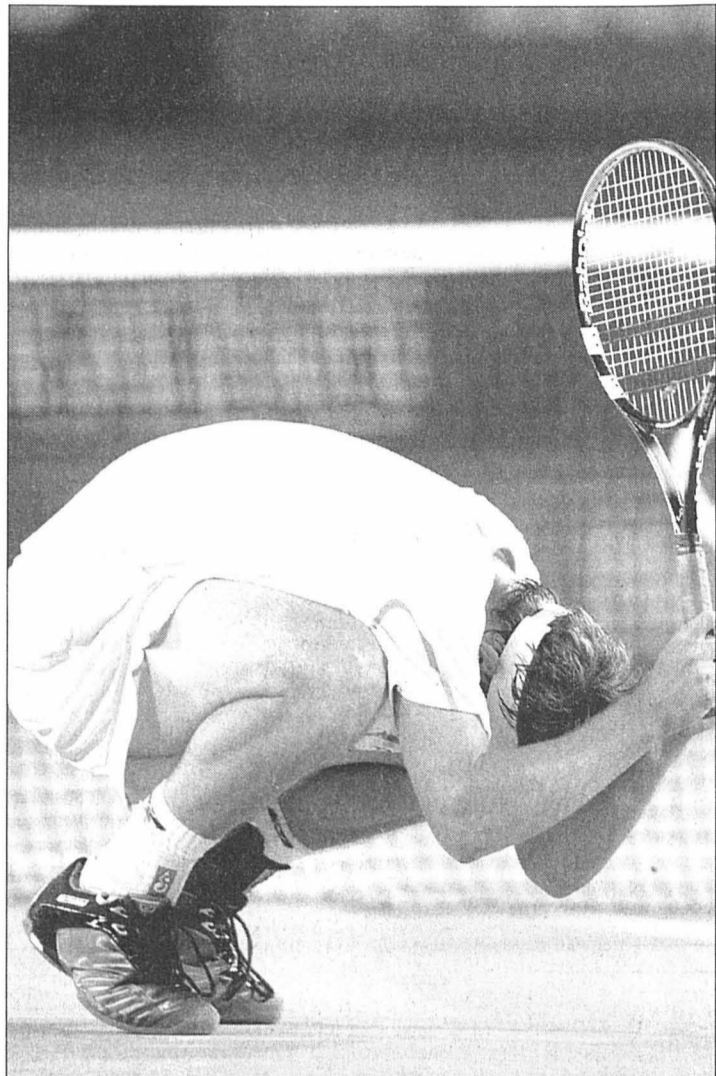
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 150.000.-

BANCO JASS

♥ 6, 9, D ♦ 7, 8
♣ 6, 7, 8, D, A ♠ 9, A

Un match fou, fou, fou...

Tennis ■ Andy Roddick s'est qualifié pour les quarts de finale de l'Open d'Australie en battant Younes El Aynaoui au terme d'une rencontre marathon



Andy Roddick (à gauche) et Younes El Aynaoui: un match à perdre la boule! PHOTO KEYSTONE

Andy Roddick et Younes El Aynaoui ont livré une partie de légende sur le Central de Melbourne Park en quart de finale de l'Open d'Australie. Roddick s'est imposé 21-19 au cinquième set après 4 h 59' de match. Pour 12 minutes, l'Américain et le Marocain n'ont pas égalé le record de Boris Becker et d'Omar Camporese, qui avaient disputé le match le plus long de l'histoire du tournoi en 1991. La rencontre d'hier restera toutefois dans les annales pour son cinquième set complètement fou: 2 h 23' pour 40 jeux - record de l'ère Open -, 235 points et, surtout, une balle de match en faveur d'El Aynaoui à 5-4 sur le service de Roddick. L'Américain l'écartait en lâchant un coup

droit décroisé d'une rare violence.

La marque d'un champion

Servant le second dans cette dernière manche, Roddick est passé, par la suite, à deux points de la défaite à 6-5, 7-6, 13-12 et, enfin, à 19-18. Mais à chaque fois, l'Américain savait parfaitement serrer sa garde pour ne pas concéder une autre balle de match au Marocain. La marque d'un grand joueur, d'un champion qui n'a pas peur quand il se trouve le dos au mur.

C'est Roddick qui a signé le premier break de cette cinquième manche, à 10-10. Mais El Aynaoui l'effaçait pour offrir à un public déchaîné une prolongation de dix-huit jeux. A 19-19, le Marocain, plus éprouvé que son adversaire,

était trahi par son coup droit pour le break décisif de la partie. L'Américain pouvait conclure sur sa troisième balle de match pour se hisser pour la première fois dans le dernier carré d'un tournoi du Grand Chelem.

Après être revenu de nulle part lundi contre Mikhaïl Youzhny - il avait été mené 7-6 6-3 2-1 service pour le Russe -, et servi... quatorze fois pour rester dans le match contre El Aynaoui, Andy Roddick peut désormais se sentir invulnérable à Melbourne. Demain, le joueur du Nebraska sera opposé à Rainer Schüttler (31). *J'ai deux jours pour récupérer, lâche-t-il. Pour moi, le tournoi n'est pas ter-*

miné après ce match contre El Aynaoui. Le fait de n'avoir pas été pris par les crampe démontre que je suis désormais très fort physiquement.

Nalbandian dépassé

Rainer Schüttler est resté 2 h 41' de moins que Roddick sur le court mercredi. Contre toute attente, le St-Gallois d'adoption n'a rencontré aucune difficulté pour se défaire en quatre sets, 6-3 5-7 6-1 6-0, de l'Argentin David Nalbandian (10). Comme Roddick, il jouera à Melbourne sa première demi-finale dans un tournoi du Grand Chelem. Sa plus grande fraîcheur physique fait de lui le favori logique de cette affiche pour le

moins inattendue. David Nalbandian a été très loin de justifier le concert de louange orchestré par le proche entourage de Roger Federer. Le «bourreau» du lundi soir n'a pas vu la balle hier. Sans un moment d'égarement de Rainer Schüttler à la fin du deuxième set, l'Argentin aurait essuyé une défaite plus lourde encore. Le cavalier seul de l'Allemand doit décupler encore les regrets du Bâlois. Il a bien galvaudé à Melbourne une occasion en or qu'il ne retrouvera pas de sitôt.

Williams - Belgique

Dans le simple dames, la logique a été pleinement respectée. Les demi-finales offrent un véritable match Williams - Belgique avec les affiches Venus Williams (2) - Justine Henin-Hardenne (5) et Serena Williams (1) - Kim Clijsters (4). Cette dernière partie était la plus attendue. Soutenue par toute l'Australie, la fiancée de Lleyton Hewitt a les moyens de priver la cadette des Williams d'une quatrième victoire de rang dans un tournoi du Grand Chelem. /si

RÉSULTATS

Melbourne. Open d'Australie. Premier tournoi du Grand Chelem doté de 16 millions de francs. Simple messieurs, quarts de finale: Roddick (EU-9) bat El Aynaoui (Mar-18) 4-6 7-6 (7-5) 4-6 6-4 21-19. Schüttler (All-31) bat Nalbandian (Arg-10) 6-3 5-7 6-1 6-0.
Simple dames, quarts de finale: S. Williams (EU-1) bat Shaughnessy (EU-25) 6-2 6-2. Clijsters (Be-4) bat Myskina (Rus-8) 6-2 6-4.

Double messieurs, quart de finale: Knowles-Nestor (Bah-Can-1) battent Portas-Robredo (Esp) 6-1 6-3.
Double dames, quart de finale: Ruano Pascual-Suarez (Esp-Arg-2) battent Martínez-Petrova (Esp-Rus-8) 2-6 7-5 7-6 (7-3). Ruano Pascual-Suarez affronteront Gagliardi-Mandula (S-Hon). /si

JEUNESMÉRITANTS



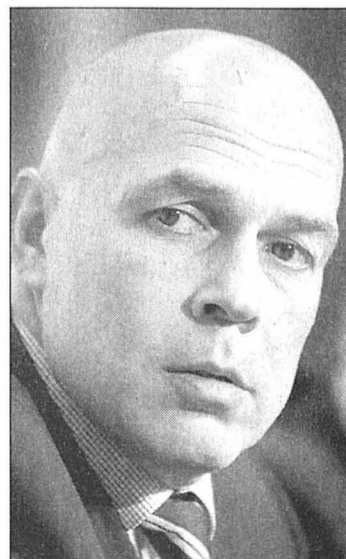
L'Union cycliste neuchâteloise (UCN) a profité de son Assemblée générale hier soir à Colombier pour remettre des récompenses à deux jeunes Neuchâtelois qui ont fait fort, surtout en VTT, la saison passée. Coralie Jeanmaire (La Chaux-de-Fonds, 19 ans le 25 mars) a reçu le Prix d'encouragement du Fonds Excelsior. Quant à Sébastien Girard (Le Locle, 19 ans le 4 avril), il s'est vu attribué le Mérite neuchâtelois de l'UCN. PHOTO MARCHON

Gross convoité
Football ■ L'entraîneur de Bâle pourrait s'en aller

Christian Gross pourrait rejoindre la Bundesliga au terme de la saison. L'entraîneur de Bâle est convoité par Wolfsburg, dont on sait déjà qu'il entend se séparer de son coach, Wolfgang Wolf, au terme de la saison. Sous contrat avec Bâle jusqu'à fin juin 2004, Christian Gross peut faire jouer une clause stipulant que le club rhénan ne s'opposerait pas à son départ à l'étranger moyennant une sérieuse compensation financière. Dans les colonnes du «Wolfsburger Nachrichten», le mentor bâlois a confirmé ses contacts avec le club qui occupe la dixième place du classement de la Bundesliga.

A Bâle, cette approche allemande ne provoque pas de panique. «S'il le souhaite, Gross peut nous quitter l'été prochain et on ne peut pas l'empêcher d'avoir des contacts. Officiellement, ni

Gross ni Wolfsburg ne nous ont pour l'instant contactés» s'est borné à indiquer le directeur technique du club rhénan, Roger Hegi. /si



Christian Gross: Kojak en Allemagne? PHOTO KEYSTONE

sunrise MMS.
Plus parlant que des mots.
Et si avantageux: CHF 0.50 par MMS.

mobilezone®

the best for communication



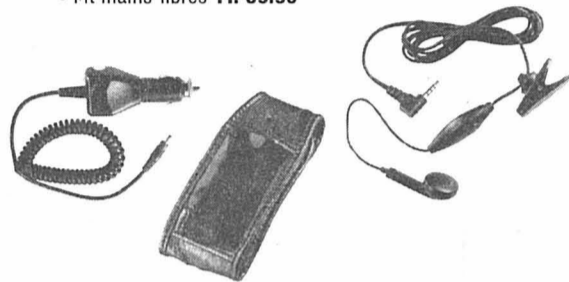
Nokia 6100 GPRS

Jamba! pré-configuré w@p

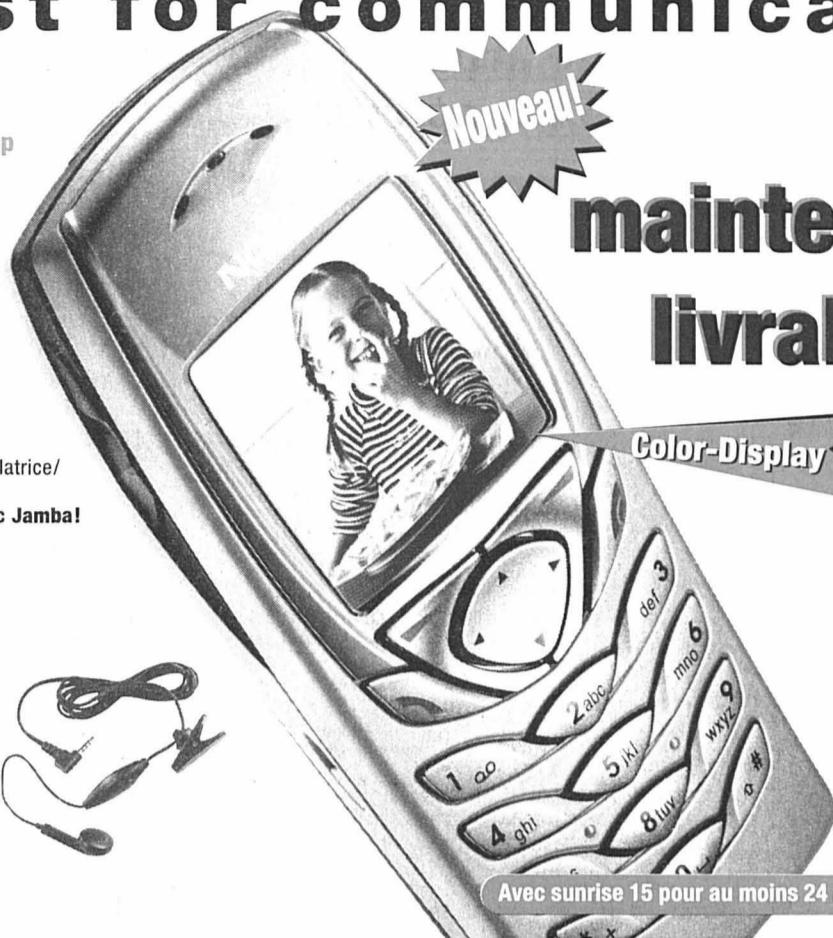
- Triband** • tribande 900/1800/1900 MHz
- Standby** 320h • poids: 77 grammes
- Weight** 77g • Standby: jusqu'à 320 heures
- Color Display** • temps de communication: jusqu'à 300 minutes
- Vibra Alarm** • sonneries polyphoniques
- Jamba! W@P** • affichage avec 4096 couleurs
- GPRS** • HSCSD/Java J2ME
- Games** • SMS/MMS
- Java** • navigateur w@p 1.2.1
- MMS** • fonction mainslibres intégrée
- Vibra Alarm
- alarme/timer/Countdown/calculatrice/E-Wallet
- lire et écrire des e-mails avec Jamba!

Accessoires:

- étui en cuir Fr. 29.90
- adaptateur 12 volts Fr. 29.90
- kit mains-libres Fr. 39.90



abonnement	inclus	prix/mois
sunrise value	30 SMS	Fr. 12.-
sunrise 15	15 minute	Fr. 25.-
sunrise 75	75 minute	Fr. 40.-
sunrise 175	175 minute	Fr. 80.-
sunrise 300	300 minute	Fr. 120.-
sunrise 500	500 minute	Fr. 160.-

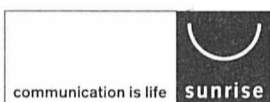


Avec sunrise 15 pour au moins 24 mois **299.-**

Nokia 6100 GPRS **749.-**
moins la remise **- 500.-**
vous payez* 249.-

* à la conclusion d'un abonnement sunrise 75 pour au moins 24 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.

Découvrez sunrise MMS par vous-même:
chez votre revendeur sunrise ou sous
mms.sunrise.ch



Biene Loeb, Nidaugasse 50; Centre Boujean, Zürichstr.24; Nidaugasse 60 **Crissier** Centre Migros **Delémont** Avenue de la Gare 42 **Fribourg** Rue de Romont 6; Bd de Pérolles 11 **Genève** EPA, Centre Commercial, Meyrin; Rue Rousseau 2; Rue de la Croix d'Or 4; EPA, Rue de Carouge 12; Eaux-Vives 2000; Place du Molard 3; Centre Commercial Planète Charmilles **Lausanne** Rue Mauborget 12; Rue de Bourg 17 **La Chaux-de-Fonds** Avenue Léopold-Robert 33; Carrefour, Bd des Eplatures 20 **Marin-Epagnier** Centre Commercial Manor **Martigny** Centre Commercial Manoir **Morges** Grand-Rue 10 **Neuchâtel** Rue du Seyon 5 **Sierre** Centre Commercial **Signy** Centre Commercial **Sion** EPA, Rue de la Dent-Blanche 4 **Vernier** Carrefour, route de Meyrin 171 **Vevey** Rue du Simplon 35 **Yverdon** Centre Commercial Bel-Air, Rue d'Orbe 1. www.mobilezone.ch

Ces offres aussi dans les succursales best-buy: **Biene** Bahnhofstr. 6 **Collombey** CC - Entre 2 Foussaux, Route du Montagnier **Lausanne** Otto's, Avenue d'Echallens 100 **Martigny** Otto's, Rue du Simplon 45 **Sion** Rue du Scex 3 www.bestbuy.ch

service line: 0900 56 74 56 (Fr. 2.13/Min.)

144-103433/ROC

Rendez-vous de l'immobilier

paraît chaque mardi et jeudi

A louer

Entreprise cherche à louer ou à acheter LOCAUX INDUSTRIELS

Surface 700 à 800 m²

ou TERRAIN 1500 m²

Hauteur 6 mètres, niveau rez avec accès camion et places de parc.

Ecrire sous chiffres M 132-126394 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-126394

A remettre à La Chaux-de-Fonds pour raisons de santé

MAGASIN D'ALIMENTATION

dans quartier de 300 logements avec école. Possibilité d'extention dans la boulangerie. Agencement et matériel, Fr. 52 000.- + stock.

Tél. 032 968 20 30

132-126255

commerces

A louer

NEUCHÂTEL

Gibraltar 1 - Maladière

Près écoles - Hôpitaux
5 minutes de la gare

café-restaurant

Restaurant, 65 places
Café, 45 places - Terrasse, 28 places

Contactez au **032 853 14 50.**

28-382842

A vendre au centre de Neuchâtel «zone piétonne»

superbe Bar-Restaurant

80 places + terrasse.
Fonds propres nécessaires.

Faire offres sous chiffres
V 028-385081, à Publicitas S.A.,
case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1.

028-385081/DOUX

C'est décidé...

Je m'abonne!

Je choisis le mode de paiement :

annuel Fr. 306.-
1 mois gratuit offert
à tout nouvel abonné.

semestriel Fr. 163.-

trimestriel Fr. 86.-

Je désire recevoir la carte LABEL BLEU réservée aux abonnés réguliers et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.

Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom:

Rue et no.:

NP/Localité:

Numéro de téléphone:

Date:

Signature:

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la première période ce montant sera déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à L'IMPARTIAL, service clientèle, rue Neuve 14, case postale, 2302 La Chaux-de-Fonds. Formulaire également disponible sur internet à l'adresse www.limpartial.ch rubrique abonnés ou clientele@limpartial.ch.

L'Impartial

passé sur les générations futures

Agence de voyages
croisitour

Les artisans de l'évasion
Dr Schwab 1 - 2610 St-Imier
Tél. 032 941 45 43
E-Mail: maruska.verardo@croisitour.ch

Dans le but de renforcer notre équipe à Saint-Imier, nous cherchons tout de suite ou à convenir:

un(e) agent(e) de voyages 50% - 80%

Profil désiré:
- Personne motivée, enthousiaste, dynamique et flexible.
- Expérience dans le domaine souhaité, à l'aise dans le contact avec la clientèle.
- Maîtrise des systèmes de réservation (Galileo, Umbrella, Turbo-cets, etc...)

Nous offrons:
- Un travail varié et indépendant au sein d'une équipe jeune.
- Un salaire en fonction de l'expérience.
- 5 semaines de vacances et avantages sociaux.

Veuillez adresser votre dossier à: Croisitour Voyages, CP 78, 2610 Saint-Imier. M^{me} M. Verardo. Toute demande sera traitée confidentiellement.

Cabinet médical
La Chaux-de-Fonds

132-126333

cherche dès mars 2003

Secrétaire à 40%
(y compris le mercredi après-midi)

Ecrire sous chiffres V 132-126333 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

ALOE VERA Cherchons **Distributeurs/trices indépendants/es**

dans votre région. Pas de porte à porte - Pas de vente. Pour renseignements: **tél. 032 497 94 14 ou tél. 078 604 06 69** (le soir - week-end aussi)

160-742319

BUREAU

Nous cherchons pour un poste fixe à 100% un:

• **Responsable SAV**

- Formation technique ou commerciale
- Français, anglais, allemand
- Expérience confirmée dans un poste similaire **indispensable**

Veuillez faire parvenir votre candidature à M. Michel Piazzoni.
E-mail: michel.piazzoni@kellyservices.ch

KELLY SERVICES BIEN PLUS QU'UN JOB!

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 55 10

028-385070

PME de l'Entre-deux-Lacs souhaite engager

assistante

pour lui déléguer, travaux de secrétariat - gestion dossiers clients: offres selon plans - commandes - facturation.

Vos compétences: bonne maîtrise des outils informatiques et de la langue allemande, âge idéal 25 ans, sens des responsabilités, dynamique, bonne présentation et contact aisé, apte à gérer plusieurs tâches simultanément, poste à temps complet.

Dossier de candidature bienvenu à Espace blanc, M^{me} Oppliger, case postale 127, 2525 Le Landeron.

032-352945/DUO

D-S-R
LE RESTAURATEUR

Emploie dans toute la Suisse 1400 collaborateurs dans plus de 200 établissements et cherche pour la Cuisine du **Restaurant le Clapotis-Wincasa**, à Neuchâtel (NE)

1 gérant à 100%

Date d'entrée: **tout de suite ou à convenir.**

Nous demandons:

- Bon cuisinier.
- 28 à 35 ans, avec expérience en cuisine méditerranéenne.
- En possession d'un CFC de cuisinier, avec expérience de gestion.
- Connaissances en informatique, un atout.
- Motivé, flexible, bon organisateur, aimant les responsabilités et le contact avec la clientèle.
- Suisse ou permis de travail valable.

Nous vous offrons:

- Emploi stable avec prestations d'une entreprise moderne et dynamique.
- La possibilité de vous réaliser dans un environnement varié.
- Une formation continue.
- Cadre de travail agréable.

Nous vous remercions d'adresser vos offres de service avec **curriculum vitae, photo et copies de certificats** à:

DSR, Ressources humaines, référence 319, case postale 2203, 1110 Morges 2.

022-582238/DUO

Shell Shop

Avenue Léopold-Robert 124
La Chaux-de-Fonds

shop
alimentation
pain frais du jour
7 jours sur 7

Nous désirons engager pour début mars:
une caissière

Horaire souhaité:
lundi 6h30-11h
mardi 6h30-11h
jeudi 11h-15h30
vendredi 6h30-14h

Faire offre écrite à l'adresse ci-contre.

132-126367

CHEMICAL MILLING TECHNOLOGY

Usinage chimique - découpe laser - galvanoplastie - gravure CNC

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Boulevard de la Liberté 59-61
Tél. ++41.32.910.03.03
Fax ++41.32.910.03.13
E-mail: cmtrickenbach@chemilltech.ch

CMT Rickenbach SA
CHEMICAL MILLING TECHNOLOGY

Actif dans les secteurs de l'horlogerie haut de gamme et de l'industrie de haute technicité, nous recherchons pour notre département usinage photochimique et électroplastie :

Un/une électroplaste avec CFC ou équivalent

Un/une passeur/euse aux bains

Nous demandons :

- des aptitudes d'exécution de travaux demandant soin et précision,
- flexibilité sur les horaires (travail en équipe selon charge de travail),
- des aptitudes à travailler au sein d'une équipe,
- respect rigoureux des consignes et des modes opératoires,
- l'esprit dynamique et flexible.

Nous offrons :

- un poste stable,
- vacances à la carte,
- les avantages sociaux d'une entreprise moderne,
- salaire intéressant à personne motivée.

Engagement de suite ou à convenir.

Prière d'envoyer vos offres accompagnées des documents usuels à l'adresse mentionnée ci-dessus.

132-126386/DUO

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

132-126310

Le Département audiovisuel est un secteur de la Bibliothèque de la Ville, chargé par l'Etat de Neuchâtel de réunir, conserver et mettre en valeur le patrimoine audiovisuel. Confronté aux mutations qui touchent les domaines archivistique, technique et documentaire liés à l'audiovisuel, ce département doit veiller à réunir toutes les compétences nécessaires pour assurer son mandat. La titulaire ayant été appelée à assurer la responsabilité du service, nous cherchons un/une

collaborateur/trice
à temps partiel (50%)
pour renforcer le personnel de ce département.

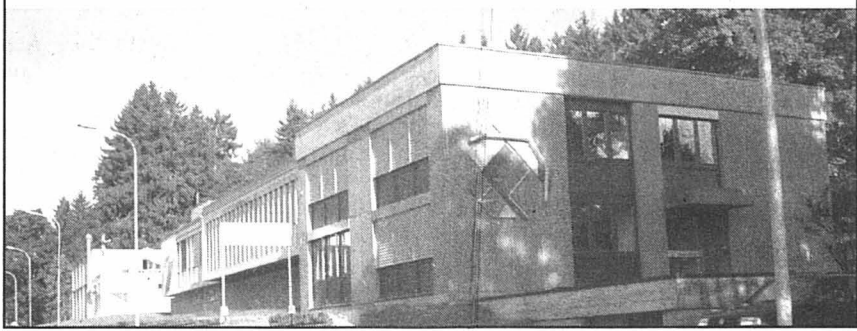
Profil souhaité:

- Dans cette fonction, vous serez chargé(e) de diverses tâches tant sur le plan archivistique que technique ou documentaire dans les secteurs audiovisuel et iconographique, en particulier le traitement d'archives sonores, la constitution d'inventaires, le développement de nouvelles orientations liées au marketing et à la mise en valeur du patrimoine par le biais d'expositions, de publications, de produits numériques.

Exigences:

- Vous possédez une formation dans les secteurs audiovisuel, archivistique, bibliothéconomique, voire documentaire; vous êtes au bénéfice d'une expérience professionnelle dans les domaines en question; vous appréciez l'informatique et les nouvelles technologies; vous avez de l'intérêt pour l'histoire du canton de Neuchâtel. Si vous avez également l'esprit d'initiative, le sens de l'organisation et une facilité de contact, adressez-nous votre candidature. Une formation ESID, BBS serait un avantage.

Traitement: selon réglementation
Entrée en fonction: 1^{er} avril 2003 ou à convenir.
Renseignements: des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Monsieur Jacques-André Humair, directeur des Bibliothèques de la Ville, tél. 032 967 68 31.
Tous les postes mis au concours au sein de l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.
Les candidat(e)s sont prié(e)s d'adresser leurs offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, jusqu'au 8 février 2003, à la Bibliothèque de la Ville, à l'attention de M. Jacques-André Humair, Progrès 33, Case postale, 2305 La Chaux-de-Fonds.
La Chaux-de-Fonds, le 20 janvier 2003



MANPOWER

Avenue Léopold-Robert 42 - La Chaux-de-Fonds

Afin de renforcer notre équipe, nous sommes à la recherche d'une

Conseillère en personnel
Responsable du secteur commercial

- Vous êtes au bénéfice d'une formation commerciale avec de solides connaissances linguistiques en anglais et/ou en allemand? L'utilisation régulière d'un PC ne vous pose aucun problème?
- Agée entre 27 et 35 ans, vous avez une expérience éprouvée dans la vente externe ou du moins un goût prononcé pour la communication et la négociation.
- Nous vous offrons une activité passionnante, qui consiste à écouter, comprendre et réaliser les besoins et désirs de nos clients, entreprises et candidats ainsi qu'un revenu intéressant et une participation liée aux résultats.
- Vous serez soutenue par une équipe jeune et active, qui fera tout pour vous conduire vers votre succès personnel.

Pour faire connaissance, vous voudrez bien nous faire parvenir votre dossier complet, accompagné d'une lettre manuscrite (discretions assurées) à:

M^{me} Silvia Mannino, MANPOWER SA, Léopold-Robert 42, 2300 La Chaux-de-Fonds
E-mail silvia.mannino@manpower.ch

132-126358

Solutions . Placements . Compétences

SPG

Nous recherchons, pour des emplois fixes, région La Chaux-de-Fonds

MÉCANICIEN DE PRÉCISION OU MICROMÉCANICIEN

- création d'outils d'horlogerie;
- expérience exigée.

OPÉRATEUR(TRICE) SUR PRESSE

- expérience cadran exigée;
- soudage, travaux minutieux.

DÉCALQUEUSE

- expérience décalque exigée.

OUVRIER(ÈRE)

- posage de matière lumineuse sous binoculaire;
- expérience cadran, sertissage, appliques exigée.

Votre dossier sera traité en toute confidentialité.
Téléphone 032 423 42 20

S.P.C. Quali-Services SA
12, pl. de la Gare - CP 926 - 2800 Delémont - Tél. 032 423 42 20 - Fax 032 423 42 19

APPRENTISSAGE 2003
Jeunes gens Jeunes filles

La coiffure: un métier artistique
La coiffure: un métier de mode
La coiffure: un métier d'avenir
La coiffure: un métier de création

Nous offrons une excellente formation.
Stage d'orientation possible.

Offres à: Jumbo Créa'tifs Coiffure
Centre commercial Carrefour
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 926 63 63, demander Mlle Francine

132-126390

Construisez votre avenir avec nous en tant que

Comptable-caissier à la Suva

L'agence Suva La Chaux-de-Fonds gère l'ensemble des clients de cette assurance œuvrant sur le territoire du canton de Neuchâtel et du Jura bernois. L'entreprise est dotée d'outils de travail modernes tels que la gestion par processus orientés clients, MbO, démarche TQM, Windows 2000 et SAP.

C'est un poste de comptable qui vous attend à Suva La Chaux-de-Fonds. Par vos compétences en comptabilité, votre polyvalence, votre sérieux et votre capacité à vous intégrer dans un team, vous nous aiderez à gérer nos opérations comptables, ainsi que diverses activités complémentaires.

C'est une fonction à responsabilités qui vous attend chez nous. Vous avez entre 30 et 50 ans et vous possédez un diplôme de comptable ou un CFC d'employé de commerce avec une grande pratique de la comptabilité informatique. De langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand, vous ne craignez pas la diversité, et la flexibilité est une de vos qualités.

M. Jean-Denis Ecabert, tél. 032 911 30 07, se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Si ce poste interpele, nous vous prions d'adresser votre candidature à: Suva, M. François Schær, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

suva

Prévention, assurance et réadaptation
www.suva.ch

132-126393/DUO

LA SAGNE

*Sois sans crainte
c'est moi
je suis le premier et le dernier
le Vivant.*

Apocalypse 1

Laurent et Liliane Huguenin-Elie-Hämmerli
Nirina
Andry

Marguerite Huguenin-Elie-Dubois, à La Chaux-de-Fonds
Yves et Claudine Huguenin-Elie-Vienne, à La Chaux-de-Fonds
leurs enfants et petits-enfants

Suzanne et André Lüthi-Hämmerli, à Corcelles
leurs enfants et petits-enfants

Nelly et Régis Auderset-Hämmerli, Les Geneveys-sur-Coffrane
leurs enfants et petits-enfants

Christian et Catherine Grosclaude, ses parrain et marraine, à Versoix

ainsi que les familles parentes et alliées
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Rivo-Antoine HUGUENIN-ELIE

leur très cher fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, filleul, parent et ami, qui nous a quittés mercredi à l'âge de 22 ans.

LA SAGNE, le 22 janvier 2003.

Le culte sera célébré en l'Eglise de La Sagne, le vendredi 24 janvier à 14 heures 30.

Rivo repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Le Coin 43
2314 La Sagne

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser à la Paroisse de La Sagne, CCP 23-3802-9.

*Recommande ton sort à l'Eternel
Mets en Lui ta confiance et il agira*

J'aurai le regard sur toi

Psaume 37: 5

Psaume 32: 8

Les familles Guillod en Suisse, les familles Dietrich
Les descendants de feu Joseph Dietrich, en Suisse, Espagne, Belgique et France
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame Inès DIETRICH née GUILLOD

Infirmière de l'école «La Source»

que Dieu a reprise à Lui mercredi, dans sa 88e année.

*Si ta route est solitaire,
Si ton cœur souvent est lourd,
Prends courage!
Il est un Dieu dont l'amour ne change pas!*

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 janvier 2003.

Le culte, présidé par les officiers de l'Armée du Salut, aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, le vendredi 24 janvier à 14 heures.

Inès repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domiciles de la famille:

Denis et Murielle Guillod - 27, avenue Vibert - 1227 Carouge

Armée du Salut - Numa-Droz 102 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Les personnes qui désirent honorer sa mémoire peuvent penser à l'œuvre de l'Armée du Salut, CCP 23-3234-3.

«Merci à tous les membres de l'Armée du Salut pour leur accueil bien chrétien, merci à tous ceux que j'ai rencontrés, surtout lors des collectes des marmites pendant l'action de Noël.»

 LA COMMISSION SCOLAIRE ET SON PRÉSIDENT,
LA DIRECTION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE
DE LA CHAUX-DE-FONDS,
LES ENSEIGNANTS ET LE PERSONNEL

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur Rivo HUGUENIN

survenu subitement le 22 janvier 2003,

enseignant dans l'école, fils de Monsieur Laurent Huguenin, directeur,
et de Madame Liliane Huguenin, enseignante.

Ils garderont de Rivo l'image d'une personne dévouée et attachante.

Ils tiennent à exprimer à ses parents et à toute la famille leur très vive sympathie.

Ils compatissent à leur très grand chagrin.

132-126473

 LE CONSEIL PAROISSIAL DE LA SAGNE
a la tristesse de faire part du décès de

E R E N

Monsieur Rivo HUGUENIN

fils de Laurent et Liliane, président et membres du conseil.

*Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu
manifesté en Jésus-Christ, notre Seigneur.*

Rom. 8, 39

132-126487

LES PONTS-DE-MARTEL



*Tu as quitté ceux que tu aimais
et tu vas retrouver ceux que tu as tant aimés.*

Madame et Monsieur Amanda et Laurent Kohler-Cossu,
Madame Dilia Cossu en Italie,
Madame et Monsieur Marisa et Rolando Donati-Cossu et leurs enfants en Italie,
Monsieur et Madame Bepet et Maria-Grazia Cossu-Manescki et leur fille en Italie,
Madame et Monsieur Maria-Grazia et Fabrizio Bancki-Cossu et leur fils en Italie,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Franco COSSU

leur très cher papa, beau-papa, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami,
enlevé à leur tendre affection dans sa 60e année.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 21 janvier 2003.

Un office religieux sera célébré le vendredi 24 janvier à 11 heures au Centre funéraire
de La Chaux-de-Fonds, suivi de l'incinération.

Franco repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Envers 48 - 2400 Le Locle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

132-126458

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL D'ALMAC S.A.

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Germaine JORAY

maman de leur collaborateur, Monsieur Michel Charréron.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

132-126478

COMMUNIQUÉS

Mobilisation contre Davos

La Jeunesse socialiste et progressiste jurassienne (JSPJ) estime qu'il est impensable de laisser quelques dirigeants de pays et d'entreprises décider à la place des autres, ce que fait pour ainsi dire le World Economic Forum (WEF) de Davos. Cette «petite réunion privée», bien protégée, applique en effet un libéralisme sauvage, dans le cadre duquel ils se sont octroyé le droit de décider du sort de la planète. Leur système libéral engendre de graves atteintes à l'environnement (transgénique,

marées noires et autres pollutions), entraîne la déréglementation du temps de travail, une large purge parmi les salariés, et surtout une brutale dégradation des services publics (fermeture des bureaux de poste, fermeture des gares, suppression des cabines téléphoniques, privatisation du marché de l'électricité, ...), ainsi que l'aggravation du fossé entre pays du Nord et pays du Sud.

Dans un pays volontiers déclaré comme «champion de la démocratie», nous estimons que les autorités politiques de-

vraient représenter et défendre les intérêts généraux de la population, plutôt que de protéger le gratin de l'économie globalisée en déployant des forces policières et militaires, coûtant plus de 13 millions de francs, pour veiller au bon déroulement de leur WEF. Il convient aussi de rappeler que la JSPJ est radicalement opposée à l'envoi des dix policiers jurassiens à Davos.

**Christophe Lovis,
président JSPJ,
Delémont**

Soutien aux opposants du WEF de Davos

Le Parti suisse du travail/Parti ouvrier et populaire (PST/POP) soutient sans réserve les buts poursuivis par le groupe de l'Alliance d'Olten (Olter Bündnis) contre la réunion du World Economic Forum (WEF) à Davos.

La violence mondiale est commise par ceux qui conduisent le monde financier et économique selon leurs seuls intérêts.

Cette pratique autoritaire entraîne la séparation du monde en deux classes: celle de ceux qui commandent et celle de ceux qui obéissent. C'est la pauvreté qui crée en permanence violences et conflits.

Les femmes et les hommes qui s'opposent aux effets de la dérive ultralibérale luttent, avec les moyens en leur possession, pour un monde équilibré et, donc, pour un monde moins violent. C'est pour cela qu'ils méritent notre appui.

Le PST/POP constate que les jeunes militants ont prouvé, à Gènes ou à Florence, qu'ils savaient mani-

fester sous des formes diverses, mais pacifiquement.

Trop souvent, les confrontations éclatent après une campagne d'opinion visant à criminaliser les acteurs des manifestations en cherchant à les diviser entre bons et mauvais. La lutte courageuse que conduit l'Alliance d'Olten doit recevoir le soutien de toutes les femmes et de tous les hommes convaincus qu'un autre monde est nécessaire.

Nous sommes étonnés de la prise de position du Parti socialiste suisse et de sa section des Grisons. Leurs critiques sournoises, notamment contre le porte-parole du groupe, démontrent leur incompréhension face au risque que font peser les mesures excessives de protection qui peuvent agir comme un détonateur dans une situation tendue. La présence parmi les manifestants de prostatites politiques de ce parti contribuerait certainement mieux à calmer le jeu. Ce communiqué, par ailleurs, démontre que le PS a choisi son camp et cherche

à rester dans la cour des grands.

En conclusion, le Parti suisse du travail /Parti ouvrier et populaire souhaite que les manifestations anti-WEF puissent se dérouler dans le calme et permettent d'exprimer publiquement que de plus en plus de citoyens et de citoyennes veulent que la course insensée au suicide de l'humanité s'arrête.

**Présidence
du Parti suisse du travail,
Alain Bringolf**

AVIS DE NAISSANCE

Areuh! Areuh!
Me voilà
Je me prénomme

Meg

Je pèse 2 kg 700
et mesure 49 cm

Je suis née
le 21 janvier 2003 à 15 h 50
pour le plus grand bonheur
de mes parents

Fabienne et Sébastien
MOJON-BRAICHET

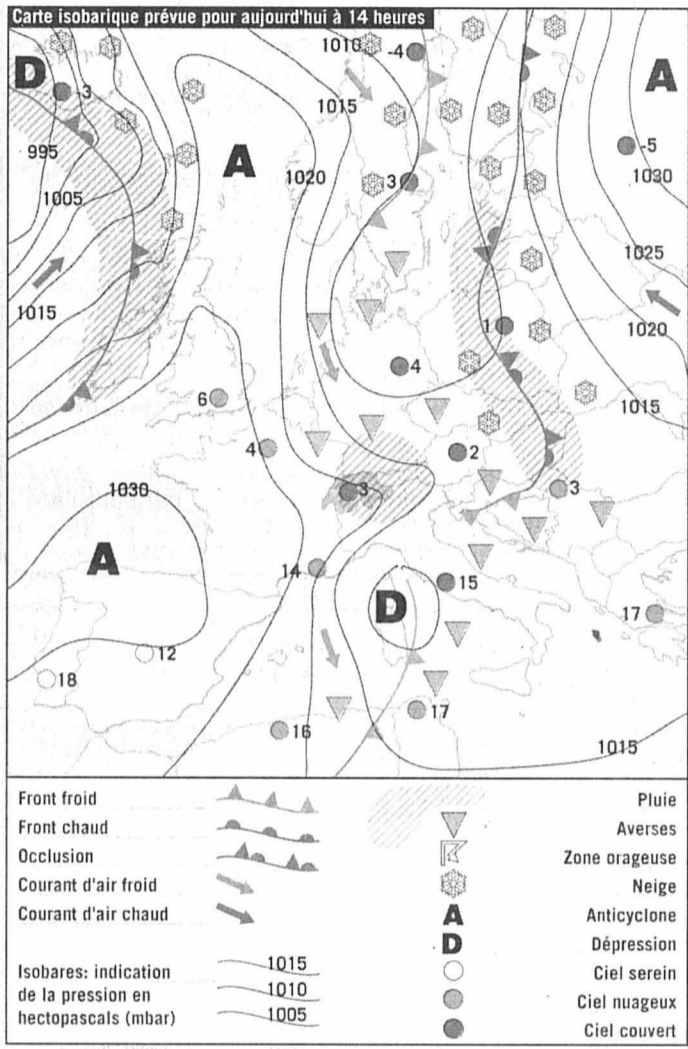
132-126459

AUJOURD'HUI

A l'enseigne de l'hiver

Situation générale: de l'air humide, d'origine polaire, dégouline de la mer de Norvège en direction de la Méditerranée, via le Jura. Il utilise le toboggan royal de nord qui s'ouvre devant lui, entre la dépression centrée sur la Baltique et l'anticyclone du golfe de Gascogne. Ça se concrétise par de la neige pour tous. Prévisions pour la journée: un front froid secondaire traverse la région. Cela se manifeste par des rafales de vent nordique dans lesquelles jonglent avec agilité les flocons. Si vous avez choisi par malheur le parapluie pour vous protéger des intempéries, vous risquez de le voir se retourner ou de vous envoler. Les températures s'enfoncent et plafonnent à 3 degrés en plaine. Les prochains jours: les passages nuageux sont entrecoupés de périodes d'éclaircies, quelques giboulées.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter
Raymond

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 3°
Boudry: 3°
Cernier: 1°
Fleurier: 1°
La Chaux-de-Fonds: 0°
Le Locle: 0°
La Vue-des-Alpes: -2°
Saïgnelégier: 0°
St-Imier: 1°

Hier à 13 heures

En Suisse...

Bâle: très nuageux, 8°
Berne: très nuageux, 5°
Genève: averses de pluie, 6°
Locarno: beau, 5°
Sion: très nuageux, 4°
Zurich: très nuageux, 7°

... en Europe

Athènes: pluvieux, 14°
Berlin: ensoleillé, 6°
Istanbul: nuageux, 9°
Lisbonne: très nuageux, 15°
Londres: peu nuageux, 9°
Madrid: bruine, 7°
Moscou: très nuageux, 0°
Paris: pluie, 8°
Rome: pluvieux, 16°

... et dans le monde

Bangkok: variable, 33°
Le Caire: pluvieux, 19°
Johannesburg: variable, 28°
Miami: ensoleillé, 23°
Pékin: neige, 5°
Rio de Janeiro: pluvieux, 35°
San Francisco: pluvieux, 13°
Sydney: nuageux, 23°
Tokyo: variable, 9°

Soleil

Lever: 8h08
Coucher: 17h20

Lune

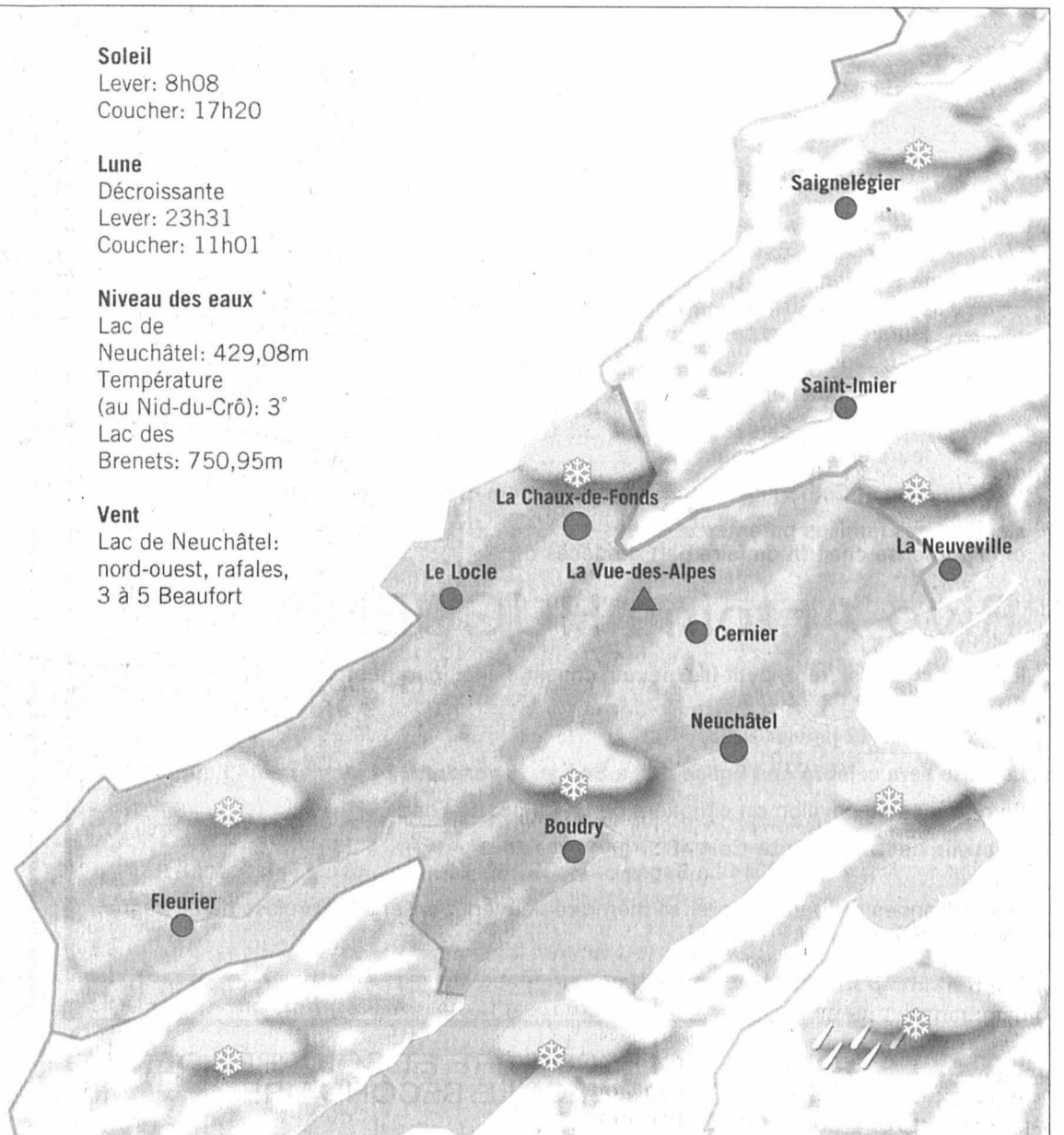
Décroissante
Lever: 23h31
Coucher: 11h01

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,08m
Température (au Nid-du-Crô): 3°
Lac des Brenets: 750,95m

Vent

Lac de Neuchâtel: nord-ouest, rafales, 3 à 5 Beaufort



Aujourd'hui	Vendredi	Samedi	Dimanche
En plaine: 3° A 1000 m: 0°	1° -3°	2° -1°	2° -2°

Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

LA TRIBUNE DES LECTEURS

FONDACTIONS

Elles n'ont pas démerité

Dans «L'Express» et «L'Impartial» du 20 janvier 2003, Rémy Gogniat traite du rapprochement hospitalier entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Il s'agit de l'attribution des appareils IRM, en précisant qu'ensemble, les deux villes veulent présenter un front uni face à l'Etat.

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir se rétablir une bonne harmonie et lever des malentendus, pour reprendre ses propres termes.

En revanche, dans les conclusions de son éditorial, l'auteur se montre méprisant envers les fondations hospitalières de ce canton, qu'il qualifie de «baronnies». Pourquoi ce coup de griffe?

Nos établissements de soins, qui, depuis des décennies, ont fait montre d'engagement envers les malades, n'ont en rien démerité. Par exemple, la Providence n'a pas attendu cette intervention pour éviter des doubles services et des dépenses inutiles. Sous l'égide de Monika Dusong, conseillère d'Etat que nous tenons à remercier, nous sommes parvenus à des collaborations judicieuses et étroites, sans toucher à notre statut de fondation.

Une rapide enquête auprès des patients qui ont séjourné et reçu des soins à la Providence vous révélerait

des jugements positifs et beaucoup de gratitude exprimée envers «les baronnies».

Certaines grandes centralisations dans le secteur hospitalier ont connu et connaissent des dysfonctionnements graves. Il faut aussi prendre conscience de cette réalité.

Nous laissons la responsabilité de son jugement au journaliste. Pour sa part, la Fondation de la Providence poursuivra sa mission et prodiguera ses soins de telle manière que le plus grand

nombre de malades qui lui sont confiés demeurent satisfaits de ce qu'ils reçoivent dans ses murs.

Antoine Wildhaber, président de la Fondation de la Providence, Neuchâtel

CALENDRIER

Animation réussie

Les 24 fenêtres du calendrier de l'Avent géant se referment ces jours, marquant la fin d'une magnifique et éphémère animation de la

ville de La Chaux-de-Fonds. Ce projet a été une réussite à plusieurs titres et vaut des remerciements sincères à tous ceux qui y ont contribué.

Qualité des toiles exposées, caractère exceptionnel de la manifestation, succès médiatique, contribution à une image positive de la ville, etc. Beaucoup d'éléments positifs ont déjà été relevés à propos de cette entreprise.

Nous retiendrons pour notre part les très nombreuses énergies mobilisées pour imaginer et concrétiser

ce calendrier, ainsi que l'engouement suscité auprès de la population chaux-fonnière. Celle-ci s'est déplacée très nombreuse et dans un esprit de convivialité les soirs d'ouverture, pendant tout le mois de décembre et jusqu'à ces derniers jours, pour se remplir la tête et les yeux.

Une manifestation que des Chaux-de-Fonniers ont imaginée par envie et mise en œuvre pour leur plaisir, et pour celui de toute la population de la ville, a donc rencontré un succès au-delà des frontières de la ville. Peut-être y a-t-il là un autre enseignement à tirer, et notamment celui que l'attrait d'une ville ne s'envisage pas qu'à travers des programmes de promotion conçus pour séduire d'hypothétiques visiteurs, mais au moins autant par la promotion de l'animation spontanée, du plaisir de faire des choses ensemble, de se rencontrer, bref de la vie.

Laurent Kurth, La Chaux-de-Fonds

VANDALISME

Quelle réaction?

Pour la deuxième fois en quelques semaines, la salle d'attente de la gare de Marin-Epagnier est fermée au public en dehors des heures d'ouverture des guichets. Ceci à cause d'actes de vandalisme répétés. La réaction de la compagnie BLS est compréhensible et normale, mais dans sa forme elle se

fait au détriment de ses clients.

Cette salle a déjà été fermée plusieurs semaines au début de l'hiver, pour les mêmes raisons (destructions de poubelles sur le sol, fumettes, urine, etc.). Après quelques temps, la BLS a rouvert la salle d'attente, vraisemblablement dans l'espoir que «la leçon aura été comprise». Pendant quelque temps, la situation a été plus calme, même s'il n'est pas très agréable le lundi matin de tomber sur des SDF qui dorment à cet endroit le week-end. Puis les déprédations ont repris. La salle est donc à nouveau fermée, aux jours les plus froids de l'année.

La solution pourrait être une serrure électrique qui boucle la porte dès le départ du personnel le soir et jusqu'au premier train du matin. La BLS m'a répondu que cette solution ne peut pas être envisagée, car la compagnie envisage de créer dans cette gare des guichets ouverts...

Je constate qu'un petit groupe de jeunes désœuvrés impose sa loi sans être inquiété, ceci parce que les responsables ne prennent pas les mesures appropriées. Les contribuables de Marin-Epagnier consacrent chaque année des sommes importantes pour encadrer une certaine jeunesse. En pure perte?

Jean-Louis Rochat, conseiller général, Marin-Epagnier

LE DESSIN DU JOUR

